

Abonnements par la poste :

Edition quotidienne	
CANADA ET ETATS-UNIS	\$5 00
UNION POSTALE	8 00
Edition hebdomadaire	
CANADA	\$2 00
ETATS-UNIS	2 50
UNION POSTALE	3 00

Directeur: HENRI BOURASSA

WINNIPEG

NOUVEAUX AVEUX

Le congrès de Winnipeg devait décidément nous apporter sa pleine brassée d'aveux. Et la plupart viennent de source bien étonnante.

Ouvrez le Mail de ce matin (correspondance spéciale de Winnipeg, page 1, col. 5). Le Mail est conscriptionniste ardent et son correspondant doit être de la même couleur. Or, que constate ce correspondant: "The delegates sentiment was for an OUT AND OUT DECLARATION AGAINST CONSCRIPTION and for Laurier as leader." — "Le sentiment était en faveur d'une DECLARATION RADICALE CONTRE LA CONSCRIPTION et pour Laurier comme chef."

Ouvrez maintenant la Gazette (correspondance spéciale de Winnipeg, page 1, col. 1). Vous y trouverez une déclaration aussi catégorique: "THE CONVENTION WAS ANTI-WAR, ANTI-CONSCRIPTIONIST and pro-Laurier." — LE CONGRES ETAIT CONTRE LA GUERRE, CONTRE LA CONSCRIPTION et pour Laurier.

Le correspondant de la Gazette, très chaud conscriptionniste, s'efforce de démontrer que le sentiment du congrès ne correspond point à celui du public; mais, dans cette démonstration même, il est obligé de formuler de nouveaux aveux. "D'une façon générale, écrit-il, le Manitoba, le sud de l'Alberta, le sud de la Saskatchewan et la Colombie Anglaise sont en faveur de la conscription, tandis que le nord de l'Alberta et le nord de la Saskatchewan sont contre le service obligatoire. Les étrangers d'origine ennemie et les autres étrangers, les libéraux officiels et une forte proportion des cultivateurs sont opposés au service obligatoire. Et il ne faut pas oublier que 150,000 hommes, le quart du corps électoral, sont de l'autre côté des mers, et perdus pour le sentiment britannique ici."

Laissez donc le ton désagréable: n'est-ce point l'exacte confirmation de ce que nous avons maintes fois répété sur la généralité du sentiment anticonscriptionniste?

Ce sentiment trouvera-t-il une exacte expression dans la campagne électorale? C'est une autre question, mais tout le monde doit comprendre maintenant pourquoi tant de conscriptionnistes pratiques ne voulaient pas d'un referendum où les opinions favorables et défavorables se seraient clairement exprimées.

LE VŒU NEELY

Le vœu Neely, sur lequel on a fait l'accord pratique des délégués, continue, naturellement, à faire parler de lui, et il suscitera d'autant plus de commentaires qu'à la fin du congrès, M. Oliver a donné communication aux délégués du télégramme suivant de M. Laurier: "Resolutions as reported in morning papers are quite satisfactory. Result is very cheering." — "Résolutions telles que rapportées dans journaux du matin sont absolument satisfaisantes. Le résultat est très encourageant." (C'est évidemment la dépêche à laquelle faisait allusion, hier, notre correspondant d'Ottawa).

Le Globe, principal organe du parti libéral dans l'Ontario et conscriptionniste, dit: "Bien que le vœu Neely soit rédigé en termes vigoureux, il aurait été renforcé par l'amendement Turfitt. (Chose amusante, M. Neely, qui a voté pour la conscription aux Communes, déclarait, au contraire, en défendant son vœu, que l'amendement Turfitt l'affaiblirait réellement et n'ajoutait rien à sa signification. Voir, dans les journaux d'hier, le compte rendu de la Western Associated Press). Les auteurs du vœu admettent qu'il appuie la conscription (The framers of the resolution admit that it endorses conscription). Pourquoi alors avoir peur du mot?"

Par ailleurs, le Canada, principal organe du parti libéral dans notre province, se montre fort mécontent de notre analyse.

Citant, d'après le Devoir d'ailleurs, le rejet de l'amendement Turfitt, il écrit: "Ce n'est donc pas pour favoriser la conscription que sir Wilfrid Laurier a donné son approbation de la résolution Neely, et ce n'est pas de la conscription qu'on a voulu parler en disant par tous les moyens."

A quoi nous dirons simplement: Si l'on prétendait exclure la conscription du par "tous les moyens", à quel moyen, dans le cas où le service obligatoire ne suffirait pas à maintenir l'effectif des forces combattantes, à quel moyen aura-t-on recours?

Car le vœu Neely, il ne faut pas l'oublier, déclare qu'il est de l'impérieux devoir du peuple du Canada de "maintenir au front sans diminution de leurs effectifs nos forces combattantes et de prendre TOUS LES MOYENS NECESSAIRES pour obtenir les renforts nécessaires à cet effet."

BONNE NOTE

Une bonne note pour finir.

Le congrès a réclamé la publicité des noms des actionnaires et obligataires des journaux, tant de fois demandée ici même.

L'idée est en marche.

Omer HEROUX.

UNIVERSITÉ LAVAL

INSTITUT D'ENSEIGNEMENT MODERNE

Ce matin sont commencés, 185, rue St-Denis, les examens annuels des communautés affiliées à l'Université sous le nom d'Institut d'Enseignement moderne.

Des cinq congrégations de Frères qui composent actuellement ce groupe, trois présentent cette année des candidats: les Frères Maristes d'Iberville, les Frères de Sainte-Croix, de la Côte-des-Neiges, les Frères de l'Instruction chrétienne, de Laprairie. Les deux autres congrégations affiliées sont les Frères de la Croix de Jésus, de Rimouski, et les Frères du Sacré Cœur, de Saint-Hyacinthe.

Dans cet Institut les études portent sur deux objets, les sciences et les lettres. Pour chacun de ces ordres, il y a deux séries de matières, les unes congrégationnistes, les autres universitaires. L'examen sur les premières est subi dans les communautés, au cours de l'année, sous la surveillance de l'Université. Pour les secondes, l'examen a lieu chaque année à l'Université même, entre les 10 et 15 août. C'est celui-ci qui s'est ouvert ce matin pour se terminer lundi soir seulement.

Le cycle complet des études à l'Institut suppose huit années de travail, quatre pour les sciences, quatre pour les lettres. Il est sanctionné par trois diplômes: celui de l'Enseignement moderne (partie des lettres), celui de l'Enseignement moderne (partie des sciences), les quels sont décernés après l'examen de chacune des quatre années; celui de l'Enseignement moderne (lettres-sciences), lequel couronne le succès dans les deux examens réunis, c'est-à-dire après les huit années d'études réglementaires.

On ne peut se présenter à l'un ou à l'autre des examens que si l'on possède déjà le diplôme d'enseignement primaire du degré académique. C'est donc l'un des examens les

BLOC - NOTES

Pour les journaux

Le congrès libéral de Winnipeg vient d'adopter entre autres résolutions un texte demandant la publication la plus complète au sujet des noms des propriétaires, des obligataires, des actionnaires, des directeurs, des rédacteurs et des éditeurs des journaux et revues. Voilà des années que le Devoir demande une loi en ce sens, calquée sur la loi américaine. Sir Robert Borden, il y a des années aussi, se déclarait catégoriquement en faveur d'une législation analogue. On sait quel cas il a fait depuis de cette promesse faite alors qu'il était dans l'opposition et comme il s'en est moqué. Il est vrai que s'il fallait que fut rendue publique la liste des propriétaires, des actionnaires et des obligataires de tels et tels journaux ministériels, cela serait assez embarrassant pour le ministère. Mais le public, plus que jamais, a droit de savoir qui prétend le diriger, dans la presse, quels hommes se cachent derrière le journal impersonnel, à la mode dans le pays. Ceux qui refusent de laisser connaître leurs intérêts dans telle ou telle gazette ne doivent pas agir par intérêt public. Cela se comprend assez.

"Business"...

L'attentat de Cartierville a été presque un aubaine pour certaines gens, qui envisagent tout du point de vue affaires. Dès ce matin, en effet, des courtiers en assurances s'empressent, dans les journaux, d'attirer l'attention du public sur la portée des polices d'assurances-feu, qui ne protègent pas l'assuré contre les dégâts résultant des émeutes, des explosions et des attentats. "Prenez nos polices spéciales", disent-ils. On ne peut dire que ces gens négligent le fond pour ne pas profiter de tout. Et, on ne peut non plus les en blâmer. Constatons seulement qu'ils ne manquent pas d'initiative.

Avec du miel

"On ne prend pas les mouches avec du vinaigre", dit le proverbe. La Gazette le sait. Aussi écrit-elle ce matin, des Canadiens-français: "Il n'y a pas dans la mosaïque nationale de meilleur élément que le canadien-français. Qu'ils cultivent le sol, qu'ils soient commerçants, ou professionnels, qui valent les meilleurs citoyens des autres races... mais ils sont mal conseillés." L'hommage est un peu tardif et ne manque pas d'être intéressé, encore qu'il comporte certaines restrictions. La Gazette eût dû s'aviser, par exemple, de la vérité de ce qu'elle écrit aujourd'hui, dès le jour où elle publia la fameuse lettre du nommé Rogers disant que ce n'était pas pour un million qu'il voudrait être canadien-français, lettre dont elle dut avouer par la suite à un de ses lecteurs canadiens-français qu'elle n'était valable qu'elle eût retranché cette phrase avant d'imprimer cette communication. Ce que les Canadiens-français veulent, de ce temps-ci, c'est simplement le respect du droit le plus élémentaire de respect du contribuable d'être consulté avant la mise en vigueur d'une loi de conscription, au Canada. Une dépêche d'Ottawa dit qu'à une conférence chez le duc de Devonshire, certains de nos hommes publics ont recherché hier, un compromis afin d'éviter un dénouement terrible à la crise politique actuelle. Le compromis est pourtant tout indiqué. Que le gouvernement agisse comme le fit le gouvernement australien, qu'il consulte le peuple par voie de referendum sur la question du service obligatoire et qu'il suive l'avis de la majorité. Cela est très simple, ce serait l'issue la plus facile, et pourtant c'est celle que le ministère évite, craignant que cette consultation populaire ne démontre jusqu'à quel point il s'est fourvoyé en faisant voter la conscription comme il vient de le faire, par un parlement moribond. Quoi que dise la Gazette, les Canadiens-français ne sont pas si mal conseillés. Ils entendent faire respecter leurs droits de citoyens, voilà tout.

Le whisky

L'interdiction de l'emploi du bié dans la fabrication de l'alcool destiné à la consommation particulière, au Canada, est une excellente mesure. A une époque comme celle-ci, où les prix de la farine et du pain sont élevés comme jamais, et où l'Amérique ne suffit pas à fournir les Alliés de froment, il est bon d'arrêter le gaspillage. Aussi convient-il d'interdire naturellement qu'au lieu de faire de la farine avec du bié, on en fasse de l'alcool, dont on ne sait encore si c'est un aliment, et dont on sait que s'il en est un, il contient une proportion considérable d'éléments nocifs, pour une quantité infinitésimale de substances nutritives.

Ces titres

On a beaucoup parlé, ces jours-ci, à Londres, du commerce des titres, qui s'y pratique presque à ciel ouvert. Un débat à la Chambre des pairs a révélé par exemple qu'un étranger est allé trouver lord Knutsford, lui a offert \$125,000 en don pour un hôpital, lui demandant s'il croyait que cette générosité ostensiblement faite, pendant une visite du roi, lui rapporterait un titre tout aussi sûrement que s'il versait la somme au trésorier d'une caisse électorale anglaise. La personne ne donna pas à l'hôpital, mais, quel-

ques mois plus tard, elle obtenait son titre honorifique", dit lord Knutsford. D'autres journaux ont rapporté le cas de lord Astor, citoyen américain, naturalisé anglais, nommé pair l'an dernier, devenu vicomte depuis, on ne sait pour quel action d'éclat puisqu'il n'en a fait aucune, mais qu'on sait, par ailleurs, être très riche et très généreux, en temps d'élections. Il est évident que le mot d'Hilaire Belloc, disant que l'Angleterre est exploitée par une ploutocratie, qui se substitue lentement à l'aristocratie authentique, avant, elle, ses qualités, si elle a ses défauts, est de plus en plus juste.

L'affaire du C. N. R.

M. German, un député libéral, disait ces jours-ci que l'achat du Nord-Canadien par l'Etat chargerait le pays d'une dette additionnelle de plus de 570 millions, tandis que le Nord-Canadien, en tout et partout, n'a coûté que 383 millions et vaut moins que cela, à l'heure présente. Ce n'est pas tant le prix que l'Etat versera à Mackenzie et Mann qui sera scandaleux que l'achat, en lui-même, d'une propriété dont les dettes dépassent de beaucoup la valeur réelle.

Un déficit

La besogne continue de s'amonceler pour le contrôleur des vivres aux Etats-Unis, et, par répercussion, pour celui du Canada. Les pronostics de la récolte de blé, aux Etats-Unis, pour ces mois-ci, pronostics parus hier, indiquent qu'elle ne sera que de 13 millions de boisseaux plus forte que celle de l'an dernier, et donc inférieure à la moyenne des cinq dernières années de paix. C'est dire que la farine et le pain seront encore chers aux Etats-Unis comme au Canada, dont la récolte de blé sera certainement en dessous de la moyenne, elle aussi. Il est vrai que ces pronostics indiquent qu'il y aura un surplus de production de pommes de terre, de maïs, d'orge et d'autres céréales, sur la récolte de l'an dernier. Mais cela ne saurait suffire à combler le déficit prévu dans l'approvisionnement de blé nécessaire à l'Amérique pour qu'elle en puisse exporter en Europe tout ce qu'elle veut les Alliés. Nous devons donc connaître le rationnement, le pain de guerre, les jours sans viande, — M. Hanna en parle déjà, — le carême civil. Comme l'écrivait l'autre jour, en manière de boutade, un journaliste, "quand l'Angleterre est en guerre, le Canada n'a plus faim", — ou il doit à tout le moins avoir faim.

Crise

Toutes les colonies anglaises ont leur crise politique, de ce temps-ci. Après l'Australie, c'est le Canada. Et c'est aussi Terre-Neuve. La législature, dirigée par un cabinet de coalition, vient d'y refuser pourtant d'approuver un bill relatif aux profits de guerre et aux impôts, à prélever à même ces bénéfices extraordinaires; et tout laisse croire que Terre-Neuve devra en venir à des élections générales, comme le Canada. Terre-Neuve est dans une situation financière aussi chancelante que celle du Canada, toutes proportions gardées. Avec une population de 250,000, elle doit déjà près de 38 millions, et les jingos qui y sont la minorité, — mais, comme ici, la minorité tapageuse et autoritaire, désireuse de mener la majorité par le bout du nez, — trouvent que Terre-Neuve n'a pas encore assez fait pour l'Empire. La question se pose là comme ici, pour l'après-guerre: "Qu'est-ce que l'Empire et surtout qu'est-ce que Londres fera pour nous, la guerre finie, quand nous serons ruinés?" Plusieurs financiers estiment qu'il n'est pas prudent de s'attendre à ce que Londres rétablisse alors nos finances compromises. Il ne faudrait pas y compter en effet. Dans ce cas, — nous continuerons de payer, nous goûterons à toute la série des impôts écrasants qui étaient le partage exclusif de l'Europe, avant la guerre.

G. P.

NOS ABONNEMENTS SPECIAUX

Nous continuons, pendant tout le mois d'août, d'accorder un abonnement de faveur, pour trois mois, à l'édition quotidienne du Devoir, par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, pour \$1 payable d'avance. Des milliers de Canadiens-français, de même que nombre de Canadiens et d'Américains de langue anglaise, mais lisant le français, ont profité de cette offre spéciale, en juin et juillet. Ils en ont aussi fait profiter leurs amis et leurs connaissances. Car ils se sont rendus compte que, pour être bien informés des affaires canadiennes, il faut lire le Devoir.

Les circonstances actuelles, la crise que traverse le pays, l'introduction de la conscription au Canada, malgré la volonté populaire, les manœuvres des politiciens dans la coulisse, la proximité d'élections générales très probables, la mise en vigueur possible de la loi du service militaire obligatoire, d'ici quelques mois, tout cela doit indiquer le public qui veut être bien renseigné à profiter des conditions spéciales que le Devoir lui fait, pour ces mois-ci.

Il faut se hâter de se faire inscrire sur les listes d'abonnés. Un jour de retard est un jour perdu.

ENCORE LA COALITION ?

LA RÉUNION DE RIDEAU HALL

On y aurait offert à M. Laurier d'ajourner indéfiniment la mise en vigueur de la conscription, moyennant son entrée dans le ministère et une prolongation du terme parlementaire—Il n'aurait dit ni oui ni non—L'attentat de Cartierville émeut les politiciens.

LES COMMUNES ET M. DOHERTY.

Ottawa, le 9 août.

Coalition, prolongation, tel est le rythme des conversations mystérieuses dans les couloirs de la Chambre, conversations à voix basse et dans les coins, auxquelles ne sont admis à participer que les privilégiés de l'un et l'autre partis, les gros têtes, les gens rassis, capables de garder un secret. Mais les secrets se gardent moins au parlement que nulle part ailleurs et ce qu'on chuchotait cet après-midi, se dit déjà presque à haute voix ce soir: le nombre des initiés s'est tellement accru que c'est bien près d'être tout le monde. Mais il n'y a rien de plus décevant que les secrets qui transpirent car ils ne transpirent jamais au complet et ce qu'on réussit à en savoir ne suffit pas, quelques fois, à faire saisir la substance de la réalité.

Voilà ce que l'on sait d'abord. On sait qu'il y a eu autour de l'auguste table de M. le duc de Devonshire une réunion politique: pour y assister, M. Gouin avait fait tout d'une traite le voyage Québec-Ottawa. On sait qu'à cette réunion assistaient, en outre, lord Shaughnessy, sir Wilfrid Laurier, sir Robert Borden, sir Clifford Sifton, sir George Foster, M. George P. Graham sans à n'être pas anobli, dans ce noble concile.

Et nous voilà déjà rendu à ce que personne ne sait, mais à ce que tout le monde chuchote: on a causé entre la poire et le fromage, on a mis du temps à passer de celle-là à celle-ci — de coalition et de prolongation. — On a parlé, mais si on a tranché et la poire et le fromage, on n'a pas tranché cette double question qui reste en suspens, sans solution.

Quand le bill du service militaire fut présenté, aux Communes, M. Borden guetta l'effet qu'il aurait sur le pays. Il n'attendit pas longtemps. Le lendemain le tapage commençait et le surlendemain, il faisait des offres à M. Laurier. Il voulait en faire son compère, s'abriter derrière celui qu'il considérait le meilleur bouclier contre cette damnée province de Québec. C'était la première étape.

Hier, le sénat adoptait le bill de la conscription en troisième lecture. C'était la seconde étape. L'effet ne se fit pas longtemps attendre. La nuit même grondait l'explosion de Cartierville qui a répandu la terreur à travers tout le pays et fait trembler des pieds à la tête tous ceux qui ont touché au bill 75.

Il y avait eu avant cela la convention de l'Ouest et l'abolition de la loi Laurier ne serait pas la clé de voûte.

Sans doute la réunion était projetée d'avance, mais les deux événements de la nuit dernière: l'adoption de la motion Neely, à Winnipeg, et le dynamitage de la baronnie de Cartierville en ont sûrement conditionné le ton.

On a offert à M. Laurier de rentrer dans un cabinet de coalition, dit-on, moyennant quoi on lui accorderait un ajournement indéfini de l'application de la conscription: en retour il accorderait la prolongation du terme parlementaire.

M. Laurier s'en est allé comme dans la chanson "sans dire oui, sans dire non". Il réfléchit et sir Lomer Gouin et M. Graham réfléchissent avec lui.

On a eu peur des élections, peur de ces assemblées tumultueuses en temps ordinaire et qui avec l'électricité dont l'air est saturé peuvent entraîner de terribles explosions.

Le gouvernement ayant mis au monde un monstre, en a peur maintenant. Sans doute, l'importance d'être très prudent dans le commentaire d'une réunion dont on sait si peu de chose; mais il est certain que partout on verrait du plus mauvais oeil Rideau Hall se prêter à une machination politique dont un Sifton tiendrait d'une des ficelles, si non toutes.

La Chambre, peu de chose. On a proposé de réduire le nombre des récusations des jurés par la couronne et, à cause des événements, on a tout de suite fait des allusions à la province de Québec. Le choc de l'explosion s'est fait sentir jusqu'à Saint-Laurent, disaient les journaux; il s'est fait sentir bien plus loin: jusqu'à Ottawa.

La séance

Au début de la séance, M. Doherty a déposé sur le bureau de la Chambre, la preuve faite devant la commission McLeod-Tellier ainsi que les dépositions reçues par le juge Galt à Winnipeg. Le ministre de la Justice a déposé également un projet amendement le code pénal de façon à ce que la femme puisse tuer son mari dans les

Rédaction et administration :

43, RUE SAINT-VINCENT

MONTRÉAL

TELEPHONES :

ADMINISTRATION: Main 7461

RÉDACTION: Main 7460

FAIS CE QUE DOIS !

cas où celui-ci est poursuivi pour refus de pourvoir.

La résolution relative au chemin de fer du Nord-Canadien a été votée en deuxième lecture et le bill fondé sur cette résolution a été déposé immédiatement et voté en première lecture.

Autour du code pénal

A la séance de cet après-midi, M. Doherty a proposé la seconde lecture de son bill amendement le code pénal. Ce projet de loi a pour but de limiter à 48 le nombre des jurés qui peuvent être récusés par la Couronne, à moins du consentement du président du tribunal. Le ministre de la Justice s'est contenté de faire une exposition sommaire du bill avant de proposer la seconde lecture.

B. Pugsley n'a pas tardé à attaquer cette mesure qui est, paraît-il, moins anodine qu'elle ne le semble à première vue.

Le député de Saint-Jean croit qu'on ne doit pas, à moins de raisons très sérieuses, altérer en quoi que ce soit les procédures criminelles, et c'est pourtant ce à quoi tend ce projet de loi.

M. Wilson, de Laval, qui ne perd pas une occasion de prendre part à ces sortes de discussion, ce qui témoigne d'un souci de sa responsabilité que tous les notres ne possèdent pas assez, s'est attaché à démontrer que cette loi n'était nullement nécessaire au point de vue de la province de Québec, et que le ministre n'avait rien fait pour établir cette nécessité. Dans les districts de Montréal et de Québec les listes de jurés comptent soixante noms, dont trente au moins doivent savoir l'anglais et trente le français.

Le député de Picotou, M. Macdonald, a dirigé l'attaque la plus vigoureuse contre le bill, dont il prétend démontrer l'origine. Cette origine, elle découle, selon lui, de certaines procédures qui furent intentées contre sir Rodmond Roblin, premier ministre du feu gouvernement du Manitoba, et certains de ses collègues. A ce moment, la législature de cette province a adopté une loi permettant au juge d'augmenter le nombre des récusations de la Couronne. Le ministre de la Justice menaçait alors de dévouer la législature provinciale.

M. B. Morphy, de North-Perth, ne voit pas la nécessité de ce projet de loi. Il croit que le public a la plus grande confiance dans la magistrature et qu'il ne convient pas de toucher aux prérogatives de celle-ci. M. Currie, de Simcoe, est d'avis qu'il n'est que juste de mettre une certaine limite aux droits de la Couronne à récusar des jurés. Il ne voit pas comment les membres de la députation québécoise pourraient s'objecter à cette loi quand elle pourrait trouver son application pratique dans les poursuites qui seront prises, incessamment peut-être, en vertu de la loi du service militaire.

M. F. B. Carvell, de Carlton, N.B., croit que ce bill est une simple tactique politique qui a pour but de régler un cas particulier et concret. L'affaire du Manitoba est réglée et cette loi perd sa nécessité, le procureur général du Manitoba n'ayant pas poussé à bout la poursuite des amis manitobains du ministre de la Justice.

M. Doherty, au dire de M. Carvell, ne présente cette loi que pour se ménager une sortie après avoir menacé de révoquer la loi du Manitoba. M. Carvell a employé un langage énergique, disant qu'il s'oppose à des législations d'esprit d'étroitesse politique et à la prostitution des pouvoirs du parlement; ce serait la création d'un précédent tel qu'on ne voit pas où le gouvernement pourrait bien s'arrêter ensuite.

M. Proulx, de Prescott, demande si cette législation est présentée sur la requête des procureurs généraux des provinces. Comme il lui est répondu que non, il déclare ne pas voir la nécessité de cette loi et son intention est d'enregistrer son vote contre le gouvernement.

M. McKenzie, du Cap Breton, prétend en termes spirituels que le gouvernement veut par cette loi "tempérer le vent pour protéger les agneaux tondus du gouvernement". Il se dépêche, parce qu'il est entendu qu'on verra d'ici peu une nouvelle fonte d'agneaux.

nombre de députés libéraux, qui assistent à la convention de l'Ouest.

M. Doherty s'indigne

On a vu M. Doherty indigné, ce qui est excellent, car l'indignation lui gonfle la voix, qu'il a molle, et il est ainsi possible de la comprendre de la galerie des journalistes, ce qui n'arrive que très rarement. On veut faire des munitions politiques avec un bill qui n'a d'autre but, dit-il, que de protéger la vie des citoyens. Dans plusieurs provinces, le droit de la Couronne à récusar les jurés a été limité à moins de 48. Québec est l'une de celles-là. Cette mesure donne le droit au juge de déterminer le nombre des jurés qui composeront une liste.

Pour répondre aux attaques dont il a été l'objet de la part de M. Lemieux, entre autres, M. Doherty dit que des motifs vils ne germent que dans des esprits vils.

M. McKenzie s'oppose à l'emploi de ce terme qui n'est pas parlementaire, dit-il. L'orateur ne se prononce immédiatement, mais après l'ajournement, il prie M. Doherty de retirer l'expression, ce à quoi celui-ci se prête tout de suite.

Quand la Chambre s'est formée en comité, M. Morphy, député-conservateur de North-Perth, qui avait déjà attaqué le bill l'après-midi, se joint aux libéraux pour le combattre de nouveau. Il prétend qu'il ne peut s'appliquer maintenant à la situation manitobaine, étant donné qu'elle a été réglée.

Malis, ajoute-t-il, avec les menaces de sédition et de révolte qui se font jour en certains quartiers (on devine clairement l'allusion), le ministre de la Justice présente un bill pour affaiblir les pouvoirs de la Couronne. Je ne crois pas, ajoute-t-il, que le ministre devrait contribuer ainsi à affaiblir les pouvoirs de la Couronne à la veille d'une crise possible où le pays est menacé de nombreux actes de révolte.

Cette attaque embarrassée quelque peu le ministre de la Justice, qui assure à M. Morphy que le gouvernement ne se propose pas par ce bill d'affaiblir les pouvoirs de la Couronne. La Couronne a toujours recours au juge pour savoir si l'extension de la liste des jurés sera accordée. Le maintien de l'ordre et la mise en vigueur de la loi sont essentiels, et nous pouvons en toute sécurité nous fier aux tribunaux qui sauront se conformer à cette situation.

M. Doherty regrette que l'on voie une relation entre le bill et certaines situations qui peuvent surgir quelque part. Il ne se propose pas, répète-t-il, de mettre en danger les pouvoirs de la Couronne.

M. D.-A. Lafortune a protesté contre le changement d'un état de choses dont personne ne se plaint. Pourquoi apporter remède à un mal qui n'existe pas?

Le comité plénier a ensuite fait rapport du bill à la Chambre. Et la séance a été levée à onze heures.

Louis DUPIRE.

LES MAISONS D'ÉDUCATION

Nos lecteurs, qui s'intéressent plus que ceux de l'importance quel autre journal à l'éducation de leurs enfants, feront bien de consulter la liste des maisons d'enseignement que nous publions ces jours-ci à l'intérieur du Devoir.

Egalement, les directeurs de collèges, de collèges, de séminaires et d'institutions enseignantes trouveront leur profit à entrer en relations avec les lecteurs du Devoir, par l'intermédiaire de nos colonnes d'annonces.

Les uns et les autres ne pourront qu'en profiter: car le Devoir est le journal le plus lu et le plus écouté par ceux qui mettent au premier rang l'instruction de leurs enfants et qui attachent une importance légitime au choix de ceux qui seront chargés de cette tâche.

LES LETTRES DE FADETTE

Le troisième volume des Lettres de Fadet se vend, en librairie ou au Devoir, 50 sous l'unité, 55 sous par la poste. Avis à ceux qui en ont déjà les deux premières séries.

LETTRES AU
"DEVOIR"

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique.

Les correspondants anonymes s'engagent à ne pas révéler le nom de leur correspondant, et à nous une lettre de temps, s'ils veulent bien en prendre note définitivement.

LE FRANCAIS
ET L'EXPOSITION
DE SHERBROOKE

St-Clotilde Horton,
31 juillet 1917.

M. Henri Bourassa,
Directeur du journal
"Le Devoir",
Montréal.

Cher Monsieur,

Je vous transmets une lettre qui parle par elle-même, au sujet des annonces de l'exposition de Sherbrooke. J'avais attiré l'attention du président d'honneur de la Compagnie d'exposition, sa réponse nous est adressée par publication.

Vous remerciant d'avance,

J. M. OMER LECOMTE.

Sherbrooke, Qué.,
30 juillet 1917.

M. J. Omer Lecomte,
St-Clotilde Horton,
Co. Arthabaska, Qué.

Cher Monsieur,

J'ai reçu votre lettre au sujet des publications anglaises pour l'exposition de Sherbrooke. Je l'ai immédiatement transmise au Président de l'exposition. Je ne suis pas du tout président de l'exposition de Sherbrooke. J'ai le titre de président d'honneur, mais je n'ai rien à faire avec l'administration.

Je suis heureux tout de même de constater que les Canadiens-français se donnent la peine de faire des remarques au sujet du français. Nous battons depuis des années pour que tout soit publié dans les deux langues; et je suis sûr que dans maints endroits les listes de prix et autres sont en français. J'ose espérer que votre lettre sera prise en considération par l'exécutif.

Veuillez me croire, Monsieur,

Votre dévoué,

J. D. LEDOUX, M.D.

L'OPINION
ANGLAISE

ET LA CONSCRIPTION

Bien que nous ne partagions pas toutes les idées sociales du signataire de cette lettre, nous la publions volontiers, d'abord parce qu'elle contient d'excellents arguments contre la conscription; ensuite, parce qu'elle révèle un intéressant état d'esprit chez un nombre plus considérable qu'on ne le croit chez nos concitoyens d'origine britannique. La "Libre" presse d'Ottawa a refusé de publier cette lettre.

Editor, Le Devoir.

Now that the Government appears to have definitely committed itself upon the conscription issue, will you permit me to put myself right with my fellow-workers by assuring them that not one of them shall be conscripted with my consent or with my assistance?

I am opposed to men killing each other either voluntarily or under compulsion. The commandment "Thou Shalt Not Kill" has my unqualified endorsement. The recent revolution in Russia — which was hailed with so much éclat by the peoples and governments of nearly all nations — was made possible by Russian soldiers refusing to obey a despotic government when ordered to "shoot to kill". "Be Russian", seems likely to supersede the centuries — old rallying cry to all that is most excellent in human nature, i.e. "Be British".

Personal responsibility — if it exists — cannot be transferred. As Lincoln said: "No man is good enough to govern another man without that other's consent." Men cannot be "forced" to do their "duty". It must be freely assumed; it cannot be imposed. Conscription — which necessarily involves the application of force in human relationships — is subversive of the basic principles of democracy. I understand it. The main function of government from a democratic point of view — is to protect the rights of minorities, looking after their own rights. One of the fundamental rights of minorities, I submit, is the right of dissent in thought, word, and deed, from the will of the majority.

Conscription is the imposition — or the attempt to impose, as it is theoretically impossible — of the will of a majority upon a minority, and is obviously undemocratic and barbaric. To assure us — in the words of the late lamented Ottawa Free Press — that "war does not help much, even though it be true. We need not all revert so readily. If we have not achieved, or cannot retain, democracy in our own land, how can we

with any show of reason, attempt to impose it upon others?

Conscription is wrong in all instances, whatever the pretext for its imposition. "Thou Shalt Not Kill" is the precept of the Creator; no human being is competent to enforce them. A righteous cause is the greatest dynamic force known to man, and requires no guns or munitions to prove its value. A true democracy cannot be established, administered, or defended by force.

We cannot "preserve" British institutions by destroying them. If we had a social organization the social necessity would demand individual sacrifice, as the necessity would be individual as well.

A social organization of man, or a State to which certain individual rights or modes of action have been surrendered, exists only in the free imagination of certain theorists.

Whatever rights we enjoy as individuals to-day have been wrested from the State — i.e. autocrats or autocracies — by ourselves or our ancestors at incalculable cost. I owe no allegiance nor recognize any duty to any State.

But, we are told, "it is not fair that heroic volunteers should face destruction while others remain in safety and comfort." Perhaps not; still it is one of the commonplace of life, especially industrial life. Millions are facing death every day, firemen, engineers, miners, sailors, builders, trainmen, etc., etc., while others remain in safety and comfort to reap the benefit of their toil and sacrifice. And the paradox of the case is that those who have been "remaining in safety and comfort", rioting in luxurious living in times of peace, who are the most insistent to-day on conscription, and talk and write so much of "the injustice, unfairness", etc., of the voluntary system, are the

In remaining true to the attitude I have consistently maintained in relation to war for many years, I have absolutely no fear of those "silent, grim, determined men" referred to by the "Honorable Premier" who, who are expected — some of them — to return to Canada some day, possibly, as he seems to anticipate, "with fierce resentment, and even rage in their hearts". If, as we have been told, they have been fighting abroad to protect the rights of small nations, etc., they will be well prepared to respect the rights of minorities at home. If they have been fighting on behalf of freedom, liberty, democracy, etc., they will be a fit state of mind to appreciate the efforts of those who — while not seeing eye to eye with them in regard to the difficult problem of war — are united with them in ideals and economic interests.

It may even surprise some of them to learn — when they return — that while they have been fighting our allied enemies abroad, i.e. as a civil laborer, have been working with them at home. Not that I have any scruples about doing so, but it certainly seems paradoxical, to say the least, I have absolutely no confidence in the present Premier, although I respected him some years ago. He may kill me, but he cannot govern me.

I consider this war with its corollary of conscription one of the most momentous issues that Canadians have ever faced, and think it well for each citizen, in some way, to let it be known just where he stands upon it. A greater than I said, "He who is not with us is against us", which is eternally true.

May we be true to ourselves, and as another great one has written, "We cannot then be false to any man".

Thanking you for space,

JOHN LYONS.

51, Leonard Ave. O. S. Ottawa, Ont.

LE NAUFRAGE DU
"GEORGE H. MARSH"

Belleville, Ont., 10. — On annonçait hier le naufrage du charbonnier "George A. Marsh". L'équipage, le capitaine Smith et sa famille, excepté deux enfants, ont péri dans le feu. Les deux enfants ont fait ce matin le récit suivant:

"Nous étions en face de l'île au Pigeon, et lorsque le capitaine vit qu'il ne pouvait sauver son bateau, il le poussa sur l'île. Il ne restait plus qu'une très petite distance pour toucher l'île lorsque le charbonnier s'engouffra sous nos pieds, d'ingrédients d'eau. La route était si violente que l'on ne put mettre à l'eau la voile à moteur que nous avions. Seule une vieille chaloupe qui se trouvait sur le pont, resta à fleur d'eau, lorsque le charbonnier coula; elle tourna à l'envers; nous nous y cramponnâmes. Je pris Rita Smith par le bras, dit le jeune Neil McLellan, le narrateur de ce récit, et la plaça sur la chaloupe renversée. Le vent, au lieu de nous pousser sur l'île au Pigeon, nous poussa au large vers l'île Amherst. Et ce n'est que vers 11.30 de l'avant-midi que des pêcheurs de l'île nous aperçurent. La petite Rita Smith était morte de froid sur la chaloupe depuis une heure. Nous étions restés six heures sur l'eau."

LES OUVRIERS ANGLAIS

Londres, 10. — La question de savoir si les ouvriers anglais seront représentés à la conférence des délégués socialistes et travaillistes de Stockholm a divisé les chefs et les membres des syndicats ouvriers et des organisations socialistes comme rien ne l'a fait jusqu'ici. Une conférence importante aura lieu, croit-on, cette semaine pour étudier cette question et prendre une décision finale, lors du Congrès national du parti travailliste anglais qui doit avoir lieu aujourd'hui à Londres, et auquel prendront part environ 600 délégués.

La Fédération des mineurs de la Grande-Bretagne est maintenant en session à Londres pour discuter la question de Stockholm. Il est reconnu que de la décision des mineurs tout dépend, vu que leur manière ordinaire d'agir est de voter en bloc, avec le résultat qu'ils entraînent habituellement avec eux le congrès du parti travailliste dans ses décisions. En cette circonstance toutefois, l'opinion est profondément divisée parmi les mineurs, ceux du nord étant dans l'ensemble contre le plan de Stockholm, tandis que les Gallois et ceux des autres districts sont en faveur de ce plan.

IRLANDE

CONVENTION
AMBULANTE

LES DELEGUES TIENDRONT UNE SESSION A BELFAST, EN SEPTEMBRE, ET A CORK, A UNE DATE INDETERMINEE — LES NOMS DU COMITE PERMANENT SONT PUBLIES.

Londres, 10. — Le rapport officiel publié hier, relativement à la convention irlandaise donne les noms du comité permanent dont la convention a ratifié la nomination. Parmi ces noms se trouvent: le vicomte Midleton, lord MacDonnell, Joseph Devlin, député de Belfast ouest; Hugh T. Barrie, député de Londonderry; Stephen L. Gwynn, député de Galway; les maires de Dublin, Belfast, Londonderry et Cork; les archépiscopaux de Dublin et de Cashel.

On adopta une résolution voulant que ce comité ait le pouvoir de faire de temps à autre devant la convention tels rapports qu'il jugera à propos, relativement à la nomination d'autres comités qu'il estimera nécessaires, et à la composition de ces comités. On décida de plus que la convention s'ajournerait jusqu'au 21 août afin de donner au secrétariat le temps suffisant pour préparer les plans des différents genres de gouvernements qui devraient être discutés par la convention. C'est là en effet, un travail qui demandera un temps considérable et un travail minutieux.

Les citoyens de Belfast et de Cork ont envoyé à la convention par l'entremise de leurs maires, l'invitation de tenir des sessions dans ces villes. La convention a accepté leur invitation à l'unanimité. La session de Belfast aura lieu en septembre; la date de celle de Cork sera décidée ultérieurement.

Voici le texte officiel du rapport de la session de mercredi.

"Sir Horace Plunkett, président, a porté la parole devant l'assemblée sur la tâche qu'elle a à accomplir, et sur les divers systèmes existant déjà pour le gouvernement de l'Irlande. Il suggéra une façon de procéder pour l'examen soigné et complet de ces plans, de sorte qu'on puisse ensuite les discuter en assemblée plénière de la convention.

On considéra cette suggestion assez longuement, et, finalement, sur proposition du président, secondé par l'évêque de Raphoe, il fut résolu à l'unanimité qu'un comité permanent composé de 20 personnes au plus, et dont le quorum serait de 5 membres, serait nommé afin de s'entendre avec le président pour décider de la procédure à suivre, et pour exercer les autres pouvoirs qui leur seraient délégués par la convention.

Il fut de plus résolu de renommer le comité qui avait été chargé de faire le choix du président, afin qu'il servirait de conseil au président pour voir à la composition de ce comité permanent."

MECONTENTS
DE LEUR GERANT

LES OUVRIERS DE L'ACIERIE DE
JOLIETTE SE METTENT EN
GREVE.

Joliette, 10. — Les employés de la Joliette Steel Co., dont les usines sont situées dans le village de Vessot, se sont mis en grève à la suite des mauvais traitements que leur aurait fait subir un gérant de langue anglaise et des injures qu'il aurait proférées contre leur nationalité. Ces jours derniers, plusieurs de leurs compagnons sans obtenir le motif de cette démarche étaient renvoyés des usines et aussitôt des mouleurs étrangers arrivaient pour les remplacer.

Les grévistes demandent en conséquence le renvoi du gérant actuel, son remplacement par un homme de leur nationalité et le renforcement à l'usine de leurs compagnons congédiés. Une assemblée tumultueuse eut lieu le soir. On décida de s'adresser en vain de les calmer, les mouleurs en grève ont manifesté leur intention bien arrêtée de ne pas reprendre l'ouvrage avant d'avoir obtenu satisfaction et d'empêcher ce qui leur paraît être de graves rétrocessions.

NOS PERTES

Quatre Montréalais et douze Canadiens-français figurent sur la liste des morts et des blessés de la guerre. La liste totale porte 293 noms. Voici les noms des Montréalais qui figurent sur la liste:

Blessés — D. Labelle, 3048, rue St-Dominique; blessé; J. Howarth, 30, quatrième avenue, Parc Dominion; J. Douglas, 522, LaGauchetière; D. J. Stevens, 53, avenue McGill College.

Tués — W. Lalonde, Cornwall, Ont.; S. Sinclair, West Selkirk, Man.; G. L. Rose, Winnipeg.

Morts de ses blessures — J. J. G. Martin, Rivière-du-Loi; J. J. G. Martin, Rivière-du-Loi; J. J. G. Martin, Rivière-du-Loi.

Blessés — J. H. Vallée, Portneuf, Qué.; T. Lemay, Fraserville, Qué.; D. H. Martin, Campbellford, Ont.; H. Bissonnette, Great Falls, Mont.; J. Dagenais, Niagara; C. Meunier, Sidney, C.B.; C. E. Laderoute, Edmonton.

EN L'HONNEUR DE
STE-PHILOMENE

Samedi prochain, le 11 août, fête de Ste-Philomène, une messe solennelle sera chantée à 7 heures et demie, dans l'église du Gesù, rue Bleury, à la crypte de la sainte.

Le soir, dans cette même église, à 7 heures et demie, il y aura sermon de circonstance, suivi du Salut du Très Saint-Sacrement.

Les fidèles sont respectueusement invités à assister à ces pieux exercices.

Un choeur choisi, sous la direction de M. J. M. A. Boucher, chantera aux deux offices. Mme Boucher présidera à l'orgue.

CONSCRIPTION

ON PRÊCHE LA
RÉSISTANCE

PLUSIEURS ORATEURS DISENT
HIER SOIR, A L'ANGLE DES
RUES DES ERABLES ET RA-
CHEL, QU'IL NE FAUT PAS
LAISSER IMPOSER LA LOI DE
CONSCRIPTION.

Nombreuse assemblée anticonscriptionniste, hier soir, à l'angle des rues des Erables et Rachel. Trois orateurs ont harangué les quelque 3,000 personnes qui étaient groupées là. Le premier, M. F. Villeneuve, s'est pas gêné pour dire ce qu'il pensait de la conscription, des gens qui veulent l'imposer et pour suggérer les moyens d'y résister. Le deuxième orateur, un Anglais, M. Robert Parson, est socialiste, il a prôné sa doctrine. Enfin le troisième orateur, M. Tancrède Marsil a fait un discours où il a déclaré une fois de plus sa confiance entière en sir Wilfrid Laurier.

L'assemblée a été calme en général, seules quelques interruptions incendiaires étaient reçues avec enthousiasme par la foule.

M. Villeneuve, l'orateur le plus violent de la soirée, déclare qu'il n'approuve pas ce qui a été fait à Cartierville.

Une voix: "C'est correct, et Graham aurait dû sauter avec."

Une autre voix: "Où il et Borden aussi, on va lui faire ce que son chien a eu!"

Continuant son discours, l'orateur rappelle que c'est cette année le cinquantenaire de la Confédération, il ne comprend pas comment il se fait que lors de la célébration à Ottawa, les gens n'aient pas chanté le "Liberty".

M. Robert Parson est l'orateur suivant, il ne sera pas long. Il est socialiste et comme tel opposé à la guerre et par suite à la conscription. Il se demande comment cela se fait, que dans cette guerre, les présidents et les rois n'ont pas été tués comme les soldats.

M. Tancrède Marsil, après s'être absenté de la scène publique pendant plusieurs jours, paraît de nouveau. Dès le début, il dit qu'il veut dissiper les soupçons qui planent à propos de l'organisation des "Fils de la Liberté" et de son journal.

M. Marsil veut discuter la situation qui nous est faite par les gens d'Ottawa qui gouvernent comme des despotes.

"Allons-nous permettre dans un pays libre qu'on fasse de nous une race d'esclaves? Avant d'aller défendre les minorités là-bas, soyons donc logiques, défendons les nôtres ici. (C'est vrai, crient les auditeurs). En tous cas, ce ne sont pas les articles du "Star" ou de Jos. Tarte qui nous feront partir.

Ce soir, M. Marsil dit que si Laurier venait au pouvoir, nous n'aurions pas la conscription; il s'agit pour faire cette déclaration sur le discours que M. Turfiff prononçait au congrès de Winnipeg mercredi soir, et rapporté dans la "Gazette", journal bleu.

M. Laurier s'est déclaré absolument contre le service obligatoire. M. Marsil ne veut pas faire l'éloge de Laurier, il a déjà été contre lui, il le sera encore demain, s'il changeait d'opinion sur cette mesure. Dans les circonstances, cependant, il se dit prêt à travailler pour que sir Wilfrid revienne au pouvoir.

"Restons ici, chez nous, dit l'orateur. Nous avons un beau pays, nous avons des traditions saines, nous avons un idéal à poursuivre. Il est temps de songer un peu à notre avenir. Si on veut nous envoyer là-bas par contrainte, nous n'irons pas et il y aura de la casse. Nous ne mourrons qu'une fois, vaut autant mourir dans notre pays." (C'est vrai, c'est vrai!)

DES RÉGIMENTS
POUR LES NÈGRES

Washington, 10. — Un mouvement s'organise parmi les noirs influents de la république, lequel a pour chefs des membres du corps de l'entraînement des cadets de couleur de Fort Des Moines, dans le but d'obtenir que le ministère de la guerre assemble les régiments de noirs de manière à ce qu'ils forment une division séparée de l'armée nationale. On tient de bonne source que les noirs de Fort Des Moines travaillent et étudient consciencieusement et énormément, et que leur désir principal, qui est en même temps leur mobile, est de voir se réaliser la formation d'une division de noirs.

Le ministère de la guerre n'a jusqu'ici décidé rien autre chose que la formation de régiments de noirs, relativement à la ségrégation des races, et en suivant les plans établis pour le moment, quelques divisions de l'armée nationale et de la garde nationale seraient mélangées, et dans une proportion telle que les blancs sont en nombre prépondérant dans chaque division. On n'a fait encore aucun plan dans le but de faire des arrangements différents.

Le ministère de la guerre se propose d'avoir en chiffres ronds 16 divisions dans l'armée nationale pour commencer; on estime aujourd'hui qu'il n'y aurait pas plus de 10,000 noirs dans l'armée nationale, et qu'il faudrait constituer une division entière; tout au plus y aurait-il un régiment de reste pour former une division mélangée, si l'on décidait plus tard de faire une division de noirs.

Le plus ancien cours de préparation aux examens établi à Montréal.

Qui veut devenir rapidement médecin? avocat? dentiste? pharmacien?

COMPTABLES

Benoit & De Grosbois

COMPTABLES — AUDITEURS
LIQUIDATEURS
20 RUE SAINT-JACQUES
Tél. Main 2017

Lisez le NATIONALISTE, et vous aurez fait oeuvre utile et agréable.

DÉPUTÉS POLONAIS
JETÉS EN PRISON

Copenhague, 10. — Plusieurs députés de la gauche radicale polonaise ont été jugés par une Cour martiale, pour avoir essayé d'inciter au désordre la population de la Pologne. C'est ce que dit une dépêche de Berlin à l'Extrablat. Parmi les Polonais condamnés se trouvaient deux conseillers d'une commission militaire. Ils ont été condamnés à trois et cinq ans de prison respectivement.

Cartes professionnelles et cartes d'affaires

AVOCATS

Casier postal 356. — Adresse télégraphique, "Nahac, Montréal".
Tél. Main 1220-1221. Codes: 1220-1221.
C. H. CAHAN, C. R.
AVOCAT ET PROCUREUR
Edifice Transportation — Rue Saint-Jacques

LORENZO CAMIRAND
AVOCAT
Chambre 12.
Edifice Banque d'Hydrogène
Tél. Main 1422

MAURICE DUGAS, LL. L.
AVOCAT
Résidence: 2466 avenue du Parc, Rockland, 2466.

Tél. Main 3215. Edifice Montréal
Trust, Place d'Armes, Montréal
LAMOUE, GADBOIS et NANTIEL
AVOCATS
J.-C. Lamouche, L.L., C.R., Emilien Gadbois, LL. L., J.-Maréchal Nantiel, B.C.L.

ALFRED LABELLE
AVOCAT
Main 7113. 17 St-Jacques.

VICTOR PAGER
AVOCAT
Immeuble Power, 83-ouest, rue Craig
Main 4040. Saint-Louis 2163

P. St-Germain, L.L., C.R., L. Guérin, L.L.,
R. Paret-Raymond, L.L.,
Adresse télégraphique: "Baudin"
St-Germain, Guérin et Raymond,
AVOCATS
Edifice Trust & Loan, 30 rue Saint-Jacques
Téléphone, Bell Main 5154, Montréal, Can.
Résidence: 180 Jeanne-Mance. — Tél. Est 5973

GUY VANIER, B.A. LL. L.
AVOCAT
97, rue Saint-Jacques. — Bureau 76
Tél. Main 2632

ANATOLE VANIER, B.A. LL. L.
AVOCAT
Tél. Main 213. — Bureau 53.
97, rue Saint-Jacques

COURTIERS EN IMMEUBLES
A. JETTE & CIE, courtiers en immeubles
(établi 1885), experts en propriétés, édifice
Crédit Foncier, 35 Saint-Jacques, prêts terre
et 2ème hypothèque. Collection, achats des
créances.

DOCTEURS
Dr N. BOUCHER
541, GRAND-TRONC
Tél. Victoria, 1229

AUSSE, BUREAU, 1491, NOTRE-DAME
OUEST
Tél. Victoria 1529
SPECIALITES: — Maladies des femmes et
jeunes filles, obstétriques, accouchements.

Diplôme en hygiène publique. — Heures: 12 à
2 p.m., 6 à 8 p.m. — Tél. Saint-Louis 3275
Dr JOS.-N. CHAUSSE
Médecin-chirurgien — Maladies de la peau
708, PARC LAFOURTE, MONTREAL
Angle de la rue Marquette

Dr Fernand Emery
Maladies du coeur et des poumons,
tubercules
1827 AVENUE DUPARCH
Consultations gratuites à l'Institut Bruché
le lundi matin

GUERISON RADICALE
Maladies nerveuses, épilepsie, danse de
Saint-Guy, hystérie, alcoolisme par traite-
ment rationnel.
Dr EDGAR TURGEON, 921A SAINT-DENIS
Saint-Louis, 1407

DENTISTES
Dr NAP. DESJARDINS
CHIRURGIEN-DENTISTE
Autrefois de Saint-Henri
Bureau ouvert de 9.00 a.m. à 9.00 p.m.
1111, rue SAINT-DENIS
Prix Marie-Anne. Tél. Saint-Louis 3943

Est. 1695. Bureau ouvert le soir
Dr MARTIAL DURAND
CHIRURGIEN-DENTISTE
2 rue Saint-Denis, angle Craig
Montréal

Bureau: Résidence:
Tél. Saint-Louis 7566. Tél. Saint-Louis 9222
Docteur P.-B. FLEURY
CHIRURGIEN-DENTISTE
743 Mont-Royal, angle de LaSalle, MONTREAL

EDMOND LAROCHE, B. S.
PROFESSEUR
"Appareils Salaberry, angle Sherbrooke
et Saint-Denis. — Tél. Est 1162

Leblond de Brumath
355 ST-DENIS

bachelier de l'Université de France et de
l'Université d'Alsace, Académie, auteur
de plusieurs ouvrages.

Le plus ancien cours de préparation aux
examens établi à Montréal.

Qui veut devenir rapidement médecin?
avocat? dentiste? pharmacien?

COMPTABLES

Benoit & De Grosbois

COMPTABLES — AUDITEURS
LIQUIDATEURS
20 RUE SAINT-JACQUES
Tél. Main 2017

Lisez le NATIONALISTE, et vous aurez fait oeuvre utile et agréable.

MEDECIN-VETERINAIRE

J.-H. VILLENEUVE, D.M.V.
(Hôpital de l'Ecole Vétérinaire Laval)
266, RUE CRAIG EST
Tél. Main 1398

INGENIEURS CIVILS

HURTUBISE et HURTUBISE
Ingénieurs Civils. — Arpentiers-Géomètres
Edifice Banque Nationale, 99 rue St-Jacques
TELEPHONES:
Bureau: Main 1113. Résidence: Tél. Rockland 2050

ARTHUR VINCENT
INGENIEUR-ARPEUTEUR
ARCHITECTE
Tél. Main 1168. 76, rue Saint-Gabriel
Bâtisse Chambre de Commerce

NOTAIRES
Bélanger et Bélanger
Notaires
30, RUE SAINT-JACQUES
EDIFICE "TRUST & LOAN"
Argent à prêter sur hypothèque à bonnes
conditions, et achat de créances. Règlement
de successions. Tél. Main 1859.

ARTHUR COURTOIS
NOTAIRE
Immeuble du Crédit Foncier, F.C.
85, SAINT-JACQUES. Tél. Main 5030
Bureau du soir: Tél. Est 3435
262A rue Visitation.

J.-H. H. LIPPÉ
NOTAIRE
180 rue Saint-Jacques. Tél. Main 3225
MONTREAL

J. A. LEFEBVRE
Notaire
ARGENT à prêter sur hypothèque, à
Montréal, 97 Saint-Jacques, ch. 50, Main
2503. Bureau du soir: Cartierville.

PROULX et PROULX
NOTAIRES — 99, RUE SAINT-JACQUES
Bâtisse Banque Nationale. Tél. Main 2559
W. J. Proulx, L.L.B. J. Proulx, L.L.B.
bureau du soir: bureau du jour: 283
Ave. Esplanade. — Téléphone: 3530
Tél. Saint-Louis, 1700. Tél. Saint-Louis, 5350

PEINTRES
P. SCOTT
PEINTRE DECORATEUR
Tapissier, Blanchisseur, Plâtrier, Etc.
905, rue Berri MONTREAL

Pour enseignes, téléphoner Vic. 375 à
A.-E. MACE
373 Mullock, Verdun.
peintre d'autos et de voitures, travaux de
peinture de tous les genres

TAILLEURS
Arthur CHARBONNEAU
& CIE
Marchands-Tailleurs
8, Boulevard Saint-Laurent
MONTREAL

Tél. Est 4314.

ALF. HOTTE,
MARCHAND-TAILLEUR
Réparations, nettoyage et pressage, en tous
genres pour dames et messieurs
555 SAINT-DENIS — MONTREAL

PHOTOGRAPHE
L. J. A. PELOQUIN
artiste
Portraits au pastel et à l'huile: une
spécialité
1156, SAINT-DENIS. — SAINT-LOUIS 3250
Montréal

DIVERS
AUTOMOBILISTES
Pour vos pneus, vos lubrifiants et tous vos
accessoires
APPELÉZ EST 6576
Le Cie d'Accessoires d'Automobiles Renaud
La Maison avec le Service
826 Sainte-Catherine est. Ouvert le soir

Tél. Saint-Louis: 3946.
BURKE & CONSTANTIN
Autrefois de la Cadillac Motors, Limited
Experts dans les Automobiles Cadillac
Réparations de toutes sortes, faites avec
diligence tous nos travaux garantis
104, RUE DES CARRIERS, MONTREAL

AUTOMOBILES A LOUER
CHARS DE TOURISTES
Up. 6400 de Saint-Louis 2566
Automobiles STUDEBAKER et HUDSON
Service excellent
J.-D. ALLARD,
2344 Christophe-Colomb.

Tél. Est 7050. Réparations de tous genres
Acme Brass and Electro Works
Nickelage, Placage et Argenture; Finition
en cuivre, fabrication d'électrodes.
SPECIALITE: Carburateur Coil moteur,
Magneto, etc.
97, Saint-André. Satisfaction garantie.

Rolland Bedding Co.
99, Henri-Jullien. Saint-Louis 3193
REPARATIONS: — Matelas refaits, soit
diffus, rembourrés, polis, meubles sur com-
mande, emballage: 1: 40 ans d'expérience

DORURE, ARGENTURE, NICKELAGE
Compagnie ROYAL SILVER PLATE
Dore, Argenture, Nickelage, Répara-
tions d'argenterie, Ornement d'égale,
Bronzes, Culverie, A. GIROUX, gérant
207 SAINT-JACQUES. — MAIN 1387

SERRURIERS
L.-G. OUELLETTE,
Serrurier expert
Réparations. — Tampons pour portes. —
Fabrication de clefs. — Echange de
combinaisons
CHAMBRE 4, IMMEUBLE GUY
745-ouest, Sainte-Catherine. — Uptown 6841

E. TELLIER,
SERRURIER-ARMURIER
285, DORCHESTER EST
Angle Saint-Denis — MONTREAL
Réparations parapluies, serrures, clefs, ar-
mes à feu, limage de scie, affilage de
toutes sortes, réparations de ressorts,
gramophones
Prompt travail — Satisfaction garantie

REGLEMENTS DE COMPTES
MARCHANDS, ouvriers et journaliers,
tous vos débits seront payés moyennant
des paiements faciles. — Réduction absolue
vous transigeriez avec moi seulement. M.
Lévesque, 37, Boulevard Saint-Jacques ouest.

TARIF DES
PETITES AFFICHES

DEMANDES D'EMPLOI.—jusqu'à 20 mots, 10 sous, et 15 sous par mot supplémentaire.
DEMANDES D'ÉLÈVES.—jusqu'à 20 mots, 10 sous, et 15 sous par mot supplémentaire.
TOUTES LES AUTRES DEMANDES.—jusqu'à 20 mots, 10 sous, 15 sous par mot supplémentaire.
CHAMBRES A LOUER.—10 sous jusqu'à 20 mots, 15 sous par mot supplémentaire.
TROUVE.—jusqu'à 20 mots, 10 sous, 15 sous par mot supplémentaire.
PERDU.—jusqu'à 20 mots, 10 sous, 15 sous par mot supplémentaire.
MAISONS, MAGASINS, ETC., A LOUER.—jusqu'à 20 mots, 10 sous, 15 sous par mot supplémentaire.
A VENDRE.—jusqu'à 20 mots, 10 sous, 15 sous par mot supplémentaire.
PERSONNEL.—25 mots ou moins, 25 sous, 15 sous par mot supplémentaire.
CARTES PROFESSIONNELLES.—(rubrique spéciale): jusqu'à 20 mots, 20 sous; un sou par mot supplémentaire.
AVIS LEGAUX.—10 sous la ligne agée pour la 1ère insertion et 5 sous pour les insertions subséquentes.
REMERCIEMENTS.—Un sou le mot avec un minimum de 25 sous.
Toutes les annonces d'haute mentionnées sont de 6 insertions consécutives pour le prix de 4 payées.

A VENDRE

PIANOS, GRAMOPHONES

J. O. LAUZON, 610 Mont-Royal est, Saint-Louis 5390. Marchand de pianos, pianolas, gramophones, machines à coudre. Conditions faciles.

DIVERS

REPARATIONS de meubles de tous genres, rembourrés avec soin, matelas faits, remis à neuf, plumes désinfectées. Charles Turcot, 707, rue Lafontaine. Tél. Est 5896.

VINS VINS

Manufacture fondée en 1894, capacité de 40,000 gallons par année, à vendre ainsi que résidence, terrain, procédés, soit à 8,000 gallons de vin prêt à vendre, outillages nécessaires, tels que filtres, pressoirs, chevaux, voitures, licences, etc. Conditions de paiement faciles. Située à l'angle des rues St-Denis et Bellechasse. S'adresser à V. Gadbois Enr. St-Louis 661.

Tél. Est 5526. **E. ROY** Cordonnier Mécanicien
225 rue Saint-Catherine est, entre Saint-Timothée et Amherst, près du pont.
Remise et réparation à la mécanique, exécutées en un clin d'œil. Appeler: Est 5526 et vos chaussures d'haute qualité, vous seront remises à neuf.

OEufs et VOLAILLES
Notre stock complet de volailles de races strictement pures: poulets, canards, oies, pintades, dindes, paons, lapins, etc. Ainsi qu'un stock exceptionnellement beau de jeunes poulets, du mois de mai et juin, est maintenant sur le marché. Demandez nos prix, jeunes canards Pékin et coureur indien, oies toulousaines. Catalogue illustré de quinze gravures des volailles les plus avantageusement connues au pays, 15 sous par maille. Traité élémentaire sur l'élevage du dindon, 25 sous par maille. Timbres pour informations. LA FERME AVICOLE YAMASKA, SAINT-HYACINTHE, QUE.

AVIS. — Demande a été faite à la corporation de la cité de Montréal, pour permission d'installer un réservoir et vendre la eau de la source, sur le lot numéro cadastriel 11, subdivision No 1, du quartier Laurier. No 11 rue Mont-Royal ouest. V. MANN, No 51 rue Mont-Royal ouest, Montréal, 7 août 1917.

BUANDERIE

LAVAGES de familles demandés. Humides 75c; sèche, \$1.00. Linge uni repassé, \$1.40 la boîte. DOMINION LAUNDRY, 298 Carrières, Saint-Louis 6302.

UNE BELLE FÊTE A
ST-LAURENT

LES MANIFESTATIONS DES 12 ET 13 AOUT.

Dimanche et lundi, les 12 et 13 août, auront lieu à Saint-Laurent, à l'occasion de la fête patronale de la paroisse des fêtes qui promettent d'être très belles.

Le matin du dimanche, la messe paroissiale sera célébrée par le R. P. Armand Groulx, C.S.C., qui célébrera en même temps sa première messe. Le sermon sera donné par le R. P. J.-B. Hébert, C.S.C., supérieur du collège Saint-Laurent. Le chant sera exécuté par la Chorale Saint-Laurent. Avant et après la messe, la Fanfare Saint-Laurent se fera entendre. Pendant la messe, il y aura distribution d'un pain bénit offert par les Amis du "Devoir" (section de Saint-Laurent) qui désirent faire revivre cette ancienne coutume.

Dans l'après-midi, il y aura promenade d'automobile, puis partie de balle au champ, sur les terrains du collège, entre les clubs Lachine et Saint-Germain. Le soir, sur le terrain de la municipalité, il y aura concert, discours, chants patriotiques, etc., avec le concours de la Fanfare Saint-Laurent.

Lundi soir, dans la salle académique du collège, il y aura un concert-conférence dont voici le programme:

- 10—Marche, "Ancients Abroad". Missud (Orchestre St-Louis de France)
- 20—Marche, "Robinson Crusoe Jr". Bevans (Orchestre St-Louis de France)
- 30—Grand Air, (Patrie). E. Paladilhe (Maître de chapelle chez les RR. PP. du Saint-Sacrement)
- 40—Piano, "Nocturne". John Field (Mlle Lorette Groulx)
- 50—Air, "La Tosca". G. Puccini (Mlle Edm. Huot, soprano)
- 60—Sélection, "Airs Canadiens". (Orchestre St-Louis de France)
- 70—Duo, "L'Ané" (Véronique)
- 80—Conférence. J.-N. Cabana
- Sujet: "La Canada sous la domination anglaise"
- 90—O Canada

Ces fêtes sont organisées par les Amis du "Devoir", section de Saint-Laurent. Cette section est la plus récente du groupe, mais elle voit qu'elle entend tout de suite démontrer son activité.

Ajoutons qu'à cette occasion, la section a publié un joli programme-annonces.

Vous ne lisez pas le NATIO. NALISTE? Vous ignorez donc toutes les nouvelles du samedi après-midi et du samedi soir.

PRÉCIS DE LA GUERRE

RETARDS DUS
A LA PLUIE

LES PRÉPARATIFS ANTERIEURS A LA REPRISE DE LA RUEE DES ALLIES ONT ÉTÉ INEVITABLEMENT RETARDES — LES TOMMIES NE SONT PAS INACTIFS — LES AVIATEURS.

Londres, 10. — Les fortes pluies qui sont tombées ont retardé inévitablement les préparatifs antérieurs à la reprise de la ruee des Alliés, mais l'impression répandue dans certains quartiers que les Tommies sont restés inactifs, dernièrement ne saurait être plus fautive. L'allusion faite dans un récent communiqué aux succès que les aviateurs anglais ont remportés sur une profondeur de 40 milles, et l'accroissement de l'intensité des bombardements semblent faire pressager une grande activité de la part de l'infanterie.

L'état du terrain dans les Flandres, rendu encore plus difficile par les pluies de ces 10 derniers jours, est tel que sans détruire au préalable les positions allemandes par le tir des batteries, il est presque inutile de déclencher les attaques de l'infanterie. Des indices révèlent que les canons anglo-français de tout calibre s'appliquent à niveler les retranchements ennemis. Berlin rapporte que la commandement est très violente, en particulier sur la côte belge, et de Bixchoote à Hollebeke. Ce dernier secteur comprend la plus grande partie de l'importante saillant d'Ypres.

Hier matin, les troupes anglaises ont effectué avec succès des coups de main, dans le voisinage de Lens, faisant des prisonniers et tuant plusieurs ennemis. Elles sont entrées dans les positions toulousaines à tous les points attaqués.

Malgré les mauvais temps, les aviateurs anglais ont continué hier à manifester de l'activité. Ils ont abattu 3 machines allemandes. Ils n'ont perdu aucun avion.

En Belgique, les Français ont progressé au sud de Langemarck et ont fait une vingtaine de prisonniers. Des actions d'artillerie ont eu lieu entre les Français et les Allemands, dans la région de l'Aisne, en Champagne, et sur les rives de la Meuse, dans la région de Verdun.

Les médecins anglais s'efforcent de découvrir la cause d'un nouveau poison que les Allemands ont employé pour la première fois à Arménie, dans le voisinage de la frontière belge. Le poison présente des analogies avec le gaz qui a affligé d'une cécité temporaire plusieurs soldats anglais voici 15 jours, mais il est bien plus nocif. Plusieurs personnes ont été transportées hors d'Arménie dans un sérieux état. Plusieurs sont mortes à l'hôpital d'Aire-sur-la-Lys, et surtout à Saint-Paul-sur-Ternoise où la plupart des victimes ont été transportées. Les bronches des victimes sont d'abord affectées, les yeux enflent et parfois la perte de la vue s'ensuit. Souvent aussi, les victimes sont en proie à des hallucinations et à un rire d'abord affecté, ce qui produit un liquide incolore contenu dans de petits obus. En s'évaporant, ce liquide produit un gaz épais dont les effets ne sont pas immédiats.

Un correspondant demande que l'un des coups les plus amers reçus par l'ennemi doit être la destruction du fameux régiment de Matkaefers, par les troupes galloises. Bien que ce régiment eût pour mot de passe "Le Matkaefers ne se rend pas", des centaines de soldats qui en faisaient partie ont mis bas les armes. Environ 600 sont aux mains des Anglais, et les autres jonchent le sol dans le voisinage de Pilkem.

EN L'HONNEUR DE
NOS BRAVES HÉROS

UN SERVICE SOLENNEL EST CHANTÉ A LA BASILIQUE D'OT-TAWA POUR NOS COMPATRIOTES TOMBÉS SUR LE CHAMP D'HONNEUR.

Ottawa, 10. — Un imposant service funéraire a été chanté hier matin, à la Basilique, en l'honneur des soldats canadiens-français qui ont sacrifié leurs vies sur les champs de bataille d'Europe. La cérémonie est le résultat des démarches du comité d'organisation de la fête patriotique, donnée par les Canadiens-français d'Ottawa et de Hull, le 24 juin, sous les auspices de la Société Saint-Jean-Baptiste.

L'égglise, pavée de drapeaux des Alliés, le catafalque, recouvert de drapeaux belge, français et anglais, et la présence des soldats revenus du front, tout dénotait bien le caractère particulier de cette cérémonie. La vaste enceinte regorgeait d'une foule nombreuse et recueillie: toutes les sociétés nationales étaient représentées, ainsi que l'Église de la société canadienne-française de la capitale.

Monsieur Routhier, curé de la messe, assisté de MM. les abbés Godin, chapelain de l'Hospice St-Charles et Martin, de l'archevêché, comme diacre et sous-diacre; au choeur on remarquait M. le chanoine Campeau, le chanoine Bouillon, M. l'abbé Lebeau, les RR. PP. Robert, curé de la paroisse St-François d'Assises, Bernier, O.M.I., curé de Hull, Laflamme, O.M.I., curé du Sacre-Coeur, Myrand, curé de St-Anne, Prosper, curé de la paroisse italienne, Villeneuve, O.M.I., M. l'abbé Gagnon et le curé de l'église ruthène.

Chacun de ces prêtres accompagnait de nombreuses délégations de leurs paroisses respectives. La chorale de la Basilique avec les concours des membres des différentes chorales des deux villes, sous la direction du professeur Amédée Tremblay a rendu la messe des morts de l'abbé Bordua.

ENTENTE ÉCONOMIQUE

Bâle, 10. — Des négociations se sont commencées aujourd'hui à Vienne entre l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, la Bulgarie et la Turquie, pour établir la base d'une entente économique entre ces divers pays.

RUSSIE

LA RETRAITE
EST ARRÊTÉE

LES RUSSSES ONT APPAREMMENT FORT ENRAYÉ L'AVANCE AUSTRO-ALLEMANDE EN GALICIE ET EN BUKOVINE. — KERENSKY A REUSSI A FORMER SON CABINET. — TACHE DIFFICILE.

Londres, 10. — Les Russes ont apparemment fort enrayé l'avance austro-allemande en Galicie et en Bukovine, vu que l'ennemi n'a pas progressé de façon notable depuis le jour où la résistance de l'armée moscovite s'est raidie. Au sud, en Moldavie, les troupes russo-roumaines tentent de recouvrer les positions que l'armée de Mackensen leur a enlevées au nord de Fokshani. Elles ont attaqué l'ennemi avec des forces considérables, mais Berlin annonce l'échec de cette attaque. On rapporte que le nombre des prisonniers faits par l'adversaire dans cette région s'élève à 3,300.

LE CABINET KERENSKY

M. Kerensky a réussi à former son cabinet. Ce cabinet est peut-être le plus fort possible dans les circonstances, alors que des divergences d'opinion sur des questions de principe ont dû être sacrifiées pour obtenir un semblant d'unité. Kerensky a maintenant un tableau net sur lequel il peut écrire l'avenir de la Russie. La tâche offre d'immenses difficultés, vu le manque de discipline dans l'armée, la question agraire, et la crise financière, économique, et celle du transport et des vivres. L'oeuvre à accomplir exige un colosse, car même les moyens d'accomplir cette oeuvre sont à créer. La première question qui se pose devant le gouvernement provisoire, c'est celle de la dictature et du rétablissement de l'ordre et de la discipline dans l'armée. A la réserve des extrémistes, tout le pays reconnaît que cela est de première nécessité.

M. Korniloff, le commandant en chef, est investi de grands pouvoirs pour agir dans ce sens et il n'est pas homme à attendre. Si c'est nécessaire, il obtiendra l'autorité qu'il lui faut. L'état de l'armée justifie une grande anxiété mais non le désespoir. Si le nouveau gouvernement met de côté le parti pour le patriotisme et donne à Kerensky l'appui qu'il mérite, il est encore possible de sortir d'ennuis. Deux choses sont à remarquer dans la formation du ministère. C'est d'abord l'entrée dans le gouvernement de M. Avksentiev, chef des délégués des paysans, à titre de ministre de l'Intérieur. C'est ensuite la décision que M. Tseretelli a prise avec la complète approbation de M. Kerensky, de ne pas prendre de portefeuille. Il servira de lien entre le gouvernement et les délégués des ouvriers et des soldats. C'est peut-être la meilleure solution, vu que cet homme exerce une influence énorme sur les masses. M. Tseretelli a expliqué la situation aux délégués et il leur a demandé de donner leur entier appui pour sortir le pays de l'impasse. Il a fait remarquer que les récents troubles ont ébranlé l'oeuvre de la révolution et amoindri le prestige des délégués des ouvriers et des soldats. Mais c'est maintenant un clair devoir pour les délégués de se rallier autour du gouvernement provisoire et de sauver la Russie.

LE GOUVERNEMENT
CHINOIS EST RECONNU

Pékin, 10. — Les ministres plénipotentiaires des pays étrangers, y compris M. Paul May, le nouveau ministre de Belgique, ont tous reconnu le nouveau gouvernement, en allant rendre visite à Feng Kwo Chang sur l'invitation qu'ils en avaient reçue par l'intermédiaire du ministère des Affaires étrangères, invitation dans laquelle Feng Kwo Chang était désigné comme étant président. C'est du reste ainsi que le nomment maintenant les documents officiels.

Des pourparlers sont entamés pour arriver à un compromis avec les provinces mécontentes du sud. Le Dr Sun Yat Sen, Tang Shao Yil et d'autres chefs, actuellement à Canton, n'ont pas réussi à rassembler un quorum des membres de l'ancien parlement. Il n'y a que 12 membres qui s'y sont rendus jusqu'ici, mais 25 autres sont en chemin.

Quatre croiseurs sont pour le moment dans le port de Canton, et trois autres s'y dirigent, afin de prêter main forte au gouvernement des partis du sud; mais dans la ville même de Canton se trouvent 45,000 hommes de troupes restées loyales au gouvernement de Pékin; les armées des sudistes actuellement dans la ville comptent 80,000 soldats.

REMIS EN LIBERTÉ

LE CAPITAINE WILSON EST RELACHÉ APRÈS 18 MOIS DE CAPTIVITÉ.

Londres, 10. — Le capitaine Arthur Stanley Wilson, député conservateur, qui avait été enlevé d'un vapeur grec dans la mer Méditerranée par un sous-marin autrichien en décembre 1915 a été relâché par les Autrichiens; il est en route pour revenir chez lui.

Le capitaine Wilson était accompagné du colonel H. D. Napier, ancien attaché militaire de l'Angleterre près le gouvernement de Sofia, lorsque le vapeur grec rencontra le sous-marin autrichien dans la Méditerranée. Les deux officiers furent faits prisonniers. On déclara qu'à ce moment-là le capitaine Wilson transportait des dépêches et qu'elles avaient été saisies par les Autrichiens. Cependant une lettre écrite plus tard par le capitaine Wilson à sa sœur, à Londres, dit qu'il avait pu détruire les dépêches avant qu'il fut pris.

LES LIBÉRAUX

LA VIEILLE
RANGAINE!

DES ORATEURS DÉNONCENT HIER SOIR LE RÔLE DE M. BOU-RASSA EN 1911 — "NOUS POUVONS METTRE NOTRE CONFIANCE EN LAURIER", DÉCLARE LE DR CHOQUETTE.

Les libéraux ont beau crier, depuis des années, que "Bourassa n'a jamais rien fait", ils n'ont pas encore réussi à se persuader. Il est facile de s'en convaincre depuis l'adoption de ses résolutions "contre la conscription"; pas un ne perd, en effet, l'occasion de débâter contre le chef nationaliste, comme si on sentait le besoin de crier au danger.

M. Amédée Monet disait, hier soir, à l'assemblée du club Letellier: "Ou Bourassa est sincère, ou il ne l'est pas. Puis, mettant son dilemme de côté, il ajouta: 'Bourassa essaie de nous diviser. Parmi nous, parce que très souvent il y en a qui pensent avant lui, et cela ne plaît pas à son 'moi'. Bourassa joue le même rôle qu'en 1911. Son but est de combattre Laurier. Pour Bourassa, c'est l'homme le plus néfaste du Canada, et je me demande s'il ne critiquera pas le parti libéral tant que Laurier vivra.'"

Après avoir énoncé Bourassa, l'orateur crut bon de lancer Héroux à son tour. Pourquoi? Parce qu'il trouve "pas mal singulier" son premier "Montréal d'hier dans le Devoir": "Le Vieux Neely".

M. Irénée Vautrin fut aussi l'un des orateurs de la circonstance. Il se contenta de faire le récit d'une amusante anecdote.

"Blondin étant allé se reposer à la Malbaie avec son épouse, dit-il, demandant à un charpentier qui stationnait sur le quai de le mener à la place. Notre bon vieux Canadien l'examine des pieds à la tête et lui dit: 'Mais Messieu Blondin, j'ai justement lavé ma voiture ce matin, vous n'y pensez pas. Je n'ai pas envie de la laver de nouveau ce soir.'"

Il n'est pas nécessaire de dire l'air piteux que fit notre beau lieutenant-colonel.

M. Victor Delage, de l'étude D. A. Lafort, s'exclama, à ce point, pour porter la parole faite: "Avoir 'eu au moins cinq minutes pour se préparer'."

L'assemblée du club Letellier laisse l'impression que les libéraux de Montréal sont bien contents du résultat de la convention de Winnipeg mais qu'il y a des ombres au tableau.

"CONFIANCE EN LAURIER"

Une autre assemblée libérale-anticonscriptionniste a également eu lieu, hier soir, angle des rues Fullum et Larivière, sous la présidence d'un M. Riel; environ 1,500 personnes y assistèrent. Quatre orateurs ont porté la parole: M. N. Séguin, qui a fait un éloge du parti libéral; M. Ménard qui trouve que l'Ouest s'est montré intelligent en assurant sir Wilfrid Laurier de son dévouement; le Dr Deslauriers, qui prétend que "les descendants de nos grands hommes, Laurier en tête, nous conserveront nos libertés et notre religion"; le Dr Choquette qui a terminé son discours par ces paroles: "Mais avec l'appui des provinces de l'Ouest et avec celui du Québec et de tous les vrais Canadiens, nous pouvons avoir confiance en Laurier, nous pouvons être sûrs que la discorde et que même la révolution qui gronde vont s'apaiser et que le grand Canadien rétablira l'autonomie qu'il nous avait léguée il y a longtemps et qu'il a su sauvegarder pendant quinze ans."

Voici pour la note libérale. Quant à la note anticonscriptionniste, M. Ménard a rappelé que Balfour et Hanna ont demandé des vivres et des munitions au Canada et non des hommes; et le Dr Deslauriers a démontré l'illogisme de tous nos faux sauveurs d'Empire dans une série de remarques à la fois judicieuses et décapitantes.

"Borden vous appelle, dit-il, Borden m'appelle avec tous les jeunes gens qui sont ici pour se faire crever la peau pour la démocratie, au nom de la civilisation, de la justice et de la loi."

"Mais avant de répondre à l'appel que lui, le héros de la civilisation, avec Rénéville, le 'serin britannique', l'italien chanteur, Albrecht Schvigny, le victrola national partent donc avec leur orchestre impérialiste hypnotiser la féroce Germanie avec l'harmonie de leur voix exercée aux refrains du gouvernement: 'pour la démocratie', etc."

Ceux qui veulent la conscription, continue l'orateur, ce sont les vampires qui sucent le sang du peuple; ce sont les profiteurs de guerre; ce sont les stigmates du dollar; (8); puis les belles et douces filles de l'Empire avec leurs bas 'bleus', les orangistes avec leur drapeau jaune qui disent que Québec est une 'frousseur' et une 'flancheur'!"

"Notre devoir, nous l'avons fait, aujourd'hui, par notre charité et notre humanité!"

Nous l'avons fait, hier, en 1774, en 1812, tandis que 20,000 Anglais se sauvaient à Détroit pour fuir l'invasion. Nous le ferons notre devoir encore, le jour où sans notre consentement on voudra nous chasser de nos toits et nous faire disparaître, pour suicider notre race; nous le ferons comme en 1812! (Appl.)

"Nous l'avons fait notre devoir, quand le 23e bataillon canadien-français est tombé jusqu'au dernier pékin sur la crête de Vimy, en se risquant à une attaque que ni les Anglais ni les Français n'avaient osé escalader. C'est une victoire qui nous a coûté cher, par l'aneantissement de 20,000 des nôtres."

"Et l'on veut aujourd'hui la conscription pour combler ces vides. De la sympathie à ce degré-là, c'est trop fort!"

ADORATION NOCTURNE

Les membres de l'Adoration nocturne sont priés de se rendre, samedi soir, à 8 heures, à l'église des Franciscains, rue Dorchester ouest, pour la célébration des Quarante-Heures.

FIN DE LA
CONVENTION

TOUTES LES RÉSOLUTIONS ADOPTÉES ANTERIEUREMENT SONT RATIFIÉES PAR LES DÉLÉGUÉS, HIER SOIR. — SIR WILFRID RESTE CHEF. — UN GOUVERNEMENT NATIONAL APRÈS LES ÉLECTIONS.

Winnipeg, 10. — Le choix enthousiaste et presque unanime de sir Wilfrid Laurier comme chef suprême du parti libéral a détendu les esprits et dénoué toutes les tentatives de susciter de la division dans les rangs des délégués des provinces de la Colombie-Anglaise, Saskatchewan, Alberta et Manitoba à la convention libérale de Winnipeg.

La convention s'est terminée hier soir, à 6 heures, par l'adoption d'une résolution sanctionnant les résolutions antérieures et qui est en conséquence la définition de la politique libérale de l'Ouest canadien aux prochaines élections fédérales.

Avant la clôture, M. Frank Oliver donna lecture, aux acclamations générales de l'assemblée, du télégramme suivant de sir Wilfrid et qui a trait aux délibérations de mercredi de la convention:

"Les résolutions telles que rapportées dans les journaux du matin 'sont très satisfaisantes'. Le résultat est très encourageant."

Cette satisfaction du vieux chef a dû s'augmenter considérablement à la nouvelle de la résolution de confiance adoptée hier, à une majorité écrasante et qui se lit comme suit:

"Il est résolu que cette convention enregistre son admiration pour le plus grand des Canadiens, le très honorable sir Wilfrid Laurier, P.C., K.C.M.G."

Elle a été appuyée par les premiers ministres des quatre provinces de l'Ouest, MM. T. C. Norris (Manitoba), W. M. Martin (Saskatchewan), A. L. Sifton (Alberta), et W. E. Brewster (Colombie-Anglaise), et son adoption fut suivie d'une ovation à sir Wilfrid.

Une résolution, soumise par T. A. Grer, président des "Grain Growers", demandant la formation d'un gouvernement national après les élections, fut adoptée; mais la convention ne voulut aucunement entendre parler d'une union invoquée en amendement autour d'un même candidat "Win the War", conservateur ou libéral, avant les élections. Devant l'hostilité énergique de l'auditoire appuyée par les premiers ministres provinciaux, l'amendement fut retiré.

M. J. A. Calder déclara ensuite que la lutte se ferait entre les deux partis, libéral et conservateur, avec comme chefs respectifs, sir Wilfrid Laurier et sir Robert Borden.

GOUVERNEMENT NATIONAL

La séance d'hier après-midi, la dernière, a été l'une des plus importantes de la convention. Plusieurs résolutions ont été adoptées approuvant la création d'un gouvernement national après les élections générales; approuvant le principe de la nationalisation des chemins de fer, des systèmes de télégraphie et de messageries; déclarant injustifiable le paiement d'une somme arbitraire de 60 millions de dollars pour le stock commun du Nord-Canadien; et insistant sur l'adoption d'une mesure obligeant les journaux, revues et autres publications à publier, à intervalles déterminés, les noms de ceux qui y sont intéressés financièrement et de leurs éditeurs responsables.

La résolution relative à la formation d'un gouvernement national exprime l'espoir et le désir des délégués de la convention, "qu'au cours de la lutte électorale, toutes les questions soient discutées librement sans appel à la passion et aux préjugés de race ou de religion; et que quel soit le parti qui soit victorieux, que sa première occupation soit de former un gouvernement vraiment national représentatif de tous les éléments et les industries du Canada."

M. Gibbon, Winnipeg, suggéra en amendement que les deux partis politiques s'unissent autant que possible pour choisir un même candidat, effectuant jusqu'à un certain point la coalition demandée avant les élections.

M. T. C. Norris appuya la résolution et dit qu'un gouvernement national devrait être composé de hommes choisis dans tous les partis politiques, sans égard à la race, à la religion.

M. Borden, de Pincher Creek, Alberta, soutint que les libéraux devaient prendre la main que leur tendait sir Robert Borden, car, dit-il, il n'est pas dans l'esprit de la convention de déclarer que tous les gouvernements conservateurs sont mauvais et que les gouvernements libéraux sont seuls bons.

M. J. A. Calder, de Regina, répliqua que l'obstacle principal au gouvernement de coalition était sir Robert Borden; ce dernier aurait dû se rendre compte des sentiments du peuple, et il aurait compris, il y a longtemps, qu'il aurait dû s'effacer. Il est absolument impossible, sous les circonstances, de former un gouvernement de coalition avant que sir Robert Borden ne se retire. Il est inutile de discuter; la lutte se fera entre deux chefs, Laurier et Borden. M. Calder prédit que l'Ouest fera bloc solide derrière sir Wilfrid.

M. W. Gibbon ayant retiré son amendement, la résolution fut adoptée à l'unanimité.

La résolution relative au Nord-Canadien se lit comme suit: "Vu que la commission Drayton-Acworth a démontré que les véritables intérêts de Mackenzie et Mann n'étaient d'aucune valeur, l'arrangement soumis récemment au parlement qui conclut au paiement d'une somme arbitraire de 60 millions de dollars pour l'achat des actions ordinaires de la 'Canadian Northern Railway Co.' est inexécutable à tous points de vue."

La résolution suivante, relative à la publicité des noms des propriétaires et actionnaires de journaux, a

L'ACTION MARITIME

SUCCÈS DES
SOUS-MARINS

PLUS DE LA MOITIÉ DES NAVIRES ATTAQUÉS SONT COULÉS PAR LES BOCHES. — STATISTIQUES DES PERTES DE VAISSEAUX ANGLAIS DURANT LA PREMIÈRE SEMAINE D'AOUT.

Londres, 10. — Le correspondant naval du "Times" dit que les pertes de navires causées par les sous-marins et les mines, durant la première semaine d'aout, sont à peu près les mêmes que celles qui ont été signalées durant les quatre semaines de juillet. Les navires de plus de 1,600 tonnes coulés dans la zone de guerre sont au nombre de 19, soit un de plus que la semaine précédente. Ce chiffre, comparé à la moyenne du mois de juillet, accuse une légère augmentation.

Le correspondant fait remarquer que le meurtre des marins du "Belgian Prince" est un nouvel item au bilan des corsaires boches et que, bien que ce dernier soit déjà d'un aspect assez repoussant, il n'est pas moins remarquable à cause des circonstances particulières où le crime a été perpétré.

Le tonnage des navires coulés est toujours aussi considérable. On refuse cependant de le faire connaître. Ce qu'on sait, c'est qu'il y a plus de la moitié des navires attaqués qui sont coulés, en dépit des armements dont la plupart sont munis.

Ces constatations sont sème le peuple anglais, gagnent à être mises en regard du refroidissement de la presse allemande à l'égard de la guerre sous-marine. Mais le correspondant remarque que, malgré la déception des journaux allemands, le danger de la guerre sous-marine est toujours là. Berlin constate qu'il a manqué son coup; cependant il emploie de nouvelles tactiques pour se faire admettre qu'il s'est abusé: au lieu d'attaquer tous les navires marchands, il différencie, il demande aux officiers des sous-marins de conserver leurs torpilles pour les navires de gros tonnage. Il est impossible toutefois de savoir quels sont les résultats obtenus jusqu'ici par ce changement radical dans la poursuite de la guerre sous-marine.

On croit cependant que, si les choses en restent au point où elles sont encore six mois, l'Angleterre survivra à la menace des corsaires. Mais pour rendre cette espoir encore plus certain, on admet qu'il faut combattre ces derniers. On a jeté les yeux sur les avions, mais cela n'est pas suffisant; il faut trouver l'appareil qui permettra de localiser le sous-marin; aussi espère-t-on qu'on fera converger tous les efforts des savants vers cette importante découverte.

Win. Snell, un nègre, le seul survivant du "Belgian Prince", raconte que lorsque ce navire eut été forcé de stopper par les pirates, on ordonna à l'équipage (58 hommes) de jeter les ceintures de sauvetage sur l'entrepont, où on vint s'emparer, puis on coula le navire.

été adoptée sans discussion: "Tous les journaux, magazines, journaux de commerce et autres périodiques publiant des articles destinés à influencer l'opinion publique devront être forcés de publier de temps à autre des déclarations assermentées, garantissant, éditeurs, actionnaires et détenteurs d'obligations, et de toutes autres personnes ayant un intérêt dans tel journal, magazine, journal de commerce ou autre périodique."

COMMENTAIRES DE LA PRESSE

Toronto, 10. — La presse d'Ontario commente diversement l'attitude et les résultats de la convention libérale de Winnipeg.

Le "Globe" dit dans son édition de vendredi, que la résolution du Dr Neely aurait eu plus de vigueur en y ajoutant l'amendement de M. Turfiff. Le mot de conscription a été retiré de la convention; il ne pourra l'être des élections."

Le journal ne veut pas croire que sir Wilfrid Laurier n'aura de recourir à la conscription si le volontariat ne réussit pas.

Le "Mail and Empire", dit: "Le rejet par la convention de l'amendement de M. Turfiff, montre qu'elle est opposée au service obligatoire, tout comme le vieux chef qu'elle appuie... Les tireurs de ficelles ne sauront pas gré à M. Turfiff d'avoir ainsi dévoilé leur fraude... Le public de l'Ouest doit à sir Wilfrid d'avoir arraché le masque de la conscription de ces figures anticonscriptionnistes."

LA VIE SPORTIVE

LES REGATES DU CHAMPETRE

UN BEAU PROGRAMME A ÉTÉ PRÉPARÉ POUR LA FÊTE NAUTIQUE QUI AURA LIEU DEMAIN ET DIMANCHE A MONTRÉAL-EST. — UNE RÉUNION SPORTIVE ET SOCIALE.

Les régates du Club Champêtre Canadien qui auront lieu les 11 et 12 août démontreront une fois de plus tout le soin que l'on porte à l'organisation de nos fêtes de cette société sportive. Il s'agit de lire le programme que nous publions aujourd'hui pour se rendre compte que rien n'a été négligé pour donner du ton à cet événement sportif-mondain. Les événements sont bien répartis et les inscrits semblent bien équilibrés, garanties que le spectacle offert sera palpitant d'intérêt pour tous ceux qui feront le déplacement à Montréal-Est pour ces deux jours de fête. Le programme comporte des courses de yachts, de chaloupes, de la natation, enfin ce que des régates nécessitent pour obtenir un succès concluant. La fête sociale de la réunion sera constituée par le beau programme musical et de danse mis à l'affiche de la journée de dimanche. Les officiers du Club Champêtre ont très bien fait les choses et nous nous plaisons à le constater. Voici le programme complet des deux jours de fête:

COURSES DE YACHTS

1.	2.00 heures—5 forces et moins, 5 milles.
2.	2.30 " 4 Cylindres, 20 milles.
3.	3.00 " 2 Cylindres, 10 milles.
4.	3.30 " 3 Cylindres, 15 milles.
5.	4.00 " Cabines, 5 milles.
6.	4.15 " Poursuite (finale), 10 milles.
7.	5.00 " (Free for all), 25 milles.

Course ouverte à tous (free for all). Championnat du Canada. Distance 25 milles, pour le trophée VERSAILLÉS.

Les positions seront tirées au sort avant chaque course.

N.B. — Chaque concurrent devra payer 25c pour un numéro.

ENTRÉES DES YACHTS POUR LES COURSES DU DIMANCHE, 12 AOUT 1917

Yacht	Prop.	Cylindres	C.	Moteur	Fabricant de la coque
1 Aimé	F. Pagé	1	3	St-Laurent	Desmarais
2 Lotus	V. Rémillard	1	3	Lockwood Ash	Desmarais
3 Alphonse	A. Papineau	2	5	Lachetrotière	Meloche
4 Marie-Jeanne	A. Gauthier	1	4	Lockwood Ash	Desmarais
5 On-y-va	P. Pagé	1	4	Paul Lair	M. Poirier
6 Le Palma	D. Gervais	1	4	St-Laurent	Desmarais
7 R. B.	R. Beauparlant	1	3	St-Laurent	Desmarais
8 Vert et Blanc	G. Pagé	1	2 1/2	St-Laurent	Desmarais
9 Pompon	T. Berthiaume	1	4	Téro	Desmarais

2ème COURSE—2.30 HEURES—20 MILES—4 CYLINDRES

10 Zéphir	J. Parker	4	40	Paul Lair	Meloche
11 Mascotte	E. Tremblay	4	80	Robert	Laing Boat Co.
12 Busy	Je. de Pass.	4	50	Authier	Therrien
13 Glory	E. Dionne	4	40	Therrien	Meloche
14 Budas	C. Dufresne	4	25	Chevalier	Meloche
15 Lillian	A. Lalonde	4	50	Sterling	Laing Boat Co.

3ème COURSE—3.00 HEURES—10 MILES—2 CYLINDRES

16 Pape	A. Papineau	2	12	Redwing	Meloche
17 Bonjour	J. Fugère	2	6	Lockwood Ash	XX
18 Ding-Dong	Dick Dunn	2	1	E. Poirier	E. Poirier
19 E. P.	E. Poirier	2	12	Gray	E. Poirier

4ème COURSE—3.30 HEURES—15 MILES—3 CYLINDRES

20 E-9	Wm. Gagnon	3	15	Lachetrotière	A. Chastillon
21 Jaigar	L. N. Hird	2	7	Fairbank Morse	S. Legault
22 Jacqueline II	J. L. Frigon	3	36	Fair	E. Poirier
23 Racul	R. Gagnon	3	15	Lachetrotière	Vadebonceur
24 Feuille	J. Gagnon	3	9	Lachetrotière	Aker

5ème COURSE—4.00 HEURES—5 MILES—YACHTS A CABINE

25 Joffre	R. Vachon	6	120	Vineberg	Meloche
26 Henri B.	Le-J. Bisson	6	45-7	Sterling	E. Poirier
27 Canada Maid	E. F. Guy	12	120	Robert	Robert
28 La Vierge	L. Lavigne	3	40	Robert Motor Co.	David
29 Jovial	E. E. Kent	8	180	Van Blerk	J. S. Haeker
30 Joffre	R. Vachon	6	120	Vineberg	Meloche
31 Montréal-Est	J. Versailles	6	60	Sterling	Aker

COURSES DE CHALoupES ET CANOTS, DIMANCHE, LE 12 AOUT 1917

JUGES:	JUGES:
P. Pagé	Léo Sanguinet
Jos. Vézina	O. Marchand
Louis Vincent	A. Marchand

STARTER:

Arthur Hinton.

No. Départ.

1.	2.00 h.—Demi-mille—Garçons, chaloupe 2 paires de rames.
2.	2.15 h.—Demi-mille—Saut en canot, 2 avirons.
3.	2.30 h.—150 verges—Dames, chaloupe 2 paires de rames, 1 homme à l'aviron.
4.	2.45 h.—Demi-mille—Équilibre en canot, 2 avirons.
5.	3.00 h.—Demi-mille—Chaloupe à fond plat, une paire de rames.
6.	3.30 h.—Demi-mille—Bataille en canot, 1 lance et 1 aviron.
7.	3.50 h.—Demi-mille—Chaloupe à fond plat, deux paires de rames.
8.	4.15 h.—Demi-mille—Course en cuvette.
9.	4.40 h.—Demi-mille—Chaloupe à fond plat, 2 paires de rames et 1 aviron.
10.	4. h.—Pot-au-feu.

COURSES EN CANOTS, SAMEDI, LE 11 AOUT 1917

1.	2.00 h.—Demi-mille—Canot à 1 aviron, 1ère épreuve.
2.	2.30 h.—Demi-mille—Canot à 1 aviron, 2ème épreuve.
3.	3.00 h.—Demi-mille—Canot de guerre.
4.	3.30 h.—Demi-mille—Canot à 2 avirons, 1ère épreuve.
5.	4.00 h.—Demi-mille—Canot à 2 avirons, 2ème épreuve.
6.	4.30 h.—Un mille—Canot de guerre.
7.	5.00 h.—Demi-mille—Canot à 1 aviron, finale.
8.	5.30 h.—Demi-mille—Canot à 2 avirons, finale.
9.	6.00 h.—Demi-mille—Canot à 4 avirons.

NATATION

Course 500 verges pour amateurs, pour Hommes.
Course 200 verges pour amateurs, pour Dames.
Plongeon ouvert pour dames amateur, 20 pieds.
Plongeon pour garçons amateur, 20 pieds.

Sauvetage.

PROGRAMME MUSICAL

Adresse de bienvenue par le président du Club Champêtre, M. Victor Lévesque.

L'Harmonie de Montréal, sous la direction de M. Edmond Hardy, exécutera le programme suivant, avec les concours d'artistes distingués, au concert du 8 août, au Club Champêtre:

1.—Marche militaire.	Register
2.—Valse de genre.	Popy
3.—Ouverture—Si j'étais Roi.	Adam
4.—Chant—Souhait.	M. Pyral
5.—Gavotte.	Eustache
6.—Solo de cornet—Polonaise.	Bidegain
7.—Fantaisie sur les airs canadiens.	Laurendeau
8.—Fantaisie—Les gloires de la France.	Bélier
9.—O Canada, mon pays, mes amours.	Lavallée-Smith
10.—Sérénade Espagnole.	Iradier
11.—Fantaisie militaire—Le Réveil du soldat.	Allier

INTERMISSION

OFFICIERS ET RÈGLEMENTS DES COURSES DE YACHTS DU DIMANCHE LE 12 AOUT

MM. les Maires et MM. les Échevins des villes Laval-de-Montréal, Pointe-aux-Trembles et Montréal-Est.

JUGES:

STARTERS: R. Prieur, C. N. Chambrelaud.

CHRONOMETREURS:

Henri Lacoste, M. Duquette, M. Provost, M. Pike.

RÈGLEMENTS DES COURSES DE YACHTS

- 1.—Toutes les entrées sont gratuites, mais les concurrents devront payer 25c pour leur numéro.
- 2.—Les bouées doivent être tournées de droite à gauche.
- 3.—Tout yacht dépassant un concurrent doit le croiser à droite, à une distance d'au moins trente pieds.
- 4.—Chaque concurrent devra tourner la bouée indiquée et ne pas s'éloigner du parcours.
- 5.—Le départ de chaque course est à l'heure indiquée au programme et les concurrents devront se rendre au ponton des Juges au moins 5 minutes avant la course.
- 6.—Les départs se feront en vitesse (flying start).
- 7.—Tout yacht participant à une course devra être muni d'un numéro d'ordre qu'il se procurera au ponton.
- 8.—Moins de trois concurrents, pas de deuxième prix.
- 9.—Les décisions des Juges seront sans appel.
- 10.—L'organisation se réserve le droit de refuser toute entrée après mercredi, le 8 août, et de faire les changements au programme qu'elle jugera à propos.
- 11.—Les prix seront exposés au Chalet du Club, samedi et dimanche, et les concurrents pourront les voir avant les courses.

Le Comité se réserve le droit de refuser toutes entrées.

AVIS IMPORTANT

Prix d'entrée pour la salle de danse dans les salons du club, 50c.
L'insigne des concurrents et celui des dignitaires donneront le droit à la danse.
Après les régates, il y aura souper et concert en plein air.
Les membres du club sont priés de s'adresser au bureau pour se procurer des insignes pour la danse.

DE GRANDES ATTRACTIONS AU SHAMROCK

LES ATHLETIQUES PROFITERONT-ILS DE LEUR DERNIERE CHANCE D'ARRIVER CHAMPIONS EN BATTANT LES CRESCENTS? — STARS FERONT UNE GRANDE LUTTE AVEC UN INDIEN.

Les amateurs de baseball assisteront, dimanche, au terrain du Shamrock, à un véritable gala, lorsqu'ils verront se dérouler devant eux le plus attrayant programme de toute la saison avec les quatre premiers clubs de la ligue de la Cité à l'affiche. Le bilan sportif de cette mémorable séance de baseball est indiscutablement à sa valeur, et nos lecteurs l'admettront tout de suite, devant l'énoncé des parties pour dimanche.

1.30, Crescents vs Athletics.

3.30, Indiens vs Stars.

La première bataille sera une des plus sensationnelles de toute la saison, car les "pays" de Billy Innes réalisent que, pour rester dans la course au championnat, ils doivent battre les Crescents, dimanche prochain. Certes, la tâche est lourde, mais, les Athletics sont capables de s'en acquiescer. Ils ont déjà battu les joueurs de Bob Stronach par 8 à 5, et ils sont pleins de confiance de répéter leur exploit, après-demain. Les Crescents, de leur côté, feront un effort suprême pour reprendre la première position de la ligue, et la rencontre sera palpitante d'intérêt.

La finale sera aussi grandiose que le lever du rideau. Les Stars et les Indiens seront aux prises et leur rencontre sera l'une des plus mémorables que le baseball local ait encore offert. C'est par milliers que les amateurs se porteront au Shamrock, dimanche.

LES REGATES DU CHAMPETRE

Montréal-Est attend avec anxiété l'arrivée des grands jours de régates, samedi, le 11 et dimanche le 12 août. De magnifiques prix ont été collectés et le programme a été étendu afin de rendre les courses les plus attrayantes possibles. Nous espérons avoir ce programme demain pour publication.

On se rend à Montréal-Est de deux façons, par le Terminal à la rue Lassalle ou par la rue Notre-Dame, à la 1ère avenue, Maison-Neuve. Ce dernier trajet est le plus rapide et il permet aux visiteurs de descendre à la porte du terrain du club.

LA RÉUNION EST RETARDÉE

Le meeting de courses qui devait commencer samedi à Kempton Park a été retardé de huit jours à cause du mauvais état de la piste que les pluies récentes ont trop détériorée. Les promoteurs annoncent aux amateurs que ce n'est que partie remise.

L'ASSOCIATION DU BIEN-ÊTRE DE LA JEUNESSE

GRANDE FÊTE DANS L'ILE EN L'HONNEUR DU MAIRE MARTIN, LE JEUDI, 23 AOUT. — PIQUE-NIQUE REMIS.

L'Association du Bien-Être de la Jeunesse, de concert avec la Canada Steamship Co., prépare une grande fête en l'honneur du maire Martin pour jeudi, le 23 courant, dans l'île Ste-Hélène.

Ce sera la fête des fêtes, le pique-nique des pique-niques. Tout Montréal sera invité à y prendre part. M. Smith, de la Canada Steamship Co., et les organisateurs du Bien-Être ont déjà eu plusieurs entrevues à ce sujet. Les grandes lignes sont tracées et le public peut s'attendre à ce qu'aucune fête semblable n'ait encore eu lieu dans notre belle île Ste-Hélène.

Des amusements variés et nouveaux auront lieu toute la journée, jusqu'à 8 h. p.m. Tous sont invités à suivre le "Devoir" afin d'être bien au courant de cette grande manifestation en l'honneur du premier magistrat de notre ville.

Avant cette fête mémorable, l'Association du Bien-Être commencera dès mardi prochain à conduire, à ses frais, les orphelins et les orphelines à sa superbe villa à St-Vincent de Paul. Les orphelins de St-Arsène seront les premiers à profiter de cette aubaine que leur offre cette incomparable société.

A ces fêtes pour les petits et les petites, les dames de la paroisse St-Vincent de Paul sont invitées à leur apporter des douceurs. Les messieurs sont aussi invités à faire faire une promenade à ces chers enfants qui méritent toutes les sympathies.

L'ouverture de la villa du Bien-Être, autrefois connue sous le nom de l'Hospice Auclair, aura lieu la semaine prochaine. Son honneur le maire, MM. les commissaires, MM. les échevins de notre ville et de St-Vincent de Paul, les membres du clergé, les journalistes et autres notables seront invités, un grand nombre de lettres et de télégrammes ont été reçus approuvant grandement cette noble entreprise pour ces chers orphelins. Ce qui prouve que l'association est de plus en plus animée des meilleures dispositions, en donnant sans compter, tout ce qu'elle peut, afin d'accomplir la plus grosse somme de bien possible.

Le pique-nique de jeudi dernier, qui n'a pu avoir lieu à cause de la pluie, sera donné jeudi prochain, sous le patronage des échevins, des dames et du clergé. L'honneur à la Société du Bien-Être, continue la noble tâche, et tout Montréal l'en sera reconnaissant.

DOMENJOZ A ÉTÉ LE COMPAGNON DE PÉGOUD

IL A FAIT SON APPRENTISSAGE AVEC CE GRAND AVIATEUR A L'ÉCOLE DE BUC. — DES NOTES BIOGRAPHIQUES. — L'AVIATEUR SUISSE FERA DES ENVOLES DIMANCHE A LA PISTE MONT-ROYAL.

La nouvelle que Jean Domenjoz, allait faire des envolées dimanche prochain, à la piste de Saint-Laurent, a beaucoup réjoui les amateurs du sport de l'aviation, et aussi tout fait prévoir qu'une foule nombreuse se rendra à l'hippodrome Mont-Royal, afin de voir cet audacieux aviateur à l'œuvre. Comme nous le faisons remarquer M. Tom Duggan, le secrétaire du Back River Jockey Club, qui le vit à l'œuvre pendant la dernière réunion de courses à cette piste, Domenjoz est un aviateur dont l'audace est incalculable et dont les mouvements en plein air tiennent à la fois de la témérité et de la science consommée de l'aviation.

Domenjoz exécute à proprement parler des tours qui lui sont tout à fait personnels. Son bouclage de la boucle, ses descentes en spirales, etc., ont un cachet particulier.

Les nombreux spectateurs qui se rendront à Mont-Royal dimanche après-midi n'auront pas besoin de longues vues pour suivre l'aviateur. Il exécute ses performances si près de terre que le public est souvent effrayé de le voir s'effondrer sur la pelouse du terrain. Après avoir exécuté ces tours au ras du sol, Domenjoz s'élève à plus d'un mille de hauteur et commence alors l'exécution de sa série de bouclages de la boucle qui font dresser les cheveux sur la tête des gens les plus froids.

En plus des envolées de l'aviateur, il y aura diverses attractions très intéressantes au programme, et le tout pourra être vu pour le modique prix d'admission de cinquante sous. Les enfants, comme nous l'avons déjà annoncé, seront admis gratuitement s'ils sont accompagnés de leurs parents.

Les automobilistes auront un endroit tout spécial pour y laisser leurs voitures.

Nous donnons ci-dessous quelques notes biographiques du célèbre aviateur Domenjoz : Il se livra au sport de l'aviation en mars 1910, alors qu'il entra à l'école Bleriot, à Pau, France. Au mois de juillet de la même année il partit avec un monoplane Bleriot de 25 chevaux et alla évoluer à Charleroi, Chatelet, Braine le Comte, puis plus tard il fit le voyage de Chatelet-Bruxelles, Bruxelles-Chatelet, Chatelet-Liège, Liège-Bruxelles. En mai et juin 1911, il donna des exhibitions à Liège et fit le voyage de Liège-Bruxelles et Bruxelles-Roubaix. En octobre 1911, il entra au service de Bleriot à titre de pilote en chef. Il fut le compagnon du célèbre Adolphe Pegoud, avec qui il fit son apprentissage à l'école de Buc. Domenjoz a été le cinquième aviateur européen à faire le bouclage de la boucle : 1. Pegoud, Français, 2. Hox, Anglais, 3. Hanouille, Français, 4. Penoy, Français, 5. Domenjoz, Suisse.

Après avoir quitté l'école Bleriot, il se rendit en Espagne, où il donna des exhibitions à Victoria et à Madrid, en présence de la famille royale. Il fit aussi des envolées à Buenos-Ayres, Montevideo, La Plata, Santiago de Chili, Valparaiso, Gandoza, Cordoba, New-York, Coney Island, Bridgeport, Washington, Richmond, La Havane et dans toutes les principales villes des États-Unis.

Comme on peut le voir, Domenjoz ne sera pas à sa première envolée, et le public peut être certain d'assister à une séance intéressante dimanche prochain, le 12 août.

QUE LE NATIONAL JOUE POUR GAGNER AVANT TOUT

NOTRE ÉQUIPE DE CROSSE DEVRA ÉVITER LA CLOTURE SOUS-ÉCHÉC, DEMAIN, SI ELLE BATTE LES SHAMROCK, AU MILE-END — UNE GRANDE RENCONTRE.

Une rencontre pleine de sensation sera celle qui mettra, demain, après-midi, le National et le Shamrock aux prises, au Mile-End, à 3 heures précises. Les deux clubs ont l'ambition de gagner cette deuxième partie de la série actuelle, le National afin de se mettre sur un pied d'égalité avec son adversaire, et le Shamrock afin de prendre une avance telle qu'il remporte les honneurs de la série et le championnat de la ville.

Le National luttera avec la dernière énergie pour mettre une victoire à son crédit et ne ménagera rien pour cela. La rumeur voudrait même que Lamoureux et Gauthier jouassent, demain, contre les Tricots de Verts, renforçant ainsi de beaucoup le National. Nous donnons ci-dessous le détail de ce qu'elle vaut, mais elle a beaucoup de vraisemblance.

Le National fera bien de rester sur le terrain, demain, et de ne pas aller inutilement décorer le banc du pénitencier. Il se rappellera qu'il a perdu la partie de samedi par suite de la punition de 30 minutes, infligée à Lalonde par l'arbitre Roddy Finlayson. Jouer d'abord à la crosse pour gagner sera la devise adoptée par les hommes de Lalonde et, selon toutes probabilités, la victoire sera leur appanage, demain, quand ils rencontreront le Shamrock.

Par suite de l'absence de toute contre-attraction sportive locale, les amateurs seront très nombreux à cette grande partie de demain.

LIGUE JACQUES CARTIER

Le terrain du Pacifique Canadien en haut de la rue Davidson, et celui du National, à Maisonneuve, seront dimanche le théâtre de deux grandes parties de crosse, la Ligue Jacques Cartier qui s'est imposée avec tant de force à l'attention des amateurs de crosse depuis le commencement de la saison et qui est en train de rendre au sport national un signal service, fera en effet jouer ses clubs à ces deux endroits.

Le Rosemont ira jouer avec le Pacifique Canadien, en haut de la rue Davidson, et le Lachine ira rencontrer le National II au terrain de Maisonneuve. Le Lachine a l'ambition de causer une surprise au National et il fera le voyage accompagné d'une foule de ses amis. Plusieurs tramways spéciaux ont été retenus pour la circonstance. Ils partiront à 2 heures de la station Dominion. Tous les amis du club sont invités à faire le voyage à Montréal afin d'encourager le Lachine et l'aider à triompher du National si possible.

Le match entre le Rosemont et le Pacifique Canadien, en haut de la rue Davidson promet d'être un événement des plus passionnants. La rivalité entre le Rosemont et le Pacifique Canadien est intense et les deux clubs vont se livrer une lutte acharnée au possible. Le Rosemont possède l'enthousiasme et la volonté bien arrêtée de vaincre. Il veut retourner chez lui avec une victoire. Le Pacifique Canadien ne remportera donc pas une victoire facile, si toutefois il parvient à triompher.

Il n'y a aucun doute que les amateurs du jeu de crosse se rendront en foule dimanche voir le Rosemont et le Pacifique à l'œuvre, en haut de la rue Davidson, au terrain du Pacifique.

LES PARTIES DANS LES GRANDES LIGUES

Voici les résultats des parties jouées hier après-midi dans les séries des ligues de baseball Nationale et Américaine.

LIGUE NATIONALE	LIGUE AMÉRICAINE
A Chicago: 100000040—5 10 0	Cleveland: 000101003—5 13 1
Chicago: 000010200—3 12 3	New-York: 000000110—2 9 1
Smith, Cadore et M. Wheat; Douglas et Elliott.	Lambeth, Bagby et O'Neill; Schocker, Cullup et Walters, Nunamaker.
A Pittsburgh: 100000000—1 9 2	A St-Louis: 010000003—4 13 3
Philadelphia: 203000005—8 1	New-York: 010000000—1 8 2
Alexander, Lavender et Killifer; Jacobs et Schmidt.	Schupp et Gibson, Rariden; Meadows et Snyder.

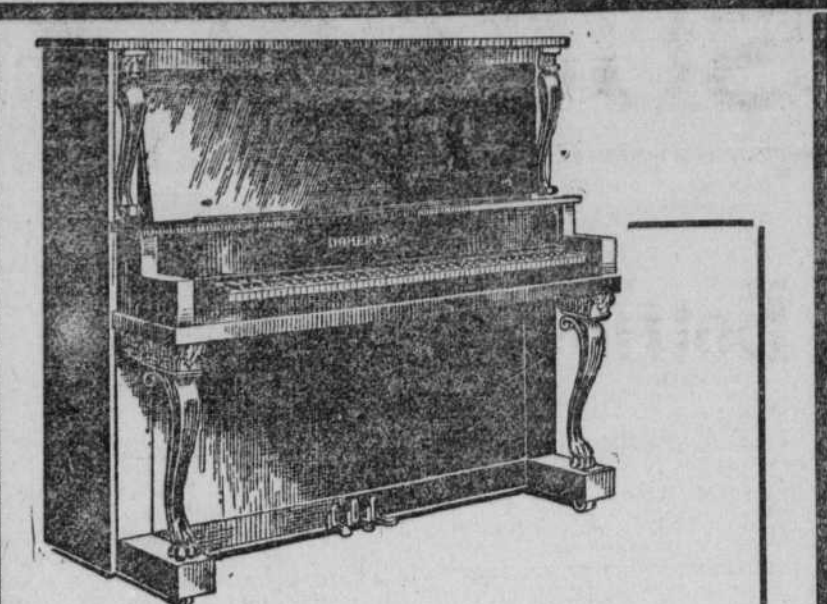
A Cincinnati: Boston-Cincinnati, pluie.

Les terribles averse d'hier ont été causes que le meeting de trotteurs et d'ambulance du Maisonneuve Driving Club qui devait s'ouvrir jeudi a été forcément remis. Par suite de ce contretemps, les courses se trouvent retardées de deux jours. Le meeting commencera samedi et se continuera dimanche. Il y aura trois bonnes classes chacun des deux jours. Les sportsmen et le public en général ne perdront rien pour attendre.

L'un des principaux numéros du programme de dimanche sera le grand free for all qui réunira les meilleurs chevaux de la province, et même quelques-uns des États-Unis.

Les fervents des courses au trot auront donc un régal demain et dimanche. Il y a près de 150 chevaux à Maisonneuve, et chaque course réunira de nombreux partants.

Vous aimez les sports? Vous devez donc lire les chroniques sportives du NATIONALISTE.



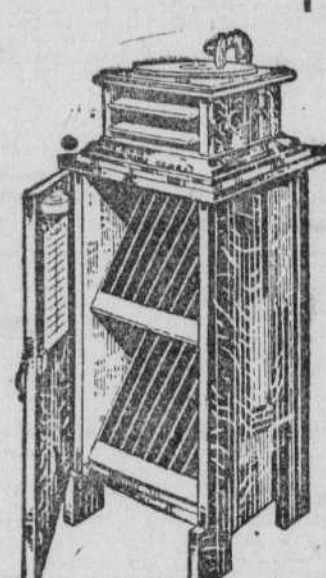
HATEZ-VOUS!

Si vous avez l'intention d'avoir un piano, vous n'avez jamais une chance comme celle-ci. Lors du feu, nous avions sur le plancher 10 échantillons de choix, 4 sont déjà vendus, nous offrons les autres aux prix suivants. Venez demain faire votre choix de bonne heure. Nous vous le livrons immédiatement.

"NEW SCALE WILLIAM", style Colonial, \$450.00, réduit à	\$290.00
"NEW SCALE WILLIAM", automatique, \$800.00, réduit à	\$600.00
KOHLER & CAMPBELL, style Colonial, \$450.00, réduit à	\$290.00
EVERSON, style Colonial, \$375.00, réduit à	\$190.00
EVERSON, de Luxe, \$375.00, réduit à	\$260.00
DOHERTY, style D, \$375.00, réduit à	\$280.00

GRAPHOPHONES

- 1 graphophone fini chêne doré, \$21.00, réduit à
- 1 graphophone fini acajou, \$68.00, réduit à
- 1 graphophone fini chêne doré, \$110.00, réduit à
- 1 graphophone fini acajou, \$110.00, réduit à
- 1 graphophone fini acajou, \$250.00, réduit à
- 5 graphophones jouant tous les records à aiguille et saphir, \$25.00, réduit à



Vous trouverez aussi d'excellentes occasions, dans les Glacières, Machines à coudre, Laveuses électriques, Laveuses à main, Voitures, Engins à gazoline, Balançoires.

P.T. LEGARÉ LIMITÉE

180 rue AMHERST.

TANT QU'IL Y EN AURA!

Complets en trois morceaux pour \$16.50

SUGGESTIONS POUR VOS ACHATS

DUPUIS FRERES, Limitée. DUPUIS FRERES, Limitée.

4500 PAIRES DE Bottines échantillons pour dames

VALEURS DE

\$5.00 A \$12.00,

POUR ETRE SACRIFIEES

A DES PRIX

RIDICULES



1000 paires échantillons venant de nos meilleurs manufacturiers canadiens et américains, à des prix si ridicules que nous avons décidé de donner une chance à nos bons clients de se procurer une paire de bottines des plus nouvelles créations à des prix bien bas.

Venez de bonne heure et vous en retournerez heureux.

Première série, contient 1000 paires de bottines pour dames, haute qualité, marque Mackay, semelle tournée à la main ou aux trepoignes Goodyear, en chevreau, cuir verni ou veau mat. Valeur de \$5.00 à \$7.00 la paire.

Deuxième série, contient des bottines en suède gris, chevreau gris, chevreau brun, noir, blanc, veau mat et cuir verni, aussi combinaison des plus nouveaux dessins, la plupart aux trepoignes Goodyear. Valeurs jusqu'à \$12.00, la paire.

\$2.45 \$3.45

—Au premier étage.

Tél. est 8000

Dupuis Frères

LE MAGASIN DU PEUPLE
447-449 Rue Ste-Catherine Est, coin St-André et St-Christophe.
J. H. Dupuis, Président. Eug. Dupuis, Vice-Président. A. J. Dupuis, Directeur-Général.

Meilleure qualité bas prix.

AU SEPT...

par Jacques de la Ferlandière

Les enfants, il vous en souvient, sont avides du gonflement des ruisseaux et sans remords ils s'amusaient des chaudières croulantes dans les torrents furieux. Ils secouaient sauvagement les arbres tout en fleurs, écartant avec insouciance les pétales tombés. Il arrive aux rivières de s'exaspérer de leurs présomptueux défis, mais toutes sont patientes et ne châtient que pour les exemples nécessaires. Les champs dorés se font piétiner en les caressant de leurs tiges mouvantes; tandis que les petits fruits leur sont particulièrement accueillants: ils se laissent manger tout ronds sans rien dire. Même les grands bœufs endurent les griffes des enfants cruautés naïves; et s'ils aident quelquefois à jouter ou à lier des épis mûrs, c'est surtout pour la beurrée de crème douce avec du sucre du pays! Il vous en souvient?

Revivre ces souvenirs fait aimer la vie; parfois ceux d'un âge plus mûr sont plus vivifiants encore: dites-en donc un du genre que voici, ce pourra faire aimer nos moeurs les plus pures.

Nous allons dans un endroit historique et, pour les âmes vibrantes, son nom est synonyme d'espoir... A l'aube d'un jour clair, gravissez quelque sommet d'où vous pourrez scruter l'horizon à cent milles à la ronde; lorsque vous apercevrez un clocher presque neuf s'élevant fièrement dans l'aurora, si les teintes sont séduisantes et se dessinent mieux qu'ailleurs sur un fond bien découpé; c'est là! Inclinez alors votre lunette légèrement au sud et vous verrez le "Sept" bon premier à saluer le jour qui s'avance, et cela sans vous faire cahoter par le "Quatre" fraîchement retourné.

Il serait injuste cependant de médire du trajet en voiture, car de beaux grands ormes nous escortent fidèlement, qu'elles que soient les routes que nous prenions, et les paysages frais qu'ils enveloppent sollicitent la lenteur de notre allure.

C'est en baroque que nous (?) y sommes allés, avec un bon cheval gris n'ayant que le bien pardonnable défaut, mais seulement quand il est au pas, de brouter ici et là "l'herbe tendre" et faire ainsi de petites peurs aux enfants — toutes jeunes je vous assure — qui n'aiment pas du tout les fossés creux.

Après six milles de course de l'église, nous arrivons sur une colline dominant à dix lieues aux alentours: site seigneuriale d'une beauté parfaite et toute naturelle, où se continuent les traditions d'une maison... canadienne!

pinceau ne sait pas et il est déjà tard pour vous présenter ces gens qui donnent une hospitalité si large.

La famille où nous sommes est franchement canadienne: les ancêtres reposent à l'ombre de nos saules pleureurs, comme reposent leurs aïeux...

Le grand-père, un classique d'éducation et d'instruction, s'est établi sur une terre vierge par pur patriotisme. Il est l'un des premiers colons qui ont envahi ces domaines que les anciens Loyalistes-croyants s'étaient réservés à tout jamais.

Le père, à son tour, sait conserver et augmenter la partie du patrimoine de famille dont il a hérité avec les plus mâles vertus: il fait honneur à sa profession et à sa race. Dans cette tâche présente apparaît une mère dont le mérite étonne: elle est cette femme forte de l'Évangile, douée d'une énergie exceptionnelle. Issue de parents également remarquables, puisque l'un des siens s'est distingué dans la magistrature, tandis que l'une des siennes entrait chez des contemplatives, pour se rapprocher davantage du Très-Haut, après avoir été supérieure d'une de nos plus illustres communautés enseignantes. Cette mère joint à une éducation supérieure une instruction académique complète; en plus, elle est excellente musicienne et cependant femme de cultivateur accompli. Une indécision heureuse m'a signalé une certaine correspondance due à l'adolescence de cette âme en germe et qui ferait honneur à bien des jeunes d'aujourd'hui ne manquant pourtant pas d'idéal et de généreuses aspirations. Cette correspondance se rapporte à une idylle très touchante qui fut le prélude douloureux — c'est le sort des grandes vies — de la vocation essentiellement sociale de cette femme. Aussi n'y a-t-il pas lieu d'être surpris si autour d'elle les souffrances sont soulagées, les pauvres secourus et les malheureux encouragés... Sous le toit béni qu'elle garde jalousement, quatre jeunes filles et deux tout jeunes garçons grandissent et s'instruisent sans lui autre concurrent que le sien et celui de son époux. Cette femme qui s'occupe de tous les travaux de la ferme, jusqu'au tissage au métier, ne saurait confier à d'autres l'éducation et l'instruction de ses enfants, si ce n'est une couple d'années pour faire graduer les jeunes filles au couvent et les garçons n'auront qu'à suivre les traditions de famille, le temps venu, en imitant, par exemple, un de leurs cousins qui entrera demain, en possession d'un des plus beaux biens de la paroisse, après de fortes études classiques et avec le titre de bachelier en agriculture... Je n'invente rien!

Si vous avez le bonheur d'être reçus dans cette maison, mon croquis vous reviendra sûrement quand vous approcherez ces jolies blondes et brunes, à démarche dégagée, élégamment vêtues, sachant parler, lire et chanter en français... et aussi en anglais avec un accent parfait, sachant faire de la musique au piano et sur le violon pendant que celle-ci meure extraordinairement vous dira humblement qu'elle "ne joue pas du tout"...

Et si vos yeux se portent sur la bibliothèque, vous verrez que là encore c'est bien canadien: les premiers livres aperçus sont sur notre histoire... Je répète que je n'invente rien!

J'admire encore cet endroit verdoyant et ensoleillé où la nature cache si discrètement une vraie "perle de notre histoire", à six milles d'une église.

Le retour par le "Six", au clair

de la grande lune de ce soir de juillet, aurait inspiré la muse du plus simple poète comme du plus grand, après une journée aussi radieuse. Notre cheval ne brouillait plus "l'herbe tendre", mais relevait la crinière et nous emportait au grand trot vers la demeure d'un de ces bons notaires de campagne qui sont dans nos paroisses rurales comme les agents attirés de paix, d'harmonie et de progrès. Je sais que l'histoire contemporaine ne pourra s'écrire sans accorder à cet homme d'une rare vigueur intellectuelle et morale une de ses plus belles pages, et je dois de ses plus remarquables, puisque l'histoire de ne pas omettre d'écrire beaucoup d'activité et ont livré une centaine de combats aux machines allemandes qui étaient à terre. Moins de 20 combats ont eu lieu au haut des airs, car les avions allemands n'ont pas osé faire des envols. Les Anglais ont abattu 6 machines et ont perdu 3 des leurs.

Souvent il me revient ce grand sourire confiant qui me passa aux lèvres le lendemain, quand, sentant de nouveau ma race aux prises avec les pires ouragans, j'eus l'intuition de l'épopée glorieuse qu'elle élaborait dans les profondeurs du sol, accomplissant héroïquement les desseins de son Créateur... Et depuis, je crois, je crois infiniment que la terre est souverainement bonne à ceux qui l'aiment!

Jacques de la FERLANDIERE.
Québec, 6 août 1917.

L'APPEL DE LA MER

Si vous vous sentez attirés vers la mer, le Canadien Pacifique vous transportera en une journée aux différentes places de l'Atlantique. La ligne de la grève des provinces maritimes et de la Nouvelle-Angleterre est l'idéal pour l'amateur d'eau salée. Le Nouveau-Brunswick, avec ses nombreuses beautés rurales, la Nouvelle-Ecosse, tout imprégnée du passé d'Évangéline, et des plages bien connues de la côte du Maine, offrent un choix judicieux pour celui qui cherche à passer ses vacances. Les baies des provinces maritimes sont de vrais paradis terrestres pour la pêche, le canotage et le camp. "Atlantic Coast Resorts" est le titre d'une brochure publiée par le C. P. R.; elle contient des notes descriptives de toute la région. De plus elle contient une liste d'hôtels et de maisons de pension à la portée de toutes les bourses. Celui qui n'a pas encore choisi son endroit pour passer ses vacances devrait demander une brochure qui réglera immédiatement le problème. On pourra l'avoir de tout agent du C.P.R. (rec.)

LE TRAFIC DES BLASONS ANGLAIS

Londres, 10. — Le "Daily Chronicle" à propos du débat ci-dessus commentaires de la presse au sujet des titres honorifiques fait la remarque suivante: La véhémence du "Times" contre la prostitution des titres est divertissante. Nous savons que plus le pair est jeune plus il est déterminé à tenir les autres en dehors de son enclos sacré et lorsque les orateurs avouent leur angoisse pour le prestige de la Couronne il faut penser qu'ils prennent plus attention à leurs privilèges de lords qu'à la Couronne. Ceux qui font partie du cercle fascinant s'opposent vigoureusement à l'extension de ce cercle. Le "Chronicle" fait de nouveau appel à une commission royale pour savoir pourquoi les paires et les autres titres sont accordés.

L'ENNEMI EST DEvenu NERVEUX

DECLARE LE GENERAL MAURICE AU SUJET DES DERNIERES OPERATIONS DANS LES FLANDRES — LES RUSSSES REPRENNENT LEUR APLOMB.

Londres, 10. — Au cours de l'entrevue hebdomadaire qu'il tient avec un correspondant de la Presse Associée, le général Maurice, directeur en chef des opérations au "War Office", a déclaré hier que des pluies continuelles et des brouillards ont empêché une grande activité sur le front occidental.

Comme d'habitude, a ajouté le général, l'ennemi rapporte qu'il a repoussé plusieurs attaques des Anglais. Cela démontre sa nervosité. De fait, les Russes n'ont dirigé qu'une attaque, contre Saint-Julien, et elle a été couronnée d'un complet succès. Le général a résumé de la façon suivante la situation sur le front russe:

La retraite des Moscovites a été manifestement moindre que la semaine dernière. Kerensky et le général Korniloff s'efforcent constamment avec beaucoup de succès de rétablir la discipline, mais il serait prématuré de dire que les chefs russes sont parvenus à arrêter l'avance de l'ennemi. Il est même prématuré de regarder la situation comme plus satisfaisante. Il est naturel de s'attendre qu'après une progression de 90 milles et après avoir atteint des chemins de fer de dimensions diverses, les Allemands soient obligés, de faire halte pour assurer leur ravitaillement et les moyens de communication. Tout ce qu'on peut dire maintenant c'est que les Russes ont un bref répit, et nous espérons qu'ils en tireront le meilleur profit pour se préparer à la prochaine avance de l'ennemi.

Le général Maurice a donné un intéressant résumé des rapports détaillés qu'il a reçus sur les opérations aériennes du 31 juillet, dans les Flandres, et sur l'étonnante supériorité établie par les aviateurs anglais. Le temps était presque impossible: il faisait un brouillard et les nuages étaient épais et bas. Mais les machines anglaises ont déployé beaucoup d'activité et ont livré une centaine de combats aux machines allemandes qui étaient à terre. Moins de 20 combats ont eu lieu au haut des airs, car les avions allemands n'ont pas osé faire des envols. Les Anglais ont abattu 6 machines et ont perdu 3 des leurs.

LA PRESSION VA CERTES L'ÉCRASÉE

UN MANUFACTURIER SUISSE DIT QUE L'ALLEMAGNE EST ÉPUISÉE, ET QUE LA VICTOIRE SERA GAGNÉE AU DERNIER QUART D'HEURE.

Paris, 10. — "L'Allemagne se tient sur ses pattes de derrière, mais ses pieds sont encore fermement plantés dans le sol". Voilà comment un manufacturier suisse de marque, qui est en mesure d'avoir une connaissance exceptionnelle de l'état des affaires dans les empires centraux, résume la situation. Il déclare que les optimistes exagèrent en affirmant que l'Allemagne est affaiblie et qu'il s'y produit de sanglantes révoltes; de même les pessimistes exagèrent en s'écriant: "L'Allemagne est aussi forte que jamais".

Naturellement, ajoute ce monsieur, les Français qui ont un lourd fardeau sur les épaules, sont enclins à ne pas voir les embarras d'autrui. Quel que soit le fardeau de la France, il est allégé par les Alliés, surtout par les États-Unis; le fardeau de l'Allemagne est 2 fois plus lourd, il s'accroît tous les jours et il va finir par l'écraser. Si les Français savaient comment la pression augmente constamment pour l'Allemagne, ils ne parleraient pas de leur service à la fin de sa guerre avec la Russie. Tout le monde sait aujourd'hui que le Japon était épuisé et que la Russie eût gagné en persévérant dans la lutte. Telle est la situation, aujourd'hui. Si les Alliés peuvent tenir pendant "le dernier quart d'heure", la victoire est à eux.

On a beaucoup parlé, assure le fabricant suisse, du manque de vivres en Allemagne. Il est vrai que ses approvisionnements ont diminué, mais ils ne s'écroulent pas. L'Allemagne ne tombera jamais par la famine. Il faut chercher ailleurs les points faibles de l'Allemagne, ce sont les hommes, le transport et ses alliés.

CHANGEMENT DE TARIF

Mexico, 10. — La Chambre des députés a autorisé le président Carranza à changer à discrétion le barème des taxes de douanes pour la période d'un an.

NOS ANNONCES

Nos lecteurs sont priés de lire soigneusement chaque jour les annonces que nous publions dans notre journal. Ils y trouveront des occasions profitables des offres exceptionnelles. Ils ne s'en rendront compte qu'ils n'auront pas le part ailleurs de meilleurs prix que ceux des annonceurs du Devoir.

Nos lecteurs, qui sont nos amis, devraient encourager nos annonceurs, qui sont aussi nos amis.

Ils y trouveront leur avantage, en même temps qu'ils rendront service à notre journal.

Le journal du lecteur, l'annonceur font partie de la même famille.

Ils doivent s'entraider.

LE FOYER

CHAMBRES DE JEUNES FILLES.

Il arrive parfois peut-être que visitant la chambre d'une jeune fille, vous soyez étonné de la voir pareille à une chambre qui appartiendrait à un gargon encore enfant ou à n'importe qui. Vous constatez qu'aucun détail n'a été soigné, que la tapisserie est de telle couleur parce que quelqu'un s'est adonné à la choisir ainsi, quelque chose qui ne s'en souciait pas plus que de l'an quarante! que le lit n'est pas assorti aux meubles, que sur les murs rien ne révèle les goûts de la jeune fille qui habite ce coin.

A voir cela, on est tout de suite tenté de croire que la jeune fille n'est pas intelligente et ce n'est pas toujours le cas; mais la jeune fille s'est habituée à laisser les choses telles qu'elles étaient, ou à laisser à sa mère la responsabilité des arrangements, ou encore il arrive que la mère tienne à ce que telle horreur de cadre accroché à telle place y reste et comme le cadre à lui seul suffit à enlaidir la pièce la jeune fille aime autant laisser faire toujours!

C'est dommage. Toutes les jeunes filles devraient tenir à avoir un coin à elles confortable et joli, qu'elles habitent la campagne ou la ville, une maison riche ou modeste. Et c'est un devoir pour elles de mettre toute leur initiative au service de ce coin qui doit leur appartenir et être laissé complètement à leur goût et à leur volonté.

Une chambre de jeune fille sera toujours tapissée de papier clair, la couleur pouvant varier suivant les préférences, mais on demandera presque toujours qu'il y ait du rose tendre et du bleu pâle. Ce sont les couleurs les plus gaies, et d'ailleurs, mêlées elles aident à obtenir les plus jolis effets: on sait combien ces deux nuances ensemble sont appréciées pour tous les bibelots enrubannés si à leur place dans une chambre de jeune fille. Il se peut qu'il y ait des jeunes filles qui n'aiment point ces couleurs, ou qui tiennent absolument à n'avoir pas les teintes que tout le monde aime! Alors, qu'elles choisissent des nuances pâles dans les gris, mauves, ou jaunes. La tapisserie entièrement blanche est bien jolie aussi.

Et les meubles?—Faut-il endurer des meubles sombres dans une chambre de jeune fille?—Non! même si l'on n'est pas riche, il faut trouver moyen d'arranger les choses. Si les meubles foncés ne sont pas trop gros, il faut les émailler, c'est facile et moins coûteux que des meubles neufs. On pourra par exemple émailler le bureau et avoir un lit blanc. Avec une ou deux chaises et une table ordinaire que vous émaillerez aussi, votre chambre sera meublée. Mieux vaut cette modestie en blanc qu'un bel ameublement sombre!

Les rideaux seront en mousseline blanche, ou en cretonne. On peut arranger une chambre de deux façons. Toute avec de la cretonne: alors les rideaux, les dessus de bureau, les dessus de lit même seront en cretonne. Cela permettra d'habiller une malle dont on fera un banc, ou de rajouter une vieille chaise au moyen de coussins recouverts. Ou bien, la chambre sera garnie de blanc: alors il y aura des grands rideaux de mousseline, et sur les vitres si vous êtes travailleuse, des rideaux-mystères brodés, et tous les dessus, dessus de bureaux, de tables, seront brodés. Et ayez aussi le courage de broder le dessus de lit, vous ne le regretterez pas. L'ensemble sera riche et en même temps charmant. Rien n'est beau comme le blanc, rien n'est plus juvénile, et si vous voulez absolument mettre de la couleur, rien n'empêche une doublure bleu-pâle ou rose qui fera ressortir la broderie, et des rideaux de même nuance pour retenir les grands rideaux, etc...

Et qu'un soin spécial soit apporté à la garniture des murs. Il ne faut pas d'encombrement, mais que le choix des cadres soit fait avec soin. Dans des médaillons, seront les portraits auxquels vous tenez. Que le crucifix soit usi en harmonie avec le reste; un crucifix d'ivoire ou d'argent, ou un grand crucifix

Si vous voulez manger d'excellentes confitures, exigez celles portant la

MARQUE L. & P.

Elles sont simplement délicieuses, et, avec cela, elles ne coûtent pas plus cher que celles que vous préparez à domicile.

Labrecque & Pellerin

Maison canadienne-française

111 SAINT-TIMOTHEE, Montréal.

Tél. Est 1075-1649

PENDANT LES CHALEURS, IL N'Y A RIEN COMME

LES VIANDES PREPAREES

MARQUE "CONTANT"

Jambon cuit, Jambon pressé, saucissons de Boulogne (Belgique), saucissons à l'ail.

EN VENTE CHEZ VOTRE BOUCHER, OU ÉPICIER.

S.-L. CONTANT,

MONTREAL.

BON CAFE, BONNE JOURNEE

SURTOUT POUR LES BUVEURS DE

CAFE ST - MARC

Chez tous les bons épiceries ou chez les torréfacteurs

Augustin Comte & Cie, Limitée

725-EST, RUE NOTRE-DAME.—TEL. EST 7130

J. A. SIMARD & CIE

Importateurs de

Thés et Cafés

Maison canadienne

Satisfaction absolue

5-7-est rue Saint-Paul

MONTREAL

RECETTES PRATIQUES

REPARATION DU MARBRE CASSE

On obtient un excellent mastic en préparant (au bain-marie ou à feu très doux) une solution de colle forte que l'on choisira plus ou moins blanche selon la couleur du marbre détérioré.

Il faut à peu près, en poids, moitié moins de colle forte que d'eau. On ajoute, lorsque la dissolution est bien fluide, de l'albâtre ou du marbre blanc en poudre pour le marbre blanc, de l'ocre pour le marbre brun ou rouge, ou de l'ardoise pilée pour le marbre gris. Le ciment ainsi préparé forme une pâte assez épaisse dont on se sert pour boucher les fentes ou refaire les angles écornés; en refroidissant il devient aussi dur que le marbre lui-même; un polissage avec de l'encaustique à la cire blanche un peu épais lui donne entièrement l'aspect du marbre.

NETTOYAGE DU MARBRE

Pulvériser et mélanger bien ensemble deux parties de soude, 1 partie de pierre ponce et 1 partie de myrtille. Passez ce mélange au travers d'un tamis fin, puis mettez-y un peu d'eau, de manière à faire une pâte ayant de la consistance. Vous en frottez le marbre; puis vous le nettoyez avec de l'eau et du savon; le marbre semblera tout neuf. Si des taches persistent, voici un procédé qui permettra de les enlever sûrement et complètement: prenez et mélangez par parties égales des résidus de savonerie, du foin de bœuf et de l'essence de térébenthine. Mélangez à la terre de pipe et faites une pâte que vous appliquerez sur la tache. Laissez-la pendant plusieurs jours et renouvelez l'opération si elle ne réussit pas tout de suite.

NETTOYAGE DES GRAVURES

Pour enlever aux vieilles gravures leur couleur jaune et rendre au papier sa blancheur première, on prépare dans un vase de dimensions appropriées à la gravure du chlorure de potasse ou eau de Javelle avec de l'eau ordinaire. On trempe ensuite dans ce liquide la gravure pendant deux minutes, puis on la retire pour la mettre sous un robinet et on laisse couler dessus de l'eau claire. Cette opération nécessite beaucoup de précautions et un certain maniement qui s'acquiert par l'expérience.

SOUS-MARIN COULÉ

Londres, 10. — Un autre vaisseau marchand a coulé un sous-marin, mais à cause du sort que subit le capitaine Fryatt qui commandait le vapeur anglais "Brussels", lequel fut exécuté, au mois de juillet 1916, par les Allemands pour avoir essayé d'éperonner un sous-marin, on ne peut publier les noms du capitaine ou des membres de l'équipage de ce vaisseau.

Sir William J. Tatem, président de la "Tatem Steam Navigation Company" a offert une somme de \$2,500 au capitaine et à l'équipage pour le récompenser de leur haut fait.

M. TAFT EST MALADE

Clay Centre, Kan., 10. — L'état de santé de l'ancien président Taft inspire des craintes; ses médecins ont publié hier le bulletin suivant: "La santé de M. Taft n'est pas aussi bonne qu'hier." La maladie n'est pas encore grave, mais dangereuse. Le repos et la tranquillité sont les deux remèdes efficaces dans l'occurrence, disent les médecins. En conséquence, tout visiteur est exclu de sa résidence.

Oeuvres diverses de M. Henri Bourassa

EN FRANÇAIS:

La Conférence impériale et le rôle de M. Laurier, (1911)	25
Pour la justice, (1912)	10
Le Devoir, son origine, son passé, son avenir, (1915)	10
La langue française au Canada, (1915)	15
Le Devoir et la guerre — Le conflit des races, (1916)	15
Hier, Aujourd'hui, Demain, (1916)	75
L'intervention américaine, (1917)	25
La Conscription, (1917)	10

EN ANGLAIS:

The Reciprocity Agreement, (1911)	\$0.25
The Duty of Canada at the present hour, (1915)	10
The Foreign Policy of Great Britain, (1915)	25
Independence or Imperial Partnership? (1916)	25

A toute commande par la poste, ajouter 2 sous pour chaque brochure à 10 sous, 3 sous pour chaque brochure à 15 ou 25 sous, et 10 sous pour "Hier, Aujourd'hui, Demain".

OFFRES SPECIALES:

Hier, Aujourd'hui, Demain	ensemble	1.00 franco
Le Devoir et la guerre		
La Conscription		
Hier, Aujourd'hui, Demain	ensemble	1.00 franco
L'intervention américaine		

Toute commande doit être adressée à l'auteur, au bureau du Devoir. Les remises par chèques, mandats, etc., doivent être payables au pair à Montréal et porter le timbre de guerre.

NOUVELLES DU MATIN ET DE L'AVANT DERNIERE HEURE

LA PRESSE
DE L'OUEST

LES JOURNAUX APPRECIENT
DIFFEREMMENT LA CONVEN-
TION QUI VIENT DE SE TER-
MINER A WINNIPEG.—UN ELO-
DE DE M. TURRIFF PAR LA
"FREE PRESS", DE WINNIPEG.

Winnipeg, 10. — La "Manitoba Free Press" dit ce matin dans un article de tête :

"Quoique la 'Free Press' ait déjà dit qu'elle ne considèrerait pas que l'amendement proposé par M. Turriff à la résolution de guerre (à la convention libérale de l'Ouest) fut nécessaire pour accentuer sa véritable signification, elle désire rendre hommage à M. Turriff pour le courage qu'il a déployé dans son discours à l'appui de cet amendement. 'M. Turriff a dit les choses ouvertement, il a dit à la convention des vérités qui ont évidemment mécontenté des éléments qui auraient aimé, n'eût été l'impartialité et l'habilité du président, à supprimer la liberté de parole.

"Un bon nombre d'hommes sont sortis de la convention beaucoup amoindris. Quelques-uns d'entre eux paieront cher les salves d'applaudissements qu'ils ont recueillies spécialement de délégués triés (machines-chosen) parmi les forêts du nord de l'Alberta et dans la métropole de Vancouver. Il est du moins un homme public qui sort grandi, au point de vue politique, de cette convention. Il se nomme J. G. Turriff."

"L'Edmonton Bulletin" dit :

"Ce fut souverainement une convention de la victoire (win the war), de la victoire à tout prix. Elle était dominée par cet esprit de patriotisme militant qui a balayé l'Ouest quand l'appel aux armes a sonné. Elle avait un caractère agressif qui exigeait que le gouvernement et le public pousse la lutte comme le font les hommes qui sont au front."

"Les résolutions, ajoute le 'Bulletin', constituent la base d'une politique de guerre qui suffirait à rallier toutes les énergies dont le pays est capable et à les concentrer dans une poussée vers la victoire. C'est une réplique suffisante aux politiciens et aux journaux chauvinistes qui prêchent dans l'Est du Canada que l'Ouest est dominé par le sentiment austro-allemand."

Le "Regina Leader" dit que la manifestation de confiance en sir Wilfrid Laurier n'était pas "simple" mais une explosion sentimentale de partisans enthousiastes, mais qu'elle était basée sur la conviction sincère et bien fondée que, fût-on son avis ou non sur le sujet de la conscription dans les circonstances actuelles, il est le seul homme en Canada, le mieux qualifié aujourd'hui par tout son passé, par son attitude et les choses qu'il a accomplies, pour faire face à la crise qui met en péril la paix du Canada et empêcher un désastre qui aurait un effet déprimant et démoralisant dans tout l'Empire et affecterait la cause même pour laquelle les Alliés combattent."

Le "Saskatoon Phoenix" dit que "pour plusieurs libéraux enflammés d'un zèle de guerre patriotique cette convention sera considérée comme un compromis et que sa signature sera cause de sérieuses réflexions. Il faut se rappeler cependant que la convention a adopté sa politique sous la conduite d'hommes comme Norris, Martin, Sifton et Brewster, les premiers ministres des provinces de l'Ouest, et que des hommes comme M. J. A. Calder avaient conféré avec Laurier. Ils conçoivent que la situation est sérieuse et décisive et ils ne se sont décidés à diriger la convention vers l'union des libéraux du pays qu'après avoir longuement réfléchi et en pleine connaissance des problèmes en question."

"La mobilisation des ressources morales, matérielles et en hommes ainsi que l'adhésion à la politique de guerre libérale, peuvent finalement conduire à la conscription, mais celle-ci ne devra venir que sous un gouvernement qui a la confiance du peuple."

146 NAVIRES PERDUS

Copenhague, 10. — Les pertes subies par la marine marchande suédoise pendant les trois dernières semaines comprennent 99 vapeurs et 47 voiliers. Le total, soit 146 navires constitue 12 pour cent du tonnage total de la marine suédoise.

PRÉSIDENTS COMPROMETTANTS

Pétrograd, 10. — Le congrès socialiste-démocrate, maximaliste et internationaliste de Russie s'est ouvert hier. Les délégués ont élu comme présidents honoraires, Lenine, le chef radical-socialiste; Léon Trots-

VIFS COMBATS AU
FRONT ORIENTAL

DES FUSILLADES D'UNE GRANDE
INTENSITE ONT EU LIEU DU
COTE DE BRODY — LEGERES
SUCCES DES AUTRICHIENS.

Pétrograd, 10. — Communiqué officiel d'hier :

Des fusillades d'une grande intensité ont eu lieu du côté de Brody. Sur le front roumain, au sud d'Aeruth, jusqu'au village de Solka, l'ennemi a lancé une série d'attaques d'une grande intensité. Nous les avons toutes repoussées. Dans la région au nord-ouest de Sipot et de Katergal, après des attaques opiniâtres, l'ennemi a occupé une série de hauteurs, refoulant légèrement nos troupes vers l'est.

Entre les ruisseaux Slucza et Dosliana, nous avons repoussé plusieurs attaques ennemies. L'adversaire a réussi à pénétrer dans nos tranchées sur l'une de ces hauteurs, mais nous l'en avons délogé par une contre-attaque. Cette retraite a dégénéré en fuite. Nous avons fait 8 prisonniers et pris un canon.

Après une préparation d'artillerie, l'ennemi a attaqué les positions roumaines dans la région entre les rivières Oitoz et Kasino et dans certains secteurs nous l'avons refoulé. Au sud de la rivière Krasino, les Roumains ont repoussé une attaque.

Dans la direction de Fokshani, l'ennemi a continué ses attaques de chaque côté du chemin de fer Fokshani-Merecheshtchi et a refoulé nos troupes vers le nord, entre Petrechani et Doalga.

Aucun changement sur le front du Caucase.

Vienne, 10. — Bulletin officiel d'hier :

Armée du baron von Rohr à la frontière orientale de la Hongrie : hier, dans tous les secteurs, ont eu lieu des engagements favorables aux cours desquels nous avons gagné du terrain. Nous avons repoussé de vigoureuses attaques de l'ennemi en lui infligeant des pertes sanglantes. Dans la Bukovine méridionale, après plusieurs jours de rudes combats, notre cavalerie a capturé 2 hauteurs et des positions dans le voisinage de Wama. Notre cavalerie avance contre Curahumora. Plus au nord, il n'est survenu aucun changement important.

SEULE GARANTIE
DE PAIX DURABLE

C'EST LA RESTAURATION DES
PAYS ENVAHIS, DECLARE
MAXIMILIEN HARDEN. — LA
FRANCE RECEVRA L'ALSACE-
LORRAINE ET L'ITALIE, TRI-
ESTE ET LE TRENTIN.

Washington, 10. — Suivant des dépêches reçues ici, Maximilien Harden, le publiciste allemand, a déclaré dans le dernier numéro du "Zukunft", que l'Alsace-Lorraine doit revenir à la France et que l'Italie doit obtenir Trente et Trieste, si l'Europe veut éliminer les causes probables de guerres futures. Harden a affirmé aussi que dans l'Europe nouvelle, il ne devra pas y avoir de nations opprimées, et il a terminé son article en disant que la déclaration de M. Wilson au sujet des droits des peuples doit servir de base à la paix du monde.

Il ressort de messages de Paris reçus ici dans les cercles diplomatiques, que le projet émis en milieu allemand de soumettre par plébiscite aux habitants de l'Alsace-Lorraine la détermination du sort de cette province a soulevé une grande indignation en France. La presse française soutient que non seulement la France doit reprendre l'Alsace-Lorraine pour des raisons ethniques, géographiques et nationales, mais aussi que l'Italie doit acquiescer le territoire réclamé par les irrédentistes et qu'un plébiscite dans les 2 cas serait une farce. Il semble compris ici que l'Italie et la France en sont venues à une entente verbale au sujet de leurs buts de guerre respectifs, et que l'opinion presque unanime des deux pays appuie cette entente.

AU SÉNAT

(Procès verbal officiel)

Ottawa, 10 août 1917.

Le sénateur Casgrain demande tous les documents relatifs à l'achat de terrains près de Montréal, connus sous le nom de "Bonnie Bel-Air" par le ministère de la Milice. Il dit que cette terre a été achetée deux ans avant la guerre pour servir d'école de cavalerie, bien qu'il y ait une pareille école bien aménagée à Saint-Jean, à peu de distance de Montréal. A deux milles du centre de Montréal, de l'autre côté du fleuve, le gouvernement possédait un emplacement aussi bon que celui qu'il avait acheté près de Dorval, à quatorze milles de Montréal. Le champ de tir était de l'autre côté de la cité et était éloigné de 24 milles, de sorte que Bonnie Bel-Air n'a pas été achetée pour le tir à la carabine.

Il a dû y avoir une transaction; le ministre de la Milice nomma une commission de trois colonels, W. T. Roddin n'était pas le propriétaire de cette terre lorsque le mouvement a été commencé. Il l'acheta cependant, et seize jours plus tard il le vendit pour \$180,000 au gouvernement, et reçut le chèque du gouvernement pour ce montant. Ce fut un des transferts d'immenses les plus effectués qui aient jamais été effectués. La partie de la propriété située au sud des voies du Grand-Tronc et du C. P. R. est basse et inondée chaque printemps; la partie située au nord de ces voies n'était pas détreillée. Les fonctionnaires du ministère de la Milice ne voulurent pas consentir à faire un rapport favorable à la propriété, de sorte que la commission des colonels fut nommée. Elle a été achetée, payée, et jamais utilisée. Un des colonels commissaires avait refusé de consentir à la transaction. Bien qu'il ait servi en France depuis ce temps, il est encore colonel. Les deux autres colonels qui avaient fait un rapport favorable à l'achat, ne sont pas allés en France. Ils sont restés au Canada et ont été faits généraux. Roddin avait payé \$36,000 pour une partie de la propriété quelques jours avant d'avoir fait accepter au gouvernement cette partie du terrain pour \$90,000. En calculant l'intérêt simple au taux présent, le sénateur Casgrain estime que cette terre coûte maintenant \$244,800 au gouvernement.

Sir James Loughheed dit que le sénateur Casgrain pourrait être censuré pour n'avoir pas porté cette importante affaire à l'attention du Sénat depuis cinq ans, bien que la chose eût été mentionnée dans la presse et dans la Chambre des Communes, et le sénateur Casgrain a dû le savoir. Le sénateur Casgrain avait exprimé une chaude admiration pour le général Hughes, par conséquent il serait intéressant pour lui d'apprendre que la commission des colonels avait été nommée et l'achat effectué sous l'autorité de ce distingué gentleman.

Il serait intéressant pour lui de savoir que les Débats des Communes du 23 février 1914 contenaient une longue justification de la transaction par le général Hughes, qui a dit aux Communes que c'était été la meilleure et la plus raisonnable transaction immobilière qui ait jamais été effectuée par le gouvernement canadien; que le site était idéal pour les objets auxquels il était destiné; qu'il était desservi par quatre chemins de fer et qu'on y accédait par un boulevard; et bientôt une ligne de tramways s'y rendrait. Le sénateur Casgrain a dit que le site ne convenait pas à des fins militaires, tandis que le général Hughes le disait idéal. Sûrement le sénateur de Montréal ne contredira pas l'opinion d'une si haute autorité militaire que le général Hughes.

LES ITALIENS CELEBRENT LA
PRISE DE LA VILLE AVEC EN-
THOUSIASME.

Rome, 10. — L'Italie a célébré au-
jourd'hui l'anniversaire de la prise
de Goritz. Le situation est particu-
lièrement intéressante dans la ville
et ses environs. La rivière Isarco
l'an passé balayée par les projectiles,
se sert maintenant de baignoire
aux soldats italiens.

Goritz, bien que libérée, combat
encore, car les Autrichiens ne peu-
vent se faire à l'idée de laisser der-
rière eux cette ville dont les monta-
gnes environnantes, vraies forteresses,
excitent leurs convoitises, et d'où ils peuvent tirer sur la ville
avec leurs gros canons.

Après la prise de Goritz on inter-
combre avec Salgnat. Celui-ci,
tête nue, regagna son logis en éter-
nuant, ce qui lui fit dire :

— Si j'attrappe un rhume de cer-
veau, ma journée aura été complé-
te!

La chanteuse n'avait que quel-
ques pas à faire pour gagner son
logis. La nuit était froide et hu-
mide; le pavé était gras; les rues,
désertes et sombres. Quand elle
rentra chez elle, elle trouva Lu-
mirski, débarrassé de sa houppe-
lande et de sa calotte, qui l'atten-
dait en compagnie de Mariette.

Le vicomte alla à elle et lui dit :

— J'ai tenu, Mademoiselle, à at-
tendre votre retour pour vous ex-
primer, une fois de plus, les senti-
ments de gratitude et de recon-
naissance que m'inspire votre acte
héroïque.

— Oh! héroïque!... fit-elle en
haussant les épaules.

— Oh! héroïque!... Vous avez
risqué l'échafaud en m'arrachant
au couperet... Des temps vien-
dront, j'espère, où je pourrai m'ac-
quitter de cette dette.

— Il vous est donc bien cruel de
sentir que vous me devez quelque
chose?

— Non pas, mais...
— Alors?... Que parlez-vous de
dette?... Laissons cela de côté!...

— Et le bandit, aux panaches du-
quel pendaient des lambeaux de
toiles d'araignée et dont l'uniforme
était gris de poussière, redescendit
dans les dessous avec sa lanterne.

Sylvie sortit du théâtre sans en-
courb, marchant à petits pas, quit-
tait le théâtre avec Mariette. La
portière lui avait crié :

— Eh bien, citoyen Salgnat, à
quelle heure la répétition, demain?

— Laissez-le!... répondit Mariette.
Le pauvre homme n'a plus sa tête à
bientôt.

Bien sûr, Sylvie quitta sa loge,
suivie du vrai Salgnat. En traversant
la scène, Riard, remontant des
dessous, une lanterne à la main, la
croisa et lui dit :

— Nous n'avons rien trouvé!...
— Vous n'êtes guère habile! Il y
est! Je suis sûr qu'il y est!...
— Oh! je n'abandonne pas la
partie! Il y a des factionnaires par-
tout, dans la salle et au haut en
bas de la scène. Je passerai la nuit
ici, mais il ne m'échappera pas!...

— C'est ça! Bonne chance, ci-
toyen! Et bonsoir!

— Bonsoir, ma divine!... Vous
avez eu des débuts superbes!

— Ils auraient pu être plus cal-
mes!

— Ce sont les débuts d'une vraie
républicaine!

Et le bandit, aux panaches du-
quel pendaient des lambeaux de
toiles d'araignée et dont l'uniforme
était gris de poussière, redescendit
dans les dessous avec sa lanterne.

Sylvie sortit du théâtre sans en-

UN MÉMOIRE
DES OUVRIERS

UN COMITE SPECIAL DU PARTI
OUVRIER PREPARE, POUR LE
CONGRES DU 21 AOUT, UN
QUESTIONNAIRE SUR LES
QUESTIONS SOULEVEES PAR
LA GUERRE.

Londres, 10. — Un sous-comité
spécial du comité exécutif du parti
ouvrier anglais a préparé un mé-
morandum sur les questions soule-
vées par la guerre et les idées des
ouvriers anglais en matière de pro-
positions de paix. Ce document
occupe aujourd'hui plus de 2 colon-
nes de texte fin dans le "Daily Te-
legraph". Le memorandum doit
être présenté à la conférence d'au-
jourd'hui et sera plus tard soumis
aux congrès alliés et international
socialistes.

En raccourci, le memorandum
est une vigoureuse ratification de
la politique de réparation et de res-
tauration pour la Belgique et les
autres pays envahis, une déclara-
tion en faveur des droits des peu-
ples à disposer de leurs destinées,
en faveur de la libération des peu-
ples opprimés sous le joug turc et
une demande en faveur de l'établis-
sement d'une ligue internationale
destinée à maintenir la paix et à éli-
miner la guerre de la terre.

Le memorandum indique que
l'Allemagne constitue une menace
aux principes de l'Internationale.
Après un bon accueil à la formule
du conseil des délégués des ouvriers
et des soldats russes: "Pas d'annex-
ions et pas d'indemnités", le mé-
morandum dit: "De tous les buts de
guerre, aucun n'a l'importance de
la prévention de toute guerre fu-
ture. Quel que soit le vainqueur, le
monde aura perdu si l'on ne trou-
ve pas un moyen efficace d'empê-
cher la guerre."

Pour cela, le memorandum com-
pte principalement sur la complète
démocratisation de l'Allemagne et
de l'Autriche. Il dit que la condi-
tion essentielle du traité de paix
sera l'établissement "d'une autorité
internationale ou ligue internatio-
nale qui sera reconnue par tous les
belligérants, tandis que tous les
autres Etats indépendants du monde
seront invités à en faire partie". Le
memorandum déplore le crime
commis contre la paix du monde
en 1870, par l'annexion à l'Allema-
gne de l'Alsace-Lorraine, et demande
que la France soit autorisée à
recouvrer cette province. Il recon-
naît la nécessité d'assurer les légi-
times intérêts de l'Italie dans l'A-
driatique et la mer Egée, tout en
ayant égard aux droits des autres
peuples. Le sort de la Pologne,
du Luxembourg et de tous les autres
peuples, doit être résolu par la vo-
lonté de ces peuples. La Palesti-
ne, l'Arménie et la Mésopotamie ne
doivent pas retomber sous le joug
turc, mais doivent être placées sous
le gouvernement de la ligue inter-
nationale. Toutes les colonies afri-
caines et la Sahara devraient être
remises à la ligue internationale, et
administrées par une commission
impartiale, sous l'autorité de cette
ligue.

Le memorandum se prononce
contre une guerre économique,
après la signature de la paix, pro-
pose la création d'un tribunal char-
gé de régler les réclamations rela-
tives aux ravages accomplis pen-
dant la guerre, et proclame qu'une
entente entre les gouvernements des
belligérants n'est possible que par
une libre et franche discussion des
buts de guerre.

LES ITALIENS CELEBRENT LA
PRISE DE LA VILLE AVEC EN-
THOUSIASME.

Rome, 10. — L'Italie a célébré au-
jourd'hui l'anniversaire de la prise
de Goritz. Le situation est particu-
lièrement intéressante dans la ville
et ses environs. La rivière Isarco
l'an passé balayée par les projectiles,
se sert maintenant de baignoire
aux soldats italiens.

Goritz, bien que libérée, combat
encore, car les Autrichiens ne peu-
vent se faire à l'idée de laisser der-
rière eux cette ville dont les monta-
gnes environnantes, vraies forteresses,
excitent leurs convoitises, et d'où ils peuvent tirer sur la ville
avec leurs gros canons.

Après la prise de Goritz on inter-
combre avec Salgnat. Celui-ci,
tête nue, regagna son logis en éter-
nuant, ce qui lui fit dire :

— Si j'attrappe un rhume de cer-
veau, ma journée aura été complé-
te!

La chanteuse n'avait que quel-
ques pas à faire pour gagner son
logis. La nuit était froide et hu-
mide; le pavé était gras; les rues,
désertes et sombres. Quand elle
rentra chez elle, elle trouva Lu-
mirski, débarrassé de sa houppe-
lande et de sa calotte, qui l'atten-
dait en compagnie de Mariette.

Le vicomte alla à elle et lui dit :

— J'ai tenu, Mademoiselle, à at-
tendre votre retour pour vous ex-
primer, une fois de plus, les senti-
ments de gratitude et de recon-
naissance que m'inspire votre acte
héroïque.

— Oh! héroïque!... fit-elle en
haussant les épaules.

— Oh! héroïque!... Vous avez
risqué l'échafaud en m'arrachant
au couperet... Des temps vien-
dront, j'espère, où je pourrai m'ac-
quitter de cette dette.

— Il vous est donc bien cruel de
sentir que vous me devez quelque
chose?

— Non pas, mais...
— Alors?... Que parlez-vous de
dette?... Laissons cela de côté!...

— Et le bandit, aux panaches du-
quel pendaient des lambeaux de
toiles d'araignée et dont l'uniforme
était gris de poussière, redescendit
dans les dessous avec sa lanterne.

Sylvie sortit du théâtre sans en-



Il se servit, dans son temps,
d'un caillou pour se tenir la
bouche humide.

A présent nous nous
servons de la

WRIGLEY'S

LA GOMME
WRIGLEY'S

est un produit parfait, antiseptique,
rafraîchissant, qui remplace le cai-
lou de l'homme primitif.

Elle fait du bien aux dents, parfume
l'haleine, aiguise l'appétit, facilite
la digestion et rafraîchit délicieuse-
ment la bouche et la gorge.

Sa Saveur Dure!

(Méfiez-vous des contrefaçons—aucun ne saurait
égaler la qualité, les ingrédients, la saveur et la
bonté durable de la Wrigley.)

Fabriquée
au
Canada



TANT QU'IL Y EN AURA !

Complets en 3 morceaux de \$25 pour \$16.50

Ce sont des marchandises nouvelles, fraîches, et leur valeur va jusqu'à
\$25.00. Tous les tissus, toutes les couleurs. Excellent pour l'époque actuelle
et pour l'automne.

FASHION-CRAFT

Magasins d'habillements

229 RUE SAINT-JACQUES

463 RUE STE-CATHERINE O. 469 RUE STE-CATHERINE E.

CANADIAN PACIFIC

SERVICE DE TRAINS SUPPLEMENTAIRE
POUR LE DIMANCHE ENTRE MONT-
REAL, STAYNERVILLE ET LES
GARES INTERMEDIAIRES

A partir du dimanche 5 août, un train
de voyageurs, qui circulera tous les diman-
ches jusqu'à nouvel avis, part de la gare
Viger à 8 heures 20 a.m., allant à Stayner-
ville, et, au retour part de Staynerville à
7 heures 15 p.m., le dimanche, d'après le
tableau suivant :

8.20 a.m.	Dép. Montréal (P.V.)	Arr. 9.30 p.m.
8.37 "	Mile-End	9.13 p.m.
8.43 "	Bordeaux	
8.54 "	Laval des Rapides	8.56 p.m.
9.08 "	St-Rose	8.39 p.m.
9.11 "	Rosemere	8.37 p.m.
9.16 "	Arr. Ste-Thérèse	Dép. 8.33 p.m.
9.26 "	Dép. Ste-Thérèse	Arr. 8.23 p.m.
9.45 "	St-Augustin	8.07 p.m.
9.56 "	St-Scholastique	7.57 p.m.
10.07 "	St-Hermas	7.47 p.m.
10.22 "	Lachute	7.33 p.m.
10.35 "	Arr. Staynerville	Dép. 7.15 p.m.

Pour plus amples renseignements, s'a-
dresser aux agents des billets.

FEUILLETON DU DEVOIR

Le

Barbier Gracchus

Episode de la terreur lyonnaise

PAR JEAN DRAULT.

35

(Suite.)

— Vous ne me devez rien!... lui
dit-elle. Mettons que j'ai un tempé-
rament de terre-neuve et n'en par-
lons plus!

Salgnat entra avec sa sonnette
qu'il remit au vicomte. Sylvie
poussa ce dernier dehors et dit à
Mariette :

— Accompagne-le jusque chez
moi... Et vous, Monsieur le vicom-
te, suivez-la... Méfiez-vous de tout
entre asile de celui que je vous

offre!

— Et moi?... fit Salgnat.

— Toi! ne te montre pas jusqu'à
ce qu'il soit déjà loin!... Tu n'es
pas embarrassé pour sortir, j'im-
agine!

— Oui, mais la portière m'aura
vu sortir deux fois!... Ça lui pa-
raîtra bizarre!

— Je lui parlerai pendant que tu
sortiras, et je boucherai l'entrée de
sa loge en élargissant ma mante :
elle ne verra rien!

Lumirski, pendant ce temps,

ma femme!

— Votre femme?

— Sa femme?... questionna Lu-
mirski. Quelle femme?... Vous
êtes donc marié?... Et depuis
quand?

— Ah! oui!... Vous ne savez
pas?... fit Rochellière avec quel-
que embarras. J'ai épousé Mme de
Vérigny après votre départ!

— C'est exact!... ajouta Sylvie
tranquillement. Le citoyen Rochel-
lière a fait cela...

— Un mariage pour rire, alors,
dit Lumirski.

— Du tout, Monsieur!... Un ma-
riage devant l'officier d'état civil
d'Yzeux... Un mariage valable
aux yeux de la loi!

— Mais non aux yeux de Mme de
Vérigny!

— Valable aux miens, en tout
cas!... C'est d'ailleurs vous qui
m'en avez fourni l'idée!...

A SUIVRE

Ce journal est imprimé au No 45 rue
Saint-Vincent, à Montréal, par l'IMPRIMERIE
POPULAIRE (à responsabilité limitée).
J. N. Chevalier, gérant général.

12

NOUVELLES DU MATIN ET DE L'AVANT DERNIERE HEURE

LA PRESSE
DE L'OUEST

LES JOURNAUX APPRECIENT DIFFEREMMENT LA CONVENTION QUI VIENT DE SE TERMINER A WINNIPEG.—UN ELODE DE M. TURRIFF PAR LA "FREE PRESS", DE WINNIPEG.

Winnipeg, 10. — La "Manitoba Free Press" dit ce matin dans un article de tête :

"Quoique la 'Free Press' ait déjà dit qu'elle ne considérerait pas que l'amendement proposé par M. Turriff à la résolution de guerre (à la convention libérale de l'Ouest) fut nécessaire pour accentuer sa véritable signification, elle désire rendre hommage à M. Turriff pour le courage qu'il a déployé dans son discours à l'appui de cet amendement. 'M. Turriff a dit les choses ouvertement, il a dit à la convention des vérités qui ont évidemment mécontenté des éléments qui auraient aimé, n'eût été l'impartialité et l'habilité du président, à supprimer la liberté de parole.

"Un bon nombre d'hommes sont sortis de la convention beaucoup amoindris. Quelques-uns d'entre eux paieront cher les salves d'applaudissements qu'ils ont recueillis spécialement de délégués triés (machinés) parmi les forêts du nord de l'Alberta et dans la métropole de Vancouver. Il est du moins un homme public qui sort grandi, au point de vue politique, de cette convention. Il se nomme J. G. Turriff."

"L'Edmonton Bulletin" dit :

"Ce fut souverainement une convention de la victoire (win the war), de la victoire à tout prix. Elle était dominée par cet esprit de patriotisme militant qui a balayé l'Ouest quand l'appel aux armes a sonné. Elle avait un caractère agressif qui exigeait que le gouvernement et le public poussent la lutte comme le font les hommes qui sont au front."

"Les résolutions, ajoute le 'Bulletin', constituent la base d'une politique de guerre qui suffirait à rallier toutes les énergies dont le pays est capable et à les concentrer dans une poussée vers la victoire. C'est une réplique suffisante aux politiciens et aux journaux chauvinistes qui prêchent dans l'Est du Canada que l'Ouest est dominé par le sentiment austro-allemand."

Le "Regina Leader" dit que la manifestation de confiance en sir Wilfrid Laurier n'était pas "simple" mais une explosion sentimentale de partisans enthousiastes, mais qu'elle était basée sur la conviction sincère et bien fondée que, fût-on son avis ou non sur le sujet de la conscription dans les circonstances actuelles, il est le seul homme en Canada, le mieux qualifié aujourd'hui par tout son passé, par son attitude et les choses qu'il a accomplies, pour faire face à la crise qui met en péril la paix du Canada et empêcher un désastre qui aurait un effet déprimant et démoralisant dans tout l'Empire et affecterait la cause même pour laquelle les Alliés combattent."

Le "Saskatoon Phoenix" dit que "pour plusieurs libéraux enflammés d'un zèle de guerre patriotique cette convention sera considérée comme un compromis et que sa signature sera cause de sérieuses réflexions. Il faut se rappeler cependant que la convention a adopté sa politique sous la conduite d'hommes comme Norris, Martin, Sifton et Brewster, les premiers ministres des provinces de l'Ouest, et que des hommes comme M. J. A. Calder avaient conféré avec Laurier. Ils conçoivent que la situation est sérieuse et décisive et ils ne se sont décidés à diriger la convention vers l'union des libéraux du pays qu'après avoir longuement réfléchi et en pleine connaissance des problèmes en question.

"La mobilisation des ressources morales, matérielles et en hommes ainsi que l'adhésion à la politique de guerre libérale, peuvent finalement conduire à la conscription, mais celle-ci ne devra venir que sous un gouvernement qui a la confiance du peuple."

146 NAVIRES PERDUS

Copenhague, 10. — Les pertes subies par la marine marchande suédoise pendant les trois dernières semaines comprennent 99 vapeurs et 47 voiliers. Le total, soit 146 navires constitue 12 pour cent du tonnage total de la marine suédoise.

PRÉSIDENTS COMPROMETTANTS

Pétrograd, 10. — Le congrès socialiste-démocrate, maximaliste et internationaliste de Russie s'est ouvert hier. Les délégués ont élu comme présidents honoraires, Lenine, le chef radical-socialiste; Léon Trotsky, journaliste socialiste expulsé de Russie pour avoir prêché la paix; Mme Kolontsky qui appuie Lenine; l'agitateur socialiste Lunacharsky et d'autres personnes arrêtées pour haute trahison.

VIFS COMBATS AU
FRONT ORIENTAL

DES FUSILLADES D'UNE GRANDE INTENSITE ONT EU LIEU DU COTE DE BRODY — LEGERES SUCCES DES AUTRICHIENS.

Pétrograd, 10. — Communiqué officiel d'hier :

Des fusillades d'une grande intensité ont eu lieu du côté de Brody.

Sur le front roumain, au sud d'Aeruth, jusqu'au village de Solka, l'ennemi a lancé une série d'attaques d'une grande intensité. Nous les avons toutes repoussées. Dans la région au nord-ouest de Sipot et de Katergali, après des attaques opiniâtres, l'ennemi a occupé une série de hauteurs, refoulant légèrement nos troupes vers l'est.

Entre les ruisseaux Slucza et Dostiana, nous avons repoussé plusieurs attaques ennemies. L'adversaire a réussi à pénétrer dans nos tranchées sur l'une de ces hauteurs, mais nous l'en avons délogé par une contre-attaque. Cette retraite a dégénéré en fuite. Nous avons fait 8 prisonniers et pris un canon.

Après une préparation d'artillerie, l'ennemi a attaqué les positions roumaines dans la région entre les rivières Oitzo et Kasino et dans certains secteurs nous l'avons refoulé. Au sud de la rivière Krasnoy, les Roumains ont repoussé une attaque.

Dans la direction de Fokshani, l'ennemi a continué ses attaques de chaque côté du chemin de fer Fokshani-Merchetschi et a refoulé nos troupes vers le nord, entre Petrechani et Doalga.

Aucun changement sur le front du Caucase.

Vienne, 10. — Bulletin officiel d'hier :

Armée du baron von Rohr à la frontière orientale de la Hongrie : hier, dans tous les secteurs, ont eu lieu des engagements favorables aux cours desquels nous avons gagné du terrain. Nous avons repoussé de vigoureuses attaques de l'ennemi en lui infligeant des pertes sanglantes.

Dans la Bukovine méridionale, après plusieurs jours de rudes combats, notre cavalerie a capturé 2 hauteurs et des positions dans le voisinage de Wama. Notre cavalerie avance contre Gurahumora. Plus au nord, il n'est survenu aucun changement important.

SEULE GARANTIE
DE PAIX DURABLE

C'EST LA RESTAURATION DES PAYS ENVAHIS, DECLARE MAXIMILIEN HARDEN. — LA FRANCE RECEVRA L'ALSACE-LORRAINE ET L'ITALIE, TRIESTE ET LE TRENIN.

Washington, 10. — Suivant des dépêches reçues ici, Maximilien Harden, le publiciste allemand, a déclaré dans le dernier numéro du "Zankunft", que l'Alsace-Lorraine doit revenir à la France et que l'Italie doit obtenir Trieste et Trieste, si l'Europe veut éliminer les causes probables de guerres futures. Harden a affirmé aussi que dans l'Europe nouvelle, il ne devra pas y avoir de nations opprimées, et il a terminé son article en disant que la déclaration de M. Wilson au sujet des droits des peuples doit servir de base à la paix du monde.

Il ressort de messages de Paris reçus ici dans les cercles diplomatiques, que le projet émis en milieu allemand de soumettre par plébiscite aux habitants de l'Alsace-Lorraine la détermination du sort de cette province a soulevé une grande indignation en France. La presse française soutient que non seulement la France doit reprendre l'Alsace-Lorraine pour des raisons ethniques, géographiques et nationales, mais aussi que l'Italie doit acquiescer le territoire réclamé par les irrédentistes et qu'un plébiscite dans les 2 cas serait une farce. Il semble compris ici que l'Italie et la France en sont venues à une entente verbale au sujet de leurs buts de guerre respectifs, et que l'opinion presque unanime des deux pays appuie cette entente.

AU SÉNAT

(Procès verbal officiel)

Ottawa, 10 août 1917.

Le sénateur Casgrain demande tous les documents relatifs à l'achat de terrains près de Montréal, connus sous le nom de "Bonnie Bel-Air" par le ministère de la Milice. Il dit que cette terre a été achetée deux ans avant la guerre pour servir d'école de cavalerie, bien qu'il y ait une pareille école bien aménagée à Saint-Jean, à peu de distance de Montréal. A deux milles du centre de Montréal, de l'autre côté du fleuve, le gouvernement possédait un emplacement aussi bon que celui qu'il avait acheté près de Dorval, à quatorze milles de Montréal. Le champ de tir était de l'autre côté de la cité et était éloigné de 24 milles, de sorte que Bonnie Bel-Air n'a pas été acheté pour le tir à la carabine.

Il a dû y avoir une transaction; le ministre de la Milice nomma une commission de trois colonels. W. T. Roddin n'était pas le propriétaire de cette terre lorsque le mouvement a été commencé. Il l'acheta cependant, et seize jours plus tard il la vendit pour \$180,000 au gouvernement, et reçut le chèque du gouvernement pour ce montant. Ce fut un des transferts d'immenses les plus expéditifs qui aient jamais effectués. La partie de la propriété située au sud des voies du Grand-Tronc et du C. P. R., est basse et inondée chaque printemps; la partie située au nord de ces voies n'était pas défrichée. Les fonctionnaires du ministère de la Milice ne voulurent pas consentir à faire un rapport favorable à la propriété, de sorte que la commission des colonels fut nommée. Elle a été achetée, payée, et jamais utilisée. Un des colonels commissaires avait refusé de consentir à la transaction. Bien qu'il ait servi en France depuis ce temps, il est encore colonel. Les deux autres colonels qui avaient fait un rapport favorable à l'achat, ne sont pas allés en France. Ils sont restés au Canada et ont été faits généraux. Roddin avait payé \$36,000 pour une partie de la propriété quelques jours avant d'avoir fait accepter au gouvernement cette partie du terrain pour \$90,000. En calculant l'intérêt simple au taux présent, le sénateur Casgrain estime que cette terre coûte maintenant \$244,800 au gouvernement.

Sir James Lougheed dit que le sénateur Casgrain pourrait être censuré pour avoir pas porté cette importante affaire à l'attention du Sénat depuis cinq ans, bien que la chose eût été mentionnée dans la presse et dans la Chambre des Communes, et le sénateur Casgrain a dû le savoir. Le sénateur Casgrain avait exprimé une chaude admiration pour le général Hughes, par conséquent il serait intéressant pour lui d'apprendre que la commission des colonels avait été nommée et l'achat effectué sous l'autorité de ce distingué gentleman.

Il serait intéressant pour lui de savoir que les Débats des Communes du 23 février 1914 contenaient une longue justification de la transaction par le général Hughes, qui a dit aux Communes que c'était été la meilleure et la plus raisonnable transaction immobilière qui ait jamais été effectuée par le gouvernement canadien; que le site était idéal pour les objets auxquels il était destiné; qu'il était desservi par quatre chemins de fer et qu'on y accédait par un boulevard; et bientôt une ligne de tramways s'y rendrait. Le sénateur Casgrain a dit que le site ne convenait pas à des fins militaires, tandis que le général Hughes le disait idéal. Sûrement le sénateur de Montréal ne contredira pas l'opinion d'une si haute autorité militaire que le général Hughes.

Le sénateur Hughes dit que le site était idéal pour les objets auxquels il était destiné; qu'il était desservi par quatre chemins de fer et qu'on y accédait par un boulevard; et bientôt une ligne de tramways s'y rendrait. Le sénateur Casgrain a dit que le site ne convenait pas à des fins militaires, tandis que le général Hughes le disait idéal. Sûrement le sénateur de Montréal ne contredira pas l'opinion d'une si haute autorité militaire que le général Hughes.

Le sénateur Hughes dit que le site était idéal pour les objets auxquels il était destiné; qu'il était desservi par quatre chemins de fer et qu'on y accédait par un boulevard; et bientôt une ligne de tramways s'y rendrait. Le sénateur Casgrain a dit que le site ne convenait pas à des fins militaires, tandis que le général Hughes le disait idéal. Sûrement le sénateur de Montréal ne contredira pas l'opinion d'une si haute autorité militaire que le général Hughes.

Le sénateur Hughes dit que le site était idéal pour les objets auxquels il était destiné; qu'il était desservi par quatre chemins de fer et qu'on y accédait par un boulevard; et bientôt une ligne de tramways s'y rendrait. Le sénateur Casgrain a dit que le site ne convenait pas à des fins militaires, tandis que le général Hughes le disait idéal. Sûrement le sénateur de Montréal ne contredira pas l'opinion d'une si haute autorité militaire que le général Hughes.

Le sénateur Hughes dit que le site était idéal pour les objets auxquels il était destiné; qu'il était desservi par quatre chemins de fer et qu'on y accédait par un boulevard; et bientôt une ligne de tramways s'y rendrait. Le sénateur Casgrain a dit que le site ne convenait pas à des fins militaires, tandis que le général Hughes le disait idéal. Sûrement le sénateur de Montréal ne contredira pas l'opinion d'une si haute autorité militaire que le général Hughes.

Le sénateur Hughes dit que le site était idéal pour les objets auxquels il était destiné; qu'il était desservi par quatre chemins de fer et qu'on y accédait par un boulevard; et bientôt une ligne de tramways s'y rendrait. Le sénateur Casgrain a dit que le site ne convenait pas à des fins militaires, tandis que le général Hughes le disait idéal. Sûrement le sénateur de Montréal ne contredira pas l'opinion d'une si haute autorité militaire que le général Hughes.

Le sénateur Hughes dit que le site était idéal pour les objets auxquels il était destiné; qu'il était desservi par quatre chemins de fer et qu'on y accédait par un boulevard; et bientôt une ligne de tramways s'y rendrait. Le sénateur Casgrain a dit que le site ne convenait pas à des fins militaires, tandis que le général Hughes le disait idéal. Sûrement le sénateur de Montréal ne contredira pas l'opinion d'une si haute autorité militaire que le général Hughes.

Le sénateur Hughes dit que le site était idéal pour les objets auxquels il était destiné; qu'il était desservi par quatre chemins de fer et qu'on y accédait par un boulevard; et bientôt une ligne de tramways s'y rendrait. Le sénateur Casgrain a dit que le site ne convenait pas à des fins militaires, tandis que le général Hughes le disait idéal. Sûrement le sénateur de Montréal ne contredira pas l'opinion d'une si haute autorité militaire que le général Hughes.

Le sénateur Hughes dit que le site était idéal pour les objets auxquels il était destiné; qu'il était desservi par quatre chemins de fer et qu'on y accédait par un boulevard; et bientôt une ligne de tramways s'y rendrait. Le sénateur Casgrain a dit que le site ne convenait pas à des fins militaires, tandis que le général Hughes le disait idéal. Sûrement le sénateur de Montréal ne contredira pas l'opinion d'une si haute autorité militaire que le général Hughes.

Le sénateur Hughes dit que le site était idéal pour les objets auxquels il était destiné; qu'il était desservi par quatre chemins de fer et qu'on y accédait par un boulevard; et bientôt une ligne de tramways s'y rendrait. Le sénateur Casgrain a dit que le site ne convenait pas à des fins militaires, tandis que le général Hughes le disait idéal. Sûrement le sénateur de Montréal ne contredira pas l'opinion d'une si haute autorité militaire que le général Hughes.

Le sénateur Hughes dit que le site était idéal pour les objets auxquels il était destiné; qu'il était desservi par quatre chemins de fer et qu'on y accédait par un boulevard; et bientôt une ligne de tramways s'y rendrait. Le sénateur Casgrain a dit que le site ne convenait pas à des fins militaires, tandis que le général Hughes le disait idéal. Sûrement le sénateur de Montréal ne contredira pas l'opinion d'une si haute autorité militaire que le général Hughes.

Le sénateur Hughes dit que le site était idéal pour les objets auxquels il était destiné; qu'il était desservi par quatre chemins de fer et qu'on y accédait par un boulevard; et bientôt une ligne de tramways s'y rendrait. Le sénateur Casgrain a dit que le site ne convenait pas à des fins militaires, tandis que le général Hughes le disait idéal. Sûrement le sénateur de Montréal ne contredira pas l'opinion d'une si haute autorité militaire que le général Hughes.

Le sénateur Hughes dit que le site était idéal pour les objets auxquels il était destiné; qu'il était desservi par quatre chemins de fer et qu'on y accédait par un boulevard; et bientôt une ligne de tramways s'y rendrait. Le sénateur Casgrain a dit que le site ne convenait pas à des fins militaires, tandis que le général Hughes le disait idéal. Sûrement le sénateur de Montréal ne contredira pas l'opinion d'une si haute autorité militaire que le général Hughes.

Le sénateur Hughes dit que le site était idéal pour les objets auxquels il était destiné; qu'il était desservi par quatre chemins de fer et qu'on y accédait par un boulevard; et bientôt une ligne de tramways s'y rendrait. Le sénateur Casgrain a dit que le site ne convenait pas à des fins militaires, tandis que le général Hughes le disait idéal. Sûrement le sénateur de Montréal ne contredira pas l'opinion d'une si haute autorité militaire que le général Hughes.

Le sénateur Hughes dit que le site était idéal pour les objets auxquels il était destiné; qu'il était desservi par quatre chemins de fer et qu'on y accédait par un boulevard; et bientôt une ligne de tramways s'y rendrait. Le sénateur Casgrain a dit que le site ne convenait pas à des fins militaires, tandis que le général Hughes le disait idéal. Sûrement le sénateur de Montréal ne contredira pas l'opinion d'une si haute autorité militaire que le général Hughes.

Le sénateur Hughes dit que le site était idéal pour les objets auxquels il était destiné; qu'il était desservi par quatre chemins de fer et qu'on y accédait par un boulevard; et bientôt une ligne de tramways s'y rendrait. Le sénateur Casgrain a dit que le site ne convenait pas à des fins militaires, tandis que le général Hughes le disait idéal. Sûrement le sénateur de Montréal ne contredira pas l'opinion d'une si haute autorité militaire que le général Hughes.

Le sénateur Hughes dit que le site était idéal pour les objets auxquels il était destiné; qu'il était desservi par quatre chemins de fer et qu'on y accédait par un boulevard; et bientôt une ligne de tramways s'y rendrait. Le sénateur Casgrain a dit que le site ne convenait pas à des fins militaires, tandis que le général Hughes le disait idéal. Sûrement le sénateur de Montréal ne contredira pas l'opinion d'une si haute autorité militaire que le général Hughes.

Le sénateur Hughes dit que le site était idéal pour les objets auxquels il était destiné; qu'il était desservi par quatre chemins de fer et qu'on y accédait par un boulevard; et bientôt une ligne de tramways s'y rendrait. Le sénateur Casgrain a dit que le site ne convenait pas à des fins militaires, tandis que le général Hughes le disait idéal. Sûrement le sénateur de Montréal ne contredira pas l'opinion d'une si haute autorité militaire que le général Hughes.

Le sénateur Hughes dit que le site était idéal pour les objets auxquels il était destiné; qu'il était desservi par quatre chemins de fer et qu'on y accédait par un boulevard; et bientôt une ligne de tramways s'y rendrait. Le sénateur Casgrain a dit que le site ne convenait pas à des fins militaires, tandis que le général Hughes le disait idéal. Sûrement le sénateur de Montréal ne contredira pas l'opinion d'une si haute autorité militaire que le général Hughes.

Le sénateur Hughes dit que le site était idéal pour les objets auxquels il était destiné; qu'il était desservi par quatre chemins de fer et qu'on y accédait par un boulevard; et bientôt une ligne de tramways s'y rendrait. Le sénateur Casgrain a dit que le site ne convenait pas à des fins militaires, tandis que le général Hughes le disait idéal. Sûrement le sénateur de Montréal ne contredira pas l'opinion d'une si haute autorité militaire que le général Hughes.

Le sénateur Hughes dit que le site était idéal pour les objets auxquels il était destiné; qu'il était desservi par quatre chemins de fer et qu'on y accédait par un boulevard; et bientôt une ligne de tramways s'y rendrait. Le sénateur Casgrain a dit que le site ne convenait pas à des fins militaires, tandis que le général Hughes le disait idéal. Sûrement le sénateur de Montréal ne contredira pas l'opinion d'une si haute autorité militaire que le général Hughes.

Le sénateur Hughes dit que le site était idéal pour les objets auxquels il était destiné; qu'il était desservi par quatre chemins de fer et qu'on y accédait par un boulevard; et bientôt une ligne de tramways s'y rendrait. Le sénateur Casgrain a dit que le site ne convenait pas à des fins militaires, tandis que le général Hughes le disait idéal. Sûrement le sénateur de Montréal ne contredira pas l'opinion d'une si haute autorité militaire que le général Hughes.

Le sénateur Hughes dit que le site était idéal pour les objets auxquels il était destiné; qu'il était desservi par quatre chemins de fer et qu'on y accédait par un boulevard; et bientôt une ligne de tramways s'y rendrait. Le sénateur Casgrain a dit que le site ne convenait pas à des fins militaires, tandis que le général Hughes le disait idéal. Sûrement le sénateur de Montréal ne contredira pas l'opinion d'une si haute autorité militaire que le général Hughes.

Le sénateur Hughes dit que le site était idéal pour les objets auxquels il était destiné; qu'il était desservi par quatre chemins de fer et qu'on y accédait par un boulevard; et bientôt une ligne de tramways s'y rendrait. Le sénateur Casgrain a dit que le site ne convenait pas à des fins militaires, tandis que le général Hughes le disait idéal. Sûrement le sénateur de Montréal ne contredira pas l'opinion d'une si haute autorité militaire que le général Hughes.

Le sénateur Hughes dit que le site était idéal pour les objets auxquels il était destiné; qu'il était desservi par quatre chemins de fer et qu'on y accédait par un boulevard; et bientôt une ligne de tramways s'y rendrait. Le sénateur Casgrain a dit que le site ne convenait pas à des fins militaires, tandis que le général Hughes le disait idéal. Sûrement le sénateur de Montréal ne contredira pas l'opinion d'une si haute autorité militaire que le général Hughes.

Le sénateur Hughes dit que le site était idéal pour les objets auxquels il était destiné; qu'il était desservi par quatre chemins de fer et qu'on y accédait par un boulevard; et bientôt une ligne de tramways s'y rendrait. Le sénateur Casgrain a dit que le site ne convenait pas à des fins militaires, tandis que le général Hughes le disait idéal. Sûrement le sénateur de Montréal ne contredira pas l'opinion d'une si haute autorité militaire que le général Hughes.

Le sénateur Hughes dit que le site était idéal pour les objets auxquels il était destiné; qu'il était desservi par quatre chemins de fer et qu'on y accédait par un boulevard; et bientôt une ligne de tramways s'y rendrait. Le sénateur Casgrain a dit que le site ne convenait pas à des fins militaires, tandis que le général Hughes le disait idéal. Sûrement le sénateur de Montréal ne contredira pas l'opinion d'une si haute autorité militaire que le général Hughes.

Le sénateur Hughes dit que le site était idéal pour les objets auxquels il était destiné; qu'il était desservi par quatre chemins de fer et qu'on y accédait par un boulevard; et bientôt une ligne de tramways s'y rendrait. Le sénateur Casgrain a dit que le site ne convenait pas à des fins militaires, tandis que le général Hughes le disait idéal. Sûrement le sénateur de Montréal ne contredira pas l'opinion d'une si haute autorité militaire que le général Hughes.

Le sénateur Hughes dit que le site était idéal pour les objets auxquels il était destiné; qu'il était desservi par quatre chemins de fer et qu'on y accédait par un boulevard; et bientôt une ligne de tramways s'y rendrait. Le sénateur Casgrain a dit que le site ne convenait pas à des fins militaires, tandis que le général Hughes le disait idéal. Sûrement le sénateur de Montréal ne contredira pas l'opinion d'une si haute autorité militaire que le général Hughes.

Le sénateur Hughes dit que le site était idéal pour les objets auxquels il était destiné; qu'il était desservi par quatre chemins de fer et qu'on y accédait par un boulevard; et bientôt une ligne de tramways s'y rendrait. Le sénateur Casgrain a dit que le site ne convenait pas à des fins militaires, tandis que le général Hughes le disait idéal. Sûrement le sénateur de Montréal ne contredira pas l'opinion d'une si haute autorité militaire que le général Hughes.

Le sénateur Hughes dit que le site était idéal pour les objets auxquels il était destiné; qu'il était desservi par quatre chemins de fer et qu'on y accédait par un boulevard; et bientôt une ligne de tramways s'y rendrait. Le sénateur Casgrain a dit que le site ne convenait pas à des fins militaires, tandis que le général Hughes le disait idéal. Sûrement le sénateur de Montréal ne contredira pas l'opinion d'une si haute autorité militaire que le général Hughes.

Le sénateur Hughes dit que le site était idéal pour les objets auxquels il était destiné; qu'il était desservi par quatre chemins de fer et qu'on y accédait par un boulevard; et bientôt une ligne de tramways s'y rendrait. Le sénateur Casgrain a dit que le site ne convenait pas à des fins militaires, tandis que le général Hughes le disait idéal. Sûrement le sénateur de Montréal ne contredira pas l'opinion d'une si haute autorité militaire que le général Hughes.

Le sénateur Hughes dit que le site était idéal pour les objets auxquels il était destiné; qu'il était desservi par quatre chemins de fer et qu'on y accédait par un boulevard; et bientôt une ligne de tramways s'y rendrait. Le sénateur Casgrain a dit que le site ne convenait pas à des fins militaires, tandis que le général Hughes le disait idéal. Sûrement le sénateur de Montréal ne contredira pas l'opinion d'une si haute autorité militaire que le général Hughes.

Le sénateur Hughes dit que le site était idéal pour les objets auxquels il était destiné; qu'il était desservi par quatre chemins de fer et qu'on y accédait par un boulevard; et bientôt une ligne de tramways s'y rendrait. Le sénateur Casgrain a dit que le site ne convenait pas à des fins militaires, tandis que le général Hughes le disait idéal. Sûrement le sénateur de Montréal ne contredira pas l'opinion d'une si haute autorité militaire que le général Hughes.

Le sénateur Hughes dit que le site était idéal pour les objets auxquels il était destiné; qu'il était desservi par quatre chemins de fer et qu'on y accédait par un boulevard; et bientôt une ligne de tramways s'y rendrait. Le sénateur Casgrain a dit que le site ne convenait pas à des fins militaires, tandis que le général Hughes le disait idéal. Sûrement le sénateur de Montréal ne contredira pas l'opinion d'une si haute autorité militaire que le général Hughes.

Le sénateur Hughes dit que le site était idéal pour les objets auxquels il était destiné; qu'il était desservi par quatre chemins de fer et qu'on y accédait par un boulevard; et bientôt une ligne de tramways s'y rendrait. Le sénateur Casgrain a dit que le site ne convenait pas à des fins militaires, tandis que le général Hughes le disait idéal. Sûrement le sénateur de Montréal ne contredira pas l'opinion d'une si haute autorité militaire que le général Hughes.

Le sénateur Hughes dit que le site était idéal pour les objets auxquels il était destiné; qu'il était desservi par quatre chemins de fer et qu'on y accédait par un boulevard; et bientôt une ligne de tramways s'y rendrait. Le sénateur Casgrain a dit que le site ne convenait pas à des fins militaires, tandis que le général Hughes le disait idéal. Sûrement le sénateur de Montréal ne contredira pas l'opinion d'une si haute autorité militaire que le général Hughes.

Le sénateur Hughes dit que le site était idéal pour les objets auxquels il était destiné; qu'il était desservi par quatre chemins de fer et qu'on y accédait par un boulevard; et bientôt une ligne de tramways s'y rendrait. Le sénateur Casgrain a dit que le site ne convenait pas à des fins militaires, tandis que le général Hughes le disait idéal. Sûrement le sénateur de Montréal ne contredira pas l'opinion d'une si haute autorité militaire que le général Hughes.

Le sénateur Hughes dit que le site était idéal pour les objets auxquels il était destiné; qu'il était desservi par quatre chemins de fer et qu'on y accédait par un boulevard; et bientôt une ligne de tramways s'y rendrait. Le sénateur Casgrain a dit que le site ne convenait pas à des fins militaires, tandis que le général Hughes le disait idéal. Sûrement le sénateur de Montréal ne contredira pas l'opinion d'une si haute autorité militaire que le général Hughes.

Le sénateur Hughes dit que le site était idéal pour les objets auxquels il était destiné; qu'il était desservi par quatre chemins de fer et qu'on y accédait par un boulevard; et bientôt une ligne de tramways s'y rendrait. Le sénateur Casgrain a dit que le site ne convenait pas à des fins militaires, tandis que le général Hughes le disait idéal. Sûrement le sénateur de Montréal ne contredira pas l'opinion d'une si haute autorité militaire que le général Hughes.

Le sénateur Hughes dit que le site était idéal pour les objets auxquels il était destiné; qu'il était desservi par quatre chemins de fer et qu'on y accédait par un boulevard; et bientôt une ligne de tramways s'y rendrait. Le sénateur Casgrain a dit que le site ne convenait pas à des fins militaires, tandis que le général Hughes le disait idéal. Sûrement le sénateur de Montréal ne contredira pas l'opinion d'une si haute autorité militaire que le général Hughes.

Le sénateur Hughes dit que le site était idéal pour les objets auxquels il était destiné; qu'il était desservi par quatre chemins de fer et qu'on y accédait par un boulevard; et bientôt une ligne de tramways s'y rendrait. Le sénateur Casgrain a dit que le site ne convenait pas à des fins militaires, tandis que le général Hughes le disait idéal. Sûrement le sénateur de Montréal ne contredira pas l'opinion d'une si haute autorité militaire que le général Hughes.

Le sénateur Hughes dit que le site était idéal pour les objets auxquels il était destiné; qu'il était desservi par quatre chemins de fer et qu'on y accédait par un boulevard; et bientôt une ligne de tramways s'y rendrait. Le sénateur Casgrain a dit que le site ne convenait pas à des fins militaires, tandis que le général Hughes le disait idéal. Sûrement le sénateur de Montréal ne contredira pas l'opinion d'une si haute autorité militaire que le général Hughes.

Le sénateur Hughes dit que le site était idéal pour les objets auxquels il était destiné; qu'il était desservi par quatre chemins de fer et qu'on y accédait par un boulevard; et bientôt une ligne de tramways s'y rendrait. Le sénateur Casgrain a dit que le site ne convenait pas à des fins militaires, tandis que le général Hughes le disait idéal. Sûrement le sénateur de Montréal ne contredira pas l'opinion d'une si haute autorité militaire que le général Hughes.

Le sénateur Hughes dit que le site était idéal pour les objets auxquels il était destiné; qu'il était desservi par quatre chemins de fer et qu'on y accédait par un boulevard; et bientôt une ligne de tramways s'y rendrait. Le sénateur Casgrain a dit que le site ne convenait pas à des fins militaires, tandis que le général Hughes le disait idéal. Sûrement le sénateur de Montréal ne contredira pas l'opinion d'une si haute autorité militaire que le général Hughes.

Le sénateur Hughes dit que le site était idéal pour les objets auxquels il était destiné; qu'il était desservi par quatre chemins de fer et qu'on y accédait par un boulevard; et bientôt une ligne de tramways s'y rendrait. Le sénateur Casgrain a dit que le site ne convenait pas à des fins militaires, tandis que le général Hughes le disait idéal. Sûrement le sénateur de Montréal ne contredira pas l'opinion d'une si haute autorité militaire que le général Hughes.

Le sénateur Hughes dit que le site était idéal pour les objets auxquels il était destiné; qu'il était desservi par quatre chemins de fer et qu'on y accédait par un boulevard; et bientôt une ligne de tramways s'y rendrait. Le sénateur Casgrain a dit que le site ne convenait pas à des fins militaires, tandis que le général Hughes le disait idéal. Sûrement le sénateur de Montréal ne contredira pas l'opinion d'une si haute autorité militaire que le général Hughes.

Le sénateur Hughes dit que le site était idéal pour les objets auxquels il était destiné; qu'il était desservi par quatre chemins de fer et qu'on y accédait par un boulevard; et bientôt une ligne de tramways s'y rendrait. Le sénateur Casgrain a dit que le site ne convenait pas à des fins militaires, tandis que le général Hughes le disait idéal. Sûrement le sénateur de Montréal ne contredira pas l'opinion d'une si haute autorité militaire que le général Hughes.

Le sénateur Hughes dit que le site était idéal pour les objets auxquels il était destiné; qu'il était desservi par quatre chemins de fer et qu'on y accédait par un boulevard; et bientôt une ligne de tramways s'y rendrait. Le sénateur Casgrain a dit que le site ne convenait pas à des fins militaires, tandis que le général Hughes le disait idéal. Sûrement le sénateur de Montréal ne contredira pas l'opinion d'une si haute autorité militaire que le général Hughes.

Le sénateur Hughes dit que le site était idéal pour les objets auxquels il était destiné; qu'il était desservi par quatre chemins de fer et qu'on y accédait par un boulevard; et bientôt une ligne de tramways s'y rendrait. Le sénateur Casgrain a dit que le site ne convenait pas à des fins militaires, tandis que le général Hughes le disait idéal. Sûrement le sénateur de Montréal ne contredira pas l'opinion d'une si haute autorité militaire que le général Hughes.

Le sénateur Hughes dit que le site était idéal pour les objets auxquels il était destiné; qu'il était desservi par quatre chemins de fer et qu'on y accédait par un boulevard; et bientôt une ligne de tramways s'y rendrait. Le sénateur Casgrain a dit que le site ne convenait pas à des fins militaires, tandis que le général Hughes le disait idéal. Sûrement le sénateur de Montréal ne contredira pas l'opinion d'une si haute autorité militaire que le général Hughes.

Le sénateur Hughes dit que le site était idéal pour les objets auxquels il était destiné; qu'il était desservi par quatre chemins de fer et qu'on y accédait par un boulevard; et bientôt une ligne de tramways s'y rendrait. Le sénateur Casgrain a dit que le site ne convenait pas à des fins militaires, tandis que le général Hughes le disait idéal. Sûrement le sénateur de Montréal ne contredira pas l'opinion d'une si haute autorité militaire que le général Hughes.

Le sénateur Hughes dit que le site était idéal pour les objets auxquels il était destiné; qu'il était desservi par quatre chemins de fer et qu'on y accédait par un boulevard; et bientôt une ligne de tramways s'y rendrait. Le sénateur Casgrain a dit que le site ne convenait pas à des fins militaires, tandis que le général Hughes le disait idéal. Sûrement le sénateur de Montréal ne contredira pas l'opinion d'une si haute autorité militaire que le général Hughes.

Le sénateur Hughes dit que le site était idéal pour les objets auxquels il était destiné; qu'il était desservi par quatre chemins de fer et qu'on y accédait par un boulevard; et bientôt une ligne de tramways s'y rendrait. Le sénateur Casgrain a dit que le site ne convenait pas à des fins militaires, tandis que le général Hughes le disait idéal. Sûrement le sénateur de Montréal ne contredira pas l'opinion d'une si haute autorité militaire que le général Hughes.

Le sénateur Hughes dit que le site était idéal pour les objets auxquels il était destiné; qu'il était desservi par quatre chemins de fer et qu'on y accédait par un boulevard; et bientôt une ligne de tramways s'y rendrait. Le sénateur Casgrain a dit que le site ne convenait pas à des fins militaires, tandis que le général Hughes le disait idéal. Sûrement le sénateur de Montréal ne contredira pas l'opinion d'une si haute autorité militaire que le général Hughes.

Le sénateur Hughes dit que le site était idéal pour les objets auxquels il était destiné; qu'il était desservi par quatre chemins de fer et qu'on y accédait par un boulevard; et bientôt une ligne de tramways s'y rendrait. Le sénateur Casgrain a dit que le site ne convenait pas à des fins militaires, tandis que le général Hughes le disait idéal. Sûrement le sénateur de Montréal ne contredira pas l'opinion d'une si haute autorité militaire que le général Hughes.

TOUT EST À RECOMMENCER

LE MAIRE DECLARE QUE COMMISSAIRES ET ECHEVINS, POUR SE CONFORMER A LA CHARTE, DEVONT PRENDRE LA LUTTE EN FAVEUR D'UNE EXPERTISE. — NOTES DIVERSES.

Pour que les choses aillent plus rondement, commissaires et échevins avaient jugé à propos de retrancher de la résolution demandant une expertise l'alinéa suivant: "Et que Son Honneur le maire soit prié de signer, ainsi que le secrétaire de la ville, le contrat à intervenir entre cette dernière et le Bureau de recherches municipales de New-York."

Is croyaient que la résolution, en vertu de l'article 23 de la charte, pourrait être ainsi "légale et valide" après sa deuxième présentation au conseil, tout comme si elle avait été approuvée par le maire.

Mais ils s'abusaient étrangement; et le maire se propose bien de le leur faire savoir. Il nous déclarait en effet ce matin:

"Il faudra revenir encore deux fois devant le conseil avec ce nouveau rapport, car c'est ni plus ni moins qu'un nouveau rapport. Et il ne sera pas présenté lundi prochain, parce qu'il n'est signé que par MM. Ross et Villeneuve. Comme vous voyez nous n'avons pas encore notre expertise."

"Au reste, en a-t-on besoin de cette expertise? Pas du tout. On sait ce que veulent les experts, c'est une refonte des petits départements, c'est-à-dire moins d'employés. Il n'y a pas d'autre moyen de remédier à la situation dans les circonstances, à cause de l'impôt sur le revenu du gouvernement fédéral qui nous empêche de taxer d'avance les contribuables."

Et le maire de terminer en déclarant contre la Ligue des citoyens la cause de tout le mal, car "sans elle, la dette de la ville ne serait aujourd'hui que de \$65,000,000" et "la ville aurait pu passer facilement la crise actuelle."

Le maire a aussi fait remarquer que Montréal n'est pas dans une aussi mauvaise posture que l'on semble le croire, quand on le compare aux autres villes du Canada, puisque sa dette par capita est de \$165 tandis que celle de Regina est de \$313, celle de Saskatoon de \$292, etc.

MIEUX QU'A TORONTO.

Le secrétaire-adjoint de la ville dit que les membres de la délégation de Chicago sont retournés hier soir, au Queen en déclarant qu'ils avaient été reçus à Montréal beaucoup mieux qu'à Toronto.

Le maire pense pouvoir terminer l'étude du prochain budget avant la prochaine séance du bureau des commissaires qui aura lieu le 20 courant.

Les chefs de départements seront avertis de bien vouloir se contenter d'ici à la fin de l'année des minces crédits qui sont à leur disposition.

UN ACCIDENT MORTEL

Sherbrooke, 10. — M. Adolphe Pothier, voyageur de commerce pour la maison Massey Harris, a succombé à l'hôpital Général, ce matin, des suites d'une blessure de revolver reçue dans les circonstances suivantes. Mercredi matin vers les sept heures à l'hôtel Grand Central de Magog, Mme Tétreault, femme du propriétaire de l'hôtel, entendit un bruit d'arme à feu provenant de la chambre où était couché Pothier, suivi de plaintes et de gémissements. Immédiatement on se rendit à la chambre où l'on trouva M. Pothier étendu sur son lit, une blessure béante au côté d'où le sang s'échappait en abondance. Transporté le midi à l'hôpital St-Vincent-de-Paul de cette ville, Pothier mourait hier matin; à l'enquête tenue hier soir à l'hôpital, le coroner a rendu un verdict de "mort accidentelle en manipulant une arme à feu". Le défunt demeurait à Magog depuis de nombreuses années; il était originaire de Victoriaville. Il était veuf et père de cinq petits enfants.

PACIFISTES AU CAPITOLE

Washington, 10. — Quelques pacifistes ont tenu une assemblée hier, au capitol pour demander que le congrès demeure en session jusqu'à ce que soit révoquée la loi de conscription et menaçant de faire un mauvais parti au président Wilson s'il n'y consentait. Les sénateurs, invités à assister à la réunion, présidée par L. P. Lochner, membre de la fameuse expédition de paix d'Henry Ford, ont été indignés des discours qu'ils ont entendus et des attaques contre le président Wilson.

BEAU ET FRAIS	
MAXIMUM ET MINIMUM	
Aujourd'hui maximum .. 76	
Même date d'hier .. 76	
Aujourd'hui minimum .. 58	
Même date d'hier .. 58	
BAROMETRE	
8 heures a.m., 29.74; 11 heures a.m., 29.72; 1 heure p.m., 29.65.	
DEMAIN, SAMEDI 11 AOUT	
S. TIBURCE ET SAINTE-SUZANNE, MARTYRS	
Lever du soleil .. 4.54	
Coucher du soleil .. 7.24	
Lever de la lune .. 11.48	
Coucher de la lune .. 3.15	
Nouvelle lune, le 17 août, à 1 heure 27 minutes du soir.	
QU'IL FERA	

LETTRES SUSPECTES

Londres, 10. — On mande d'Athènes au Times que le gouvernement a découvert une correspondance entre le kaiser et le roi déposé Constantin et la dépositaire devant la Chambre.

LES CRAINTES DU BARON ATHELSTAN

DES POLICIERS MONTENT LA GARDE DEVANT SA VILLA DE CARTIERVILLE. — LES AUTEURS DE L'ATTENTAT SONT TOUJOURS AU LARGE.

La maison du Lord baron Athelstan, qui a été fort endommagée par une explosion de dynamite hier matin, est gardée depuis par une escouade de policiers.

Les détectives de l'agence McLaughlin, de l'agence Dominion et des détectives secrets cherchent à découvrir les auteurs de l'attentat. Une récompense de \$1,000 est même offerte à quiconque mettra les policiers sur la piste.

Plusieurs personnes effrayées par ce coup d'audace font garder leurs maisons par des détectives secrets.

Le baron Athelstan et sa famille n'ont pas couché à leur résidence d'été hier soir. Seul le gardien est demeuré sur les lieux.

Le chien de garde qui a disparu depuis le coup, n'a pas été revu. On suppose qu'il aura été blessé par l'explosion et sera allé mourir dans un bois plus loin ou bien encore que les auteurs de l'attentat l'auraient fait disparaître.

UN NOUVEL ARBITRAGE POUR REGLER LES DEHELES ENTRE PATRONS ET OUVRIERS.

Washington, 10. — Le Comité de la Défense Nationale vient de nommer une commission de neuf membres, dont trois représentant le gouvernement, trois les patrons et les trois autres les ouvriers, qui sera chargée de régler les disputes relatives aux salaires et aux conditions de travail et de réguler, de façon générale, la question ouvrière. La juridiction de cette nouvelle commission, approuvée par le président Wilson, s'étend à tous les établissements qui ont des commandes du gouvernement américain. M. Samuel Gompers, président de la Fédération américaine du travail, y a aussi donné son adhésion. La Commission devra décider de toutes les disputes affectant plus de mille ouvriers et elle pourra, à sa discrétion, intervenir dans celles où moins de 1,000 ouvriers sont affectés ou nommer des sous-commissions qui devront rendre leurs décisions dans les 30 jours de la date où la difficulté aura été soumise à la commission, décisions qui seront tenues de suivre les patrons et les ouvriers.

AVANCE IMPORTANTE DES SOLDATS CANADIENS

Quartiers généraux de l'armée canadienne en France (par Stewart Lyon), 10 août. — Jeudi matin, vers les quatre heures, sous la protection d'un violent tir de barrage, des patrouilles de raiders pénétrèrent dans les positions ennemies sur un front de 2,000 verges, dans les secteurs de la cité du Moulin et de Saint-Laurent. Sur une grande étendue du front attaqué, les raiders dépassèrent la première ligne ennemie et ses tranchées d'appui. Un certain nombre d'abris souterrains ont été démolis, mais on ignore le sort de leurs occupants. Nos hommes ramènèrent plusieurs prisonniers. Ils assurent qu'il ne leur serait pas trop difficile de pousser jusque dans les rues de Lens.

DÉMISSION DE SIR NIVELLE CHAMBERLAIN

Londres, 10. — Les journaux disent que le colonel sir Nivelle Chamberlain, inspecteur général de la police royale irlandaise, a résigné la charge de directeur du Service national qui lui a été confiée, en décembre dernier, par suite de la réorganisation du service. On rapporte qu'il a désapprouvé quelques changements opérés au sujet de la réorganisation.

LES CADRES SONT REMPLIS

Washington, 10. — Il ne manquait plus hier, que 503 hommes pour remplir les effectifs de l'armée régulière portés à 300,000 hommes, ce qui indique que depuis le premier avril il y eut 183,898 enrôlements. L'enrôlement s'est fait à raison de 1,300 par jour, et il n'y a pas de doute que l'armée régulière ne soit maintenant au complet.

INCENDIE À QUÉBEC

Québec, 10. — Une maison de trois logements, située rue Crémazie, a été fort endommagée par le feu hier après-midi.

COMMISSAIRE AUSTRALIEN À WASHINGTON

Melbourne, Australie, 10. — Dans les cercles parlementaires on est en faveur de la nomination d'un haut commissaire à Washington. Le Sénat a passé une résolution à cet effet et cette résolution n'a plus besoin que de l'approbation de la Chambre des Communes.

LE COMTE CZERNIN VISITE MICHAELIS

Copenhague, 10. — Le comte Czernin, ministre des Affaires étrangères, en Autriche-Hongrie, part ce soir, pour les quartiers-généraux allemands et de là se rendra à Berlin rendre sa visite au chancelier Michaelis, annonce une dépêche de Berlin.

LE PRIX DES JOURNAUX FRANÇAIS

Paris, 10. — L'augmentation d'un à deux sous dans le prix des journaux, décidée par un comité interministériel, sera retardée jusqu'au 1er septembre. Le comité a fixé à 25 francs pour Paris et 27 francs pour les provinces le taux minimum d'abonnement.

LE COMTE CZERNIN VISITE MICHAELIS

Copenhague, 10. — Le comte Czernin, ministre des Affaires étrangères, en Autriche-Hongrie, part ce soir, pour les quartiers-généraux allemands et de là se rendra à Berlin rendre sa visite au chancelier Michaelis, annonce une dépêche de Berlin.

LE COMTE CZERNIN VISITE MICHAELIS

Copenhague, 10. — Le comte Czernin, ministre des Affaires étrangères, en Autriche-Hongrie, part ce soir, pour les quartiers-généraux allemands et de là se rendra à Berlin rendre sa visite au chancelier Michaelis, annonce une dépêche de Berlin.

LES ANGLAIS À STOCKHOLM

LES DELEGUES DU PARTI OUVRIER REUNIS EN CONFERENCE A WESTMINSTER DECIDENT D'ENVOYER DES REPRESENTANTS A CETTE CONVENTION SOCIALISTE. — 1,046,000 DE VOIX CONTRE 55,000.

Londres, 10. — Les délégués du parti ouvrier réunis en conférence aujourd'hui, à Westminster, ont décidé d'envoyer des représentants à la conférence consultative de Stockholm, par 1,046,000 contre 55,000 voix.

M. Havelock Wilson, président de l'union des marins et des chauffeurs, déclare que quelle que soit la décision prise à cette conférence ou à une autre, les marins et les chauffeurs refusent absolument d'envoyer des délégués à une conférence de la paix.

Il a ajouté que les pacifistes parlent comme s'ils étaient les seuls à vouloir la paix. Le pays veut une paix durable et non une autre guerre dans 10 ans d'ici. Il ne faut pas que ce soit une paix allemande, mais une paix juste qui prendra en considération les sacrifices des Alliés. Les Allemands ont beaucoup à apprendre, a-t-il dit, et vont recevoir une leçon.

M. Appleton, secrétaire de la Fédération générale des unions ouvrières, ne voit pas comment un congrès peut aider la Russie. La démocratie allemande n'est pas en mesure d'envoyer des délégués qui puissent parler pour l'Allemagne. Si nous envoyons des délégués, a dit M. Appleton, tout ce qu'ils pourront faire ce sera de montrer leur désunion, de décourager les Alliés et d'encourager l'Allemagne.

M. Stephen Walsh, secrétaire parlementaire du "Local Government Board", a déclaré: Quand les Allemands auront évacué la Belgique et la France, nous consentirons à parler de paix, pas avant.

M. William Purdy, président du parti ouvrier, président et a ouvert l'assemblée en ces termes:

"L'élément ouvrier a fait de son mieux pour assurer aux Alliés une brillante victoire sur le militarisme qui s'est montré brutal et déterminé à éteindre tout idéal de démocratie et de liberté. La détermination inflexible des ouvriers, c'est de voir justice et réparation faites, et voilà quelle est encore la détermination de la masse des classes industrielles du pays et des colonies. Aucune paix ne sera satisfaisante si elle n'assure un abri complet contre l'agression du militarisme."

M. Henderson, membre du cabinet de guerre anglais, a été acclamé quand il s'est levé pour porter la parole avant que le vote ait été pris. Il a déclaré: Je prends la parole avec le sentiment de ma responsabilité. Il faut se rappeler que la situation se modifie constamment en Russie. Avant d'aller en Russie, j'étais opposé à une conférence ordinaire. À mon arrivée à Pétersbourg, j'ai rencontré l'exécutif du conseil des délégués des ouvriers et des soldats et je leur ai dit que s'ils voulaient donner à la conférence un caractère consultatif, j'engagerais le parti ouvrier à revenir sur sa décision. Je garde cette attitude. Les Russes voulaient d'une conférence pour discuter les termes de la paix. Je leur ai fait clairement remarquer que nous ne représentons pas les Russes, mais que nous représentons les conditions de paix et que seuls les gouvernements peuvent le faire. Je suis encore en faveur d'une conférence consultative avec les sauvegardes voulues.

Les délégués étaient au nombre de 600 et plusieurs représentants russes ont assisté à la réunion, avant le vote.

UNE CHASSE À L'HOMME

Un cultivateur de Saint-Rémi était au marché ce matin, vers 9 heures. Il se rendit dans un café prendre un petit verre; mais au retour il constata qu'il n'avait plus un sou en poche. Un individu l'avait suivi; le cultivateur remarqua deux sales louches et partit pour l'arrêter. L'individu crut bon de prendre ses jambes et de filer; le cultivateur se lança à sa poursuite. Pendant quelques minutes ce fut une course sur la rue Notre-Dame. Finalement le voleur à bout d'haleine entra dans un magasin et se blottit derrière un comptoir. Un commis l'aperçut, nouvelle course dans le magasin, un policier s'amena et tout entra dans l'ordre pendant que le voleur, Joseph McCarty, était traîné dans les cellules.

DEUX VACANCES À LA LÉGISLATURE

Québec, 10. — La mort de M. L. A. Gendron, député d'Ottawa à la législature, crée la seconde vacance à la Chambre depuis les dernières élections. Les comités de Dorchester et d'Ottawa sont maintenant vacants. C'est l'opinion ici que le gouvernement va remplir ces deux vacances, en même temps que les prochaines élections fédérales.

UN INCONNU MEURT MYSTÉRIEUSEMENT

Sherbrooke, 10. — Un inconnu transporté évanoui du train du Québec Central, à l'hôpital Saint-Vincent de Paul, mercredi soir, est décédé hier matin sans avoir repris connaissance. Après avoir communiqué avec les différents endroits où il avait été transporté, le chef de police Couture a appris que l'homme était monté à Thérèse Mines et qu'il paraissait souffrant. Dans ses poches, on a trouvé des papiers qui portaient à croire que le défunt est un nommé L. Maddingan, de Fall River, Mass. L'individu est âgé d'environ trente ans, de taille moyenne; il a les cheveux roux. Il ne porte ni barbe ni moustache.

EXPLOSION DANS UNE USINE

Londres, 10. — Une explosion suivie d'un incendie a détruit, la nuit dernière, une usine de produits chimiques, blessé et tué une foule d'ouvriers. Trente-trois cadavres ont été retirés des ruines. Les blessés ont été soignés aux postes de police. On recherche encore des cadavres.

LE PRIX DES JOURNAUX FRANÇAIS

Paris, 10. — L'augmentation d'un à deux sous dans le prix des journaux, décidée par un comité interministériel, sera retardée jusqu'au 1er septembre. Le comité a fixé à 25 francs pour Paris et 27 francs pour les provinces le taux minimum d'abonnement.

LE COMTE CZERNIN VISITE MICHAELIS

Copenhague, 10. — Le comte Czernin, ministre des Affaires étrangères, en Autriche-Hongrie, part ce soir, pour les quartiers-généraux allemands et de là se rendra à Berlin rendre sa visite au chancelier Michaelis, annonce une dépêche de Berlin.

LE COMTE CZERNIN VISITE MICHAELIS

Copenhague, 10. — Le comte Czernin, ministre des Affaires étrangères, en Autriche-Hongrie, part ce soir, pour les quartiers-généraux allemands et de là se rendra à Berlin rendre sa visite au chancelier Michaelis, annonce une dépêche de Berlin.

LE COMTE CZERNIN VISITE MICHAELIS

Copenhague, 10. — Le comte Czernin, ministre des Affaires étrangères, en Autriche-Hongrie, part ce soir, pour les quartiers-généraux allemands et de là se rendra à Berlin rendre sa visite au chancelier Michaelis, annonce une dépêche de Berlin.

ARMENTIERES ÉVACUÉE

Paris, 10. — Selon une dépêche de Hazebrack à l'agence Havas, on apprend que toute la population d'Armentières sera évacuée. On ne donne pas de détails supplémentaires.

POPULATIONS DANS LA MISÈRE

LE SORT DES ARMÉNIENS ET DES SYRIENS EST DES PLUS PRECAIRES, DIT LE COMITÉ DE SECOURS AUX ÉTATS-UNIS.

New-York, 10. — Le comité de secours arménien et syrien aux États-Unis, informé par un câblegramme du consul américain à Tiflis, a exposé dans un bulletin la misère croissante qui ravage la Caucase et l'est de la Turquie.

"Deux cent cinquante mille Arméniens et Syriens, dit le bulletin de l'ambassadeur, se sont réfugiés dans le Caucase et cent mille dans l'est de la Turquie. De nouveaux venus augmentent sans cesse le nombre des réfugiés, qui n'ont aucun emploi. On y voit beaucoup de femmes et d'enfants. Notre comité est impatient de leur porter secours. Chaque individu exige \$3 par mois d'entretien. Pour renvoyer les besoins de ces miséreux il faudrait \$500,000 par mois.

Je demande de tout cœur de venir au secours des enfants sans parents. Nous en avons 5,000 d'inscrits sur nos listes de secours, 15,000 demandant notre secours immédiat, et nous n'avons pas de fonds pour leur aider. Le département médical prend soin d'un grand nombre de vieux, de malades et d'enfants. Envoyez-nous au plus tôt, un docteur, deux femmes pour prendre soin des enfants, un homme rompu aux questions d'industrie et deux ou trois ouvriers à tout faire.

Nous vous engageons à ne pas envoyer moins que les sommes suivantes pour les départements suivants: département de rapatriement, \$1,000,000; pour les orphelins qui restent chez eux, \$500,000; relèvement de l'industrie, \$500,000; achat d'armes, \$150,000; orphelinat, \$100,000; bureau médical, \$100,000; semences, \$100,000.

Des machines, des métiers et des engins pour le tissage de la laine aideraient à prévenir les misères de l'hiver prochain et à établir un peu d'industrie.

JOURNALISTE TRADUIT À LA COUR D'ARBITRAGE

L'ACCUSATEUR DE TCHERNOFF FORCE D'EXPLIQUER SA CONDUITE.

Pétersbourg, 10. — M. Tchernoff, ministre de l'Agriculture, a assigné le professeur Milukoff, autrefois ministre des Affaires étrangères, et rédacteur du "Rech", pour comparaître devant une cour d'arbitrage pour répondre aux accusations contre M. Tchernoff. Le "Rech" a été un des plus violents accusateurs de M. Tchernoff. Le professeur a accepté l'ordre de comparution et a désigné ses avocats.

On avait répandu récemment que le ministre de l'Agriculture était d'intelligence avec l'état-major allemand; le ministre résigna comme ministre et sortit bientôt du cabinet. M. Tchernoff s'est avec succès défendu contre ces accusations et est de nouveau devenu membre du cabinet.

BELGES ACCUSÉS DE CONTREBANDE

New-York, 10. — Neuf membres de l'équipage d'un navseau de secours belge ont été arrêtés ainsi que trois autres individus sur l'accusation d'avoir fait passer en contrebande du caoutchouc et du platine en Allemagne par voie de Belgique et d'Hollande.

Les neuf prisonniers sont Belges et leur arrestation est le résultat d'une année de recherche. On savait que l'Allemagne avait été capable de se procurer \$25,000 à \$30,000 de marchandises des ports de l'Atlantique, régulièrement toutes les semaines mais on ne savait pas par quel chemin. La valeur des marchandises était cinq fois supérieure en Allemagne.

UN INCONNU MEURT MYSTÉRIEUSEMENT

Sherbrooke, 10. — Un inconnu transporté évanoui du train du Québec Central, à l'hôpital Saint-Vincent de Paul, mercredi soir, est décédé hier matin sans avoir repris connaissance. Après avoir communiqué avec les différents endroits où il avait été transporté, le chef de police Couture a appris que l'homme était monté à Thérèse Mines et qu'il paraissait souffrant. Dans ses poches, on a trouvé des papiers qui portaient à croire que le défunt est un nommé L. Maddingan, de Fall River, Mass. L'individu est âgé d'environ trente ans, de taille moyenne; il a les cheveux roux. Il ne porte ni barbe ni moustache.

EXPLOSION DANS UNE USINE

Londres, 10. — Une explosion suivie d'un incendie a détruit, la nuit dernière, une usine de produits chimiques, blessé et tué une foule d'ouvriers. Trente-trois cadavres ont été retirés des ruines. Les blessés ont été soignés aux postes de police. On recherche encore des cadavres.

LE PRIX DES JOURNAUX FRANÇAIS

Paris, 10. — L'augmentation d'un à deux sous dans le prix des journaux, décidée par un comité interministériel, sera retardée jusqu'au 1er septembre. Le comité a fixé à 25 francs pour Paris et 27 francs pour les provinces le taux minimum d'abonnement.

LE COMTE CZERNIN VISITE MICHAELIS

Copenhague, 10. — Le comte Czernin, ministre des Affaires étrangères, en Autriche-Hongrie, part ce soir, pour les quartiers-généraux allemands et de là se rendra à Berlin rendre sa visite au chancelier Michaelis, annonce une dépêche de Berlin.

LE COMTE CZERNIN VISITE MICHAELIS

Copenhague, 10. — Le comte Czernin, ministre des Affaires étrangères, en Autriche-Hongrie, part ce soir, pour les quartiers-généraux allemands et de là se rendra à Berlin rendre sa visite au chancelier Michaelis, annonce une dépêche de Berlin.

LE COMTE CZERNIN VISITE MICHAELIS

Copenhague, 10. — Le comte Czernin, ministre des Affaires étrangères, en Autriche-Hongrie, part ce soir, pour les quartiers-généraux allemands et de là se rendra à Berlin rendre sa visite au chancelier Michaelis, annonce une dépêche de Berlin.

LE COMTE CZERNIN VISITE MICHAELIS

Copenhague, 10. — Le comte Czernin, ministre des Affaires étrangères, en Autriche-Hongrie, part ce soir, pour les quartiers-généraux allemands et de là se rendra à Berlin rendre sa visite au chancelier Michaelis, annonce une dépêche de Berlin.

L'ATTAQUE SE PRÉCIPITE

LES FRANÇAIS REPOUSSENT LES ATTAQUES ENNEMIES DANS LA RÉGION DE SAINT-QUENTIN, ET LANCENT DES ASSAULTS REPETES A PLUSIEURS SECTEURS DES LIGNES DE COMBAT.

Paris, 10. — Au nord de Saint-Quentin, les Allemands ont attaqué les positions françaises, sur un front d'environ un mille, dans la région de Fayet. Le bulletin officiel dit que les Poilus ont repoussé l'attaque, sauf au centre où les détachements ennemis ont pris pied dans les tranchées avancées françaises. Les Français ont arrêté d'autres attaques, en particulier au sud d'Ailles, dans la région de l'Aisne, près du bois d'Avocourt, dans la région de Verdun, et au nord-ouest de Flirey, en Woëvre, et ont fait des prisonniers. Voici le texte du communiqué:

En Belgique, nous avons continué à avancer pendant la nuit. Nos troupes ont occupé plusieurs fermes à l'est de Bixchoote et à l'ouest de Langemarck, et nous avons capturé plusieurs mitrailleuses.

Au nord de Saint-Quentin, les Allemands ont dirigé une attaque sur un front d'environ un mille. Nous avons brisé l'attaque par notre tir, en infligeant des pertes à l'ennemi, sauf au centre où des détachements ont pris pied aux points faibles de nos éléments de tranchées avancées.

Au nord de l'Aisne, la nuit a été marquée par une recrudescence du bombardement dans toute la région au sud d'Allemant et de Filain.

Vers 4 heures, l'ennemi a violemment attaqué nos positions de la ferme de Parthenon jusqu'à l'épave de Chevreux. Des troupes évaluées à 3 bataillons, appuyées par des troupes de choc, ont lancé plusieurs assauts contre nos lignes. Sur la plus grande partie du front attaqué, notre tir précis a arrêté nos adversaires qui ont éprouvé de lourdes pertes considérables. Quelques détachements ennemis qui ont réussi à pénétrer dans nos tranchées ont été tués ou capturés, à la suite de combats corps à corps, dans les cours desquels nos soldats ont montré une admirable bravoure. Nous avons maintenu toutes nos positions et fait 69 prisonniers.

Nous avons également arrêté par notre tir d'autres attaques allemandes, en particulier au sud d'Ailles, au sud-est de Chevreux, dans la région de Vauquois, du côté d'Avocourt et au nord-ouest de Flirey. L'ennemi a abandonné des prisonniers et a subi des pertes importantes.

SUR LES LIGNES ANGLAISES

Londres, 10. — La nuit dernière, les troupes françaises sur l'aile gauche anglaise en Belgique ont accompli une autre progression à l'est et au nord de Bixchoote, dit le rapport officiel d'aujourd'hui. A l'est de Monchy-le-Preux, dans la région d'Arras, les partis d'incursion anglais ont fait sauter les abris allemands, sur un front étendu. Voici le texte du communiqué:

Sur notre aile gauche, nos alliés continuent à progresser à l'est et au nord de Bixchoote. Sur les lignes de bataille, directement à l'est d'Ypres, les Anglais ont complètement repris le village de Westhoek et les positions occupées encore par l'ennemi sur la colline de Westhoek.

Nos détachements d'incursion pénétrèrent dans les tranchées ennemies hier soir, sur un front étendu, à l'est de Monchy-le-Preux. Ils firent sauter ses abris et endommagèrent considérablement ses travaux de défense. L'ennemi résista énergiquement à plusieurs endroits, et il subit plusieurs pertes de vies durant le temps de l'occupation de ses positions par nos troupes.

"Une contre-attaque fut arrêtée par nos mitrailleuses. Nous avons capturé deux mitrailleuses et un certain nombre de prisonniers."

FEU M. L. A. GENDRON

LE DEPUTE D'OTTAWA MEURT A AMOS, ABITIBI.

Québec, 10. — La nouvelle de la mort de M. L. A. Gendron, député d'Ottawa à la législature, annoncée hier, à la dernière heure, dans un message d'Amos au ministère des Terres à Québec, est confirmée. M. Gendron est décédé subitement hier matin, à sa résidence d'été, à Amos, sur l'Arctique, dans l'Abitibi. Il était malade depuis quelque temps, mais rien ne faisait prévoir une fin aussi prochaine.

UNE PIERRE LUI FRACTURE LE CRÂNE

Sherbrooke, 10. — Un fatal accident est survenu ce matin, à la compagnie Asbestic Mines; la victime est M. J. A. Pinard, âgé de 34 ans, père de huit enfants, dont le plus jeune est âgé de trois semaines.

DEUX TRAINS SE TÉLESCOPENT

Deux convois du Pacifique Canadien, sur la route d'Ottawa, sont venus en collision hier après-midi, non loin de la gare d'Hudson-Heights.

DEUX TRAINS SE TÉLESCOPENT

Deux personnes ont été tuées: le conducteur, M. Haskin, et le second, M. Langdon; tous deux sont d'Ottawa.

LE CORONER McMAHON EST PARTI CE MATIN POUR TENIR UNE ENQUÊTE.

Le coroner McMahon est parti ce matin pour tenir une enquête.

Où acheter demain

(Enregistré conformément à la loi du Parlement du Canada, par L.-P. Deslongchamps, au Ministère de l'Agriculture.)